



# **Budget 2019**

# Table des matières

Préambule et résultat prévisionnel .....	2
Perspectives des services de l'administration .....	3
Marge d'autofinancement.....	7
Charges par nature .....	8
Commentaires sur les principaux postes de charges .....	9
Charges du personnel.....	9
Achats de biens, de services et de marchandises .....	11
Intérêts et emprunts .....	12
Amortissements .....	15
Participations cantonales et intercommunales .....	16
Aides et subventions .....	17
Attributions/prélèvements aux fonds.....	18
Imputations internes.....	18
Evolution des charges par nature .....	19
Revenus par nature .....	20
Commentaires sur les principaux postes de revenus.....	21
Recettes régulières d'impôts.....	21
Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers) .....	22
Evolution des revenus fiscaux .....	23
Revenus du patrimoine .....	26
Taxes, émoluments, produits des ventes.....	26
Participations, remboursements à des collectivités publiques.....	26
Autres recettes.....	26
Evolution des revenus par nature .....	27
Conclusion .....	28
Annexes .....	28
Budget 2019 – Récapitulation par fonction .....	29
Budget 2019 – Vue détaillée .....	30
Renseignements complémentaires.....	67
Liste des emprunts au 30 septembre 2018.....	74
Plan des investissements .....	75
Liste des abréviations.....	79



# **Préavis municipal n° 51 relatif au budget de l'exercice 2019**

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

Gland, le 5 novembre 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par le présent préavis et en conformité avec l'art. 102 du règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation le budget pour l'exercice 2019.

A la fin de ce document figure également le plan des investissements qui, contrairement au budget, n'est pas soumis au vote du Conseil communal (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes). Il vous est donc transmis à titre informatif.

## **Préambule et résultat prévisionnel**

Le budget 2019 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des dépenses sur les recettes de CHF 4'097'047.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 4'217'611.-. L'entrée en vigueur de la troisième réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE III VD) au 1er janvier 2019 et les acomptes de péréquation pèsent lourdement sur les finances communales. La Municipalité veille à une croissance des charges en adéquation avec la croissance des revenus de la commune, mais le report des charges du Canton sur les communes ne laisse que peu de marge de manœuvre. Les acomptes pour la facture sociale, péréquation directe et réforme policière fluctuent largement d'une année à l'autre et représentent ensemble 27.0% du budget communal. Il nous en coûte CHF 4'529'756.- de plus qu'en 2018, soit une augmentation de 32.9%. Ce phénomène explique à lui seul le déséquilibre du budget 2019.

Les points suivants caractérisent le budget 2019 :

### *Réforme de l'imposition des entreprises, compensation financière du Canton et maintien du taux fiscal*

En vertu de la RIE III VD, acceptée par une large majorité des vaudois en mars 2016, le taux normal d'imposition des personnes morales passera de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises. Les pertes fiscales qui en découlent pour la commune sont estimées à CHF 1'641'560.- selon les projections faites par l'Union des communes vaudoises sur la base des chiffres de l'Administration cantonale des impôts et ont été prises en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés du budget 2019.

Grâce à la motion Mischler ayant abouti à une convention paraphée début septembre par l'État de Vaud et les deux associations de communes, l'UCV et l'AdCV, CHF 50'000'000.- seront accordés aux communes en 2019 en compensation des pertes fiscales induites par la RIE III VD. Le montant en faveur de Gland résultant de la répartition de ce dédommagement et calculé sur la base du rendement de l'impôt sur les bénéfices des années 2015 à 2017 est de CHF 442'762.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2019 et dans le calcul des acomptes de péréquation 2019.

Le préavis municipal n°46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019, accepté le 4 octobre dernier, maintient le coefficient fiscal à 62.5%. Les éléments tels que la stabilité financière, une évolution de la marge et de la capacité d'autofinancement satisfaisante, ainsi que des perspectives macro-économiques favorables ont plaidé en faveur d'un maintien du coefficient fiscal, en dépit des pertes liées à la RIE III VD et de l'explosion des acomptes de facture sociale et de péréquation.

Malgré ces mauvaises nouvelles communiquées très tardivement par le Canton, la valeur du point d'impôt pour l'année 2019, estimée à CHF 600'124.-, est supérieure de 3.2% par rapport à 2018 et stable par rapport aux comptes 2017. La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 45.29 pour 2019, ce qui est relativement stable, compte tenu de l'augmentation attendue de la population. Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 45.22 par habitant.

### *Autres points importants*

La statistique de la population résidente est une hypothèse importante du budget. Les coûts des associations et ententes intercommunales sont le plus souvent répartis entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Au regard des années précédentes et de l'évolution en cours, la Municipalité estime que la population s'accroîtra de 1.5% à environ 13'250 habitants (2018 : 13'050). En effet, la population officielle, au 31 décembre 2017, était de 13'081 personnes. La population estimée le 31 août 2018 était de 13'181 personnes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) prévoit une augmentation de l'ordre de 1.5% par an en moyenne pour les années à venir dans le district. L'augmentation est de 0.76% pour ce début d'année (8 mois), donc tout-à-fait selon la tendance projetée par le SCRIS, si bien que le nombre de 13'250 habitants devrait être atteint d'ici le 31 décembre 2018.

De plus, cette année encore, le renouvellement de prêts anciens à des taux plus avantageux continuent d'avoir un impact positif sur les charges financières. Le taux moyen d'endettement communal pour 2019 est estimé à 0.92% (2018 : 1.03%).

Enfin, en dépit d'une marge d'autofinancement positive, la Municipalité reste consciente que l'équilibre financier demeure relativement fragile et a été particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement de chaque service. A chaque étape de l'élaboration du budget, la Municipalité a dû faire des choix importants afin de maintenir les charges de la commune en adéquation avec ses revenus prévisibles.

## **Perspectives des services de l'administration**

L'Administration communale connaît déjà depuis quelques années un virage important. Elle poursuit sa modernisation afin d'être un miroir de l'évolution de la société et pouvoir ainsi fournir des prestations de qualité à la population. Pour ce faire, elle renforce continuellement ses structures informatiques et a l'ambition de pouvoir fournir à ses citoyens une administration en ligne davantage étayée et conséquente. Une cyber-administration efficace permettrait de fournir des prestations publiques à toute heure de la journée, dans la mesure où la population disposerait de documents et formulaires en ligne, évitant ainsi certains déplacements dans les bureaux communaux. Il s'agit d'une véritable valeur-ajoutée, tant pour l'Administration que pour notre population.

Une administration compétente, efficace et efficiente ne peut exister qu'au travers des compétences des collaboratrices et collaborateurs qui la composent. La Ville de Gland peut être fière de son administration et des compétences existantes. Néanmoins, il incombe à la Municipalité ainsi qu'à la Direction de l'Administration, comme tout employeur dynamique, de former continuellement son personnel. Ainsi, nous ambitionnons en 2019 de faire plusieurs cycles de formation pour nos collaborateurs. Des formations tant spécialisées que des formations plus généralistes (bureautiques, informatiques, etc.) seront proposées à nos collaborateurs. Une administration bien formée et en adéquation avec l'évolution rapide des nouvelles technologies mais aussi des nouvelles méthodes de travail offrira encore davantage de prestations de qualité à la population. Par ailleurs, une administration compétente renvoie une image positive d'un employeur attractif et permet à la Ville de Gland de se positionner comme un employeur-phare sur le marché de l'emploi.

Finalement, pour répondre à ses défis en perpétuelle évolution mais aussi aux demandes légitimes de la population, l'Administration doit se consolider. Elle le fait à travers ses structures et processus (tableaux de bord, fiche-projets, feuilles de route, logiciels de gestion, etc.) mais elle ne peut mener à bien ses projets sans ressources humaines suffisantes. Néanmoins, la Municipalité a retenu l'optique d'une croissance contenue et modérée pour être en adéquation avec ses ressources financières et son annonce au Conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2017.

### *Secrétariat municipal*

Ces quelques dernières années, le Secrétariat municipal s'est restructuré et positionné clairement comme organe de pilotage, de direction et de coordination de l'Administration. Au travers d'une stratégie globale et intégrée, déclinée au sein de ses Offices (Informatique, Ressources humaines et Communication), le Secrétariat municipal structure le fonctionnement de l'Administration toute entière. L'année 2019 sera notamment sous le signe de l'informatique avec une volonté avérée de sécuriser et moderniser les infrastructures.

Le Secrétariat municipal poursuivra également la refonte de sa politique en matière de ressources humaines mais aussi celle concernant la communication. A ce titre, nous pouvons relever que la promotion économique, pilier central de la stratégie de communication externe, sera clairement mise en valeur dans l'optique de dynamiser le tissu économique local existant tout comme de favoriser l'émergence de nouvelles petites, moyennes ou grandes entreprises sur sol glandois. Il conviendra donc de se donner les moyens pour réaliser ces ambitions avec par ailleurs un fort potentiel de retour sur investissement.

### *Service de la population (et Service de l'administration générale et des affaires sociales)*

Suite à l'annonce du départ à la retraite du Chef du Service de la population et de la volonté de la Cheffe du Service de l'administration générale et des affaires sociales de quitter ses fonctions, l'opportunité de réorganiser ces deux services s'est présentée. Leur fusion s'est rapidement et naturellement imposée étant donné l'unité de matière qui fonde l'activité de ces deux entités. Il s'agira d'un seul et unique service englobant toutes les prestations à et pour la population et ce pour avoir tous les services de guichet sous le même nom. Cette uniformisation offre de la clarté et une seule « porte d'entrée » à notre population.

Ce qui était connu sous la dénomination de Service de l'administration générale et des affaires sociales gardera ses tâches et missions et deviendra somme toute le secrétariat de l'ensemble du Service de la population. La création de ce service est également l'opportunité pour la Municipalité de mettre sur pied des politiques publiques importantes pour notre population à savoir une politique du logement et de l'intégration au travers de la Déléguée aux affaires sociales mais aussi une politique du sport et de la santé au niveau communal au travers du Délégué sport/santé. Il s'agit d'une réelle nécessité sociale et sociétale que de mettre sur pied de telles politiques, de s'en donner les moyens, et ce pour le bien-être de notre population.

Finalement, l'année 2019 n'oubliera pas les offices et groupes actuels, à savoir le contrôle des habitants ainsi que le groupe des assistants de sécurité publique (ASP), avec une volonté claire de consolider ces structures en améliorant continuellement leur fonctionnement.

### *Service des finances*

L'arrivée d'un nouveau collaborateur au sein du service au printemps 2018 a été l'occasion de revoir l'allocation des tâches au sein du service et de créer un cahier des charges pour chaque collaborateur. A l'automne 2018, le Service des finances a internalisé le contrôle du statut des résidents secondaires et calcul des taxes de séjour, tâche incombant auparavant au Secrétariat municipal, ainsi que la tenue du registre des entreprises, effectuée auparavant par le Contrôle des habitants. Ce transfert de tâches a pour but de centraliser toutes les affaires fiscales au Service des finances et permet de décharger les autres services afin qu'ils se concentrent sur leurs tâches principales.

A l'horizon 2019-2021, le Service des finances a pour objectif l'adoption d'un nouveau logiciel comptable ERP, la documentation du système de contrôle interne, l'adoption des nouvelles normes comptables MCH2, la mise en place des moyens de paiement en ligne (via le guichet virtuel), ainsi que la mise en place d'un tableau de bord de gestion financière. Le paiement par le biais de factures électroniques (e-bills ou encore e-factures) sera disponible dès janvier 2019. Les citoyens et clients devant s'acquitter d'une facture seront invités à utiliser ce nouvel outil simple, sûr et économique.

### *Service de la culture*

Attachée à consolider les projets développés par le Service, la Municipalité a l'intention de renforcer les ressources en lien avec le Théâtre de Grand-Champ, son équipement et la diffusion de la programmation.

En s'inscrivant dans la dynamique de l'entreprise formatrice qu'est l'Administration communale, le théâtre peut à son tour devenir un lieu de formation pour des apprentis techniscénistes grâce à l'encadrement de l'équipe des régisseurs. Le bureau du Service, quant à lui, participera également à l'accueil des apprentis employés de commerce. Ces encadrements générant du temps et de l'investissement, il est ainsi projeté d'augmenter les pourcentages de travail de deux collaborateurs, permettant de juguler cette activité et de s'y impliquer de façon adéquate.

Le deuxième axe de consolidation pour 2019, concerne la promotion culturelle et le financement de projets de culture mobile, destinée à animer les quartiers (Carabouquin, projet d'animations gratuites à la Plage durant l'été, la Pépinière et ses micro-projets, etc.).

### *Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale*

Quatre années après sa création, le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale entre dans une période de stabilisation, passant d'une phase pionnière marquée par la création de nouveaux dispositifs et manifestations, à une phase incontournable de structuration et d'harmonisation de ces prestations historiquement morcelées.

Après une année 2018 consacrée entre autres à la consolidation structurelle de son organisation et de l'organigramme qui en découle, les priorités en 2019 seront axées d'une part sur le développement de l'animation socioculturelle des quartiers, impliquant une expansion progressive des manifestations de cohésion sociale, comme annoncé au travers du programme de législature, et d'autre part sur le renforcement et la professionnalisation des équipes de terrain composées à 80% d'auxiliaires non-qualifiées, avec pour objectif central d'adapter nos dispositifs à l'évolution du cadre législatif tout en continuant à proposer des prestations de qualité adaptées aux besoins d'une ville jeune et multiculturelle de plus de 13'000 habitants, en pleine transition démographique.

### *Service des bâtiments et de l'urbanisme*

Le budget 2019 prévoit l'engagement d'un(e) assistant(e) à la déléguée de l'énergie représentant 0.80 ETP qui a un impact sensible sur les traitements et charges sociales. Conformément au volet « Développement territorial, générateur de cohésion sociale » du programme de législature 2016-2021, ce poste s'inscrit dans la continuité des progrès énergétiques déjà réalisés comme par exemple la relabellisation « Cité de l'énergie » en 2017.

Une augmentation totale d'une centaine d'heures a été prévue pour des travaux de nettoyage effectués par les concierges auxiliaires. Ceci permettra d'entretenir les surfaces supplémentaires mises à disposition des utilisateurs des bâtiments communaux en 2018 (nouveaux vestiaires au Centre sportif En Bord et réaménagement de l'appartement du Théâtre en bureaux et locaux techniques).

Le montant budgétaire alloué pour l'entretien des bâtiments a été augmenté à un niveau équivalent aux années 2017 et précédentes. En effet, le montant budgété en 2018 s'est avéré insuffisant pour assurer un suivi optimal de l'ensemble des bâtiments du patrimoine administratif.

En règle générale, les postes relatifs aux énergies (gaz, électricité, mazout) sont en augmentation par rapport à l'exercice 2018. En effet, des hausses sont annoncées sur la fourniture de ces énergies. On notera également la création d'un nouveau poste 513.3124.20 « Chauffage à distance Les Perrerets » qui tient compte du raccordement du centre scolaire au réseau CAD d'Eikenøtt. A l'horizon 2021-2022, après la rénovation complète du centre (et son extension), ce poste devrait diminuer de 20 à 25%, consécutivement à l'amélioration des enveloppes thermiques et aux nouveaux équipements techniques efficaces.

## *Service des infrastructures et de l'environnement*

L'augmentation globale des charges du service est principalement due aux attributions prévues aux divers fonds de réserve des comptes affectés. En particulier, des attributions importantes au fonds de réserve « égouts », ainsi qu'au fonds de réserve « Equipements communautaires » nouvellement créé sont rendues possibles grâce à la taxe de raccordement, respectivement taxe dite d'équipement communautaire qui seront encaissées en 2019 pour les premiers permis de construire dont la Municipalité prévoit la délivrance en relation avec le nouveau quartier de la Combaz.

Hors dotation aux fonds de réserve des comptes affectés, l'augmentation globale des charges est de 3.87%.

Les traitements et charges sociales représentent une grande partie de l'augmentation des charges du service, notamment par l'engagement attendu d'un collaborateur supplémentaire (1 ETP) au Groupe espaces verts.

Par ailleurs, le secteur 815 « SIDEMO » voit ses charges augmenter de CHF 86'750.--. Ce montant s'explique par la réalisation de travaux ponctuels comme la réalisation d'une ventilation « tempête », la modification de l'automatisation et la réalisation d'analyses d'eau supplémentaires afin de répondre favorablement aux directives cantonales. Ces comptes sont sujet à une clé de répartition avec nos partenaires. En conséquence, les revenus voient eux aussi une hausse d'environ CHF 22'350.--.

Enfin, les comptes dévolus au respect des engagements contractuels et ceux dédiés à l'amélioration de la qualité de vie, comme le respect du plan de gestion des forêts, la concrétisation des mesures du contrat corridor « Lac Pied du Jura » et à l'achat de matériel de manifestation contribuent à la hausse des charges.

Les comptes du secteur 45 « Ordures et déchets » ont été remaniés pour plus de lisibilité et pour se conformer à la Loi sur la gestion des déchets (LGD), ainsi que la notice explicative à l'intention des communes vaudoises sur le financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité.

Ainsi, le secteur 450 « Ordures ménagères » comprend les coûts liés à la gestion des ordures ménagères, y compris les déchets incinérables, les déchets verts et les encombrants. L'art. 30a al. 2 LGD demande aux communes de financer le 40% des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets. Il s'agit d'une particularité de la législation vaudoise. Les taxes forfaitaires entreprises et habitants ont été transférées au secteur 451 « Déchèterie » afin de mettre en évidence le taux de couverture par la taxe au sac dans le secteur 450. De plus, les coûts de littering ont été transférés au secteur 452 « Déchets particuliers et littering ».

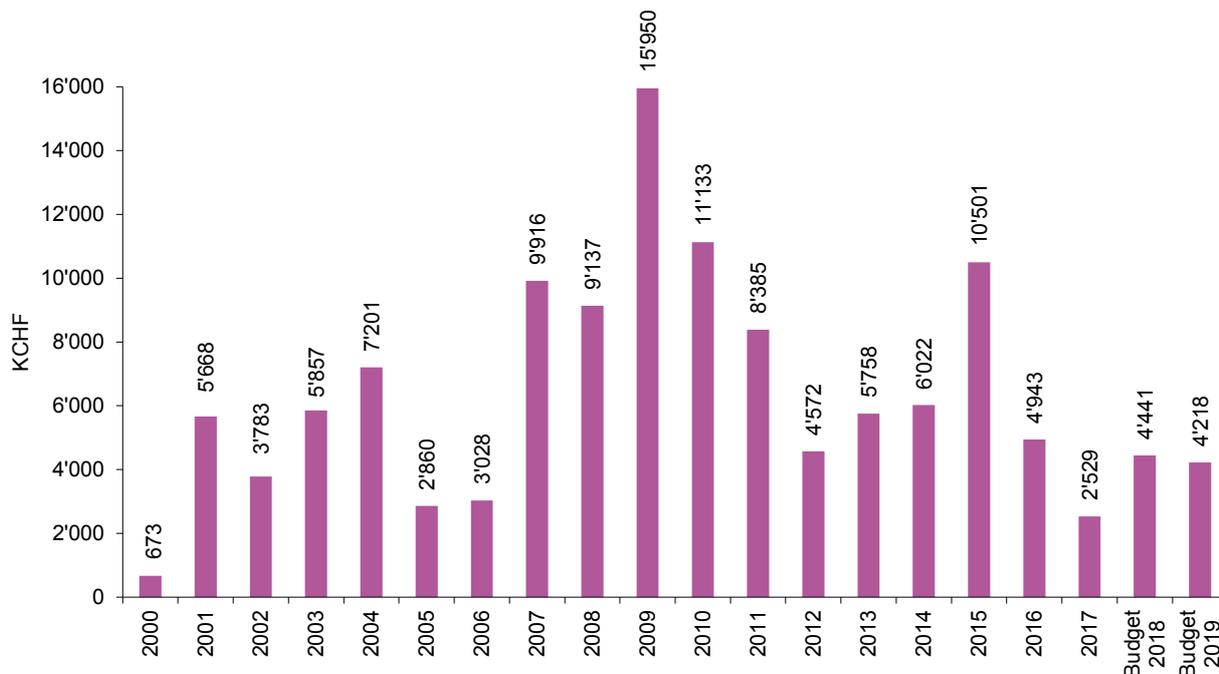
Le secteur 451 « Déchèterie » comptabilise les coûts liés à la gestion des déchets valorisables et à l'infrastructure de déchèterie. La LGD vise l'autofinancement intégral de la gestion des déchets urbains. Le taux de couverture global se calcule en comparant les revenus par rapport aux charges pour l'ensemble des secteurs 450 et 451.

Un secteur 452 « Déchets particuliers et littering » a été créé pour comptabiliser les coûts de la gestion des déchets spéciaux, tels que le transport à l'usine d'incinération et la taxe d'incinération des poubelles publiques (déchets urbains dans des sacs non taxés pour les communes), les balayures de route (auparavant dans le compte 430.3142.00 « Entretien réseau »), les déchets carnés, ainsi que les déchets spéciaux des ménages non valorisables (peintures, piles, etc).

# Marge d'autofinancement

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	Budget 2019	Budget 2018
<b>Total des recettes</b>	<b>68'226'041</b>	<b>62'730'661</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-72'323'088</b>	<b>-62'598'017</b>
<b>Excédent net des charges / revenus</b>	<b>-4'097'047</b>	<b>132'644</b>
Amortissement du patrimoine financier	306'320	306'320
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	1'236'050	1'178'331
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	2'608'263	2'189'635
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	-	70'579
	<b>4'150'633</b>	<b>3'744'865</b>
<b>Marge d'autofinancement provenant de comptes non affectés</b>	<b>53'586</b>	<b>3'877'509</b>
Attribution au fonds "Oeuvres culturelles"	20'000	20'000
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	2'254'620	-
./ Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	-192'250	-133'940
Attribution au / ./ Prélèvement du fonds de réserve "Egouts"	914'360	-108'850
./ Prélèvement du fonds de réserve "Epuración"	-175'400	-227'000
./ Prélèvement du fonds Cartier	-60	-
Amortissements infrastructures "Eau"	171'100	189'179
Attribution au fonds de réserve "Eau"	688'705	328'110
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	309'200	292'950
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	123'750	152'960
<b>Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés</b>	<b>4'164'025</b>	<b>563'409</b>
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>4'217'611</b>	<b>4'440'918</b>

## Evolution de la marge d'autofinancement



## Charges par nature

	Budget 2019	Budget 2018	Variations	Ecart %
<b>3 Charges</b>	<b>72'323'088</b>	<b>62'598'017</b>	<b>9'725'071</b>	<b>15.54%</b>
<b>30 Autorités et personnel</b>	<b>13'748'700</b>	<b>12'711'356</b>	<b>1'037'344</b>	<b>8.16%</b>
Autorités et commissions	678'900	669'180	9'720	1.45%
Personnel administratif et d'exploitation	9'785'400	9'102'900	682'500	7.50%
Assurances sociales	984'240	867'990	116'250	13.39%
Caisse de pensions et de prévoyance	1'511'900	1'358'700	153'200	11.28%
Assurances accidents et maladie	340'400	351'860	-11'460	-3.26%
Indemnisation et remboursement de frais	142'260	111'076	31'184	28.07%
Personnel intérimaire	38'200	38'200	-	0.00%
Autres charges des autorités et du personnel	267'400	211'450	55'950	26.46%
<b>31 Biens, services, marchandises</b>	<b>9'147'214</b>	<b>8'324'032</b>	<b>823'182</b>	<b>9.89%</b>
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	309'040	283'085	25'955	9.17%
Programme communal de santé	10'000	-	10'000	-
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	445'650	519'965	-74'315	-14.29%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'408'100	1'222'900	185'200	15.14%
Autres fournitures et marchandises	312'250	252'500	59'750	23.66%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	2'581'000	2'281'600	299'400	13.12%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	681'030	612'900	68'130	11.12%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	189'750	197'453	-7'703	-3.90%
Réceptions et manifestations	232'000	181'800	50'200	27.61%
Honoraires et prestations de service	2'807'844	2'631'664	176'180	6.69%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	170'550	140'165	30'385	21.68%
<b>32 Intérêts passifs</b>	<b>660'000</b>	<b>709'300</b>	<b>-49'300</b>	<b>-6.95%</b>
Intérêts des dettes à court terme	-	-	-	-
Intérêts des dettes à moyen et long terme	610'000	664'300	-54'300	-8.17%
Autres intérêts	50'000	45'000	-	-
<b>33 Amortissements</b>	<b>4'651'433</b>	<b>4'747'694</b>	<b>-96'261</b>	<b>-2.03%</b>
Amortissements du patrimoine financier	636'020	1'038'570	-402'550	-38.76%
Amortissements du patrimoine administratif	3'844'313	3'519'945	324'368	9.22%
Amortissements du service des eaux	171'100	189'179	-18'079	-9.56%
<b>35 Remboursements et participations à des collectivités</b>	<b>31'293'740</b>	<b>27'267'415</b>	<b>4'026'325</b>	<b>14.77%</b>
Canton	15'379'493	13'058'047	2'321'446	17.78%
Communes et associations de communes	15'914'247	14'209'368	1'704'879	12.00%
<b>36 Aides et subventions</b>	<b>6'955'816</b>	<b>6'845'350</b>	<b>110'466</b>	<b>1.61%</b>
Aides et subventions à des institutions privées	6'508'096	6'379'720	128'376	2.01%
Aides individuelles	447'720	465'630	-17'910	-3.85%
<b>38 Attributions aux fonds et financements spéciaux</b>	<b>4'747'785</b>	<b>844'020</b>	<b>3'903'765</b>	<b>462.52%</b>
Attributions aux fonds et financements spéciaux	70'000	70'000	-	0.00%
Attributions aux financements spéciaux	4'677'785	774'020	3'903'765	504.35%
<b>39 Imputations internes</b>	<b>1'118'400</b>	<b>1'148'850</b>	<b>-30'450</b>	<b>-2.65%</b>
Imputations internes	1'118'400	1'148'850	-30'450	-2.65%

# Commentaires sur les principaux postes de charges

## Charges du personnel

Le budget 2019 prévoit une augmentation des charges de personnel (y compris charges sociales) de CHF 940'490.- par rapport au budget 2018 (+8.1%). Cette augmentation est induite notamment par les éléments suivants :

- La création nécessaire de nouveaux postes représentant 2.85 équivalents temps plein (ETP) coûtera CHF 193'050.- de plus qu'en 2018 en termes de traitements bruts (CHF 151'140.- considérant que l'internalisation du poste de conseiller(ère) en insertion professionnelle est neutre car compensée par une baisse équivalente des aides et subventions). Ces nouveaux postes sont liés à l'augmentation du volume de travail au sein de l'administration communale, tel qu'exposé dans les perspectives des services de l'administration.

Les nouveaux postes que la Municipalité envisage de créer en 2019, déduction faite de diminutions du taux d'activité de certains postes existants, représentent 2.85 ETP et se répartissent comme suit entre les services :

Service, poste	ETP
Secrétariat municipal	
Responsable santé et sécurité au travail (MSST)	0.5
Huissier (augmentation de taux d'activité)	0.05
Service de la population (et secrétariat de l'Administration générale)	
Chef de service (diminution de taux d'activité)	-0.1
Chef de service Administration générale (départ)	-0.8
Déléguée aux affaires sociales	0.8
Service des finances	
Comptable (diminution de taux d'activité)	-0.2
Service de la culture	
Assistante promotion culturelle (augmentation de taux d'activité)	0.2
Régisseur lumière (augmentation de taux d'activité)	0.1
Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	
Conseiller(ère) en insertion prof. (internalisation Activ'Action)	0.5
Service des bâtiments et de l'urbanisme	
Collaborateur(trice) Cité de l'énergie	0.8
Service des infrastructures et de l'environnement	
Collaborateur espaces verts	1.0
<b>Total</b>	<b>2.85</b>

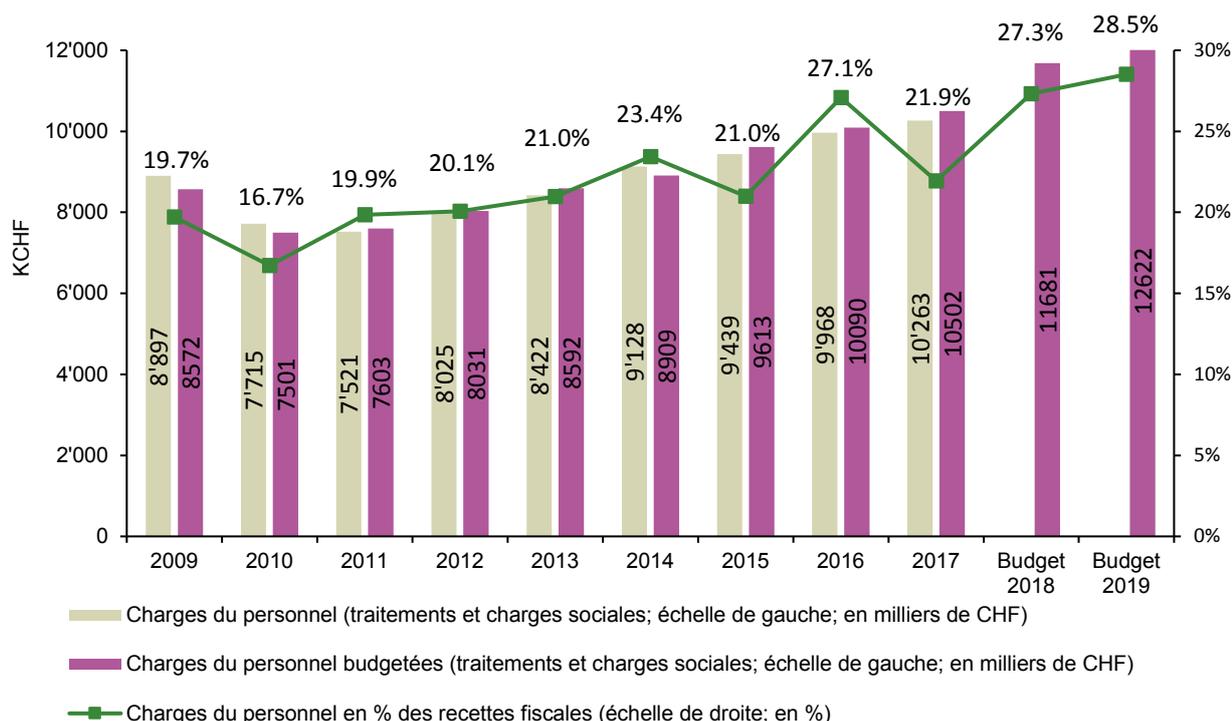
L'augmentation du nombre d'ETP est globalement conforme à l'annonce faite au Conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2017 (2.3 ETP au total) à 0.05 ETP près. D'une part, l'internalisation du poste de conseiller(ère) en insertion professionnelle à raison de 0.5 ETP est en réalité neutre car compensé par une baisse des aides et subventions. D'autre part, l'augmentation du taux d'activité de l'huissier, qui n'était pas prévue en décembre dernier, correspond à son activité effective.

- Les postes créés en 2018, pourvus en cours d'année, déploieront pleinement leurs effets en 2019 pour un coût additionnel de CHF 182'806.-.

- Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement sur proposition des Chefs de service afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent CHF 92'420.-, soit 1.1% des salaires bruts budgétés en 2019 (2018 : CHF 79'680.-, soit 1.1%).
- L'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'art. 43 du règlement du personnel est estimée à CHF 97'530.-, soit 1.2% (non budgété en 2018 mais CHF 43'710.-, soit 0.6% effectivement octroyé).
- Les primes et jubilés représentent CHF 31'100.- (2018 : CHF 46'650.-). Les primes discrétionnaires budgétées sont de CHF 13'800.- (2018 : CHF 16'500.-) alors que les jubilés et primes de retraite, qui découlent du règlement du personnel sont de CHF 17'300.- (2018 : CHF 30'150.-).
- Les charges sociales sur les traitements additionnels, primes et augmentations se monteront à CHF 124'790.-.
- Les taux de contributions sociales sont identiques à 2018 en matière d'AVS, AI, APG, AC, PCFam et LPP. En revanche, le taux de cotisation des allocations familiales passe de 2.315% à 2.83%, occasionnant ainsi un surcoût de CHF 49'370.- par rapport à 2018. Par ailleurs, suite à un appel d'offres réalisé en novembre 2017, les primes d'assurance accident pour le personnel administratif et les primes d'assurance maladie perte de gain pour l'ensemble du personnel ont diminué de CHF 16'390.-. Enfin, nous économiserons CHF 10'610.- suite à la baisse des taux de prime SUVA.
- Certains postes vacants ont été repourvus en 2018 avec un salaire supérieur à celui du collaborateur précédent ou au montant budgété pour CHF 213'598.-. D'autres postes ont été repourvus avec une rémunération inférieure à celle du collaborateur précédent avec un effet favorable pour la commune de CHF 69'629.-. Ces différentiels de salaire s'expliquent par les compétences et l'expérience des candidats, l'opportunité et les conditions du marché.
- Les charges sociales sur ces différentiels de salaire sont estimées à CHF 41'657.-.
- Enfin, d'autres facteurs peuvent influencer marginalement la masse salariale, comme par exemple l'effet en 2019 des écarts entre augmentations de salaires effectives et augmentations de salaires budgétées.

Comme le démontre le graphique ci-après, un palier a été franchi en 2016 dans l'adaptation de l'Administration à l'évolution de la société, alors que les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales restent stables en 2018 et 2019 comparées à 2016.

### Evolution des charges du personnel



A noter que la courbe verte qui montre les charges du personnel en pourcent des recettes fiscales est tirée vers le bas en 2015 et 2017 grâce à des rentrées fiscales plus importantes que prévues. Elle augmente légèrement en 2019 à cause des pertes fiscales liées à RIE III VD et la consolidation des charges de personnel, comme expliqué ci-dessus.

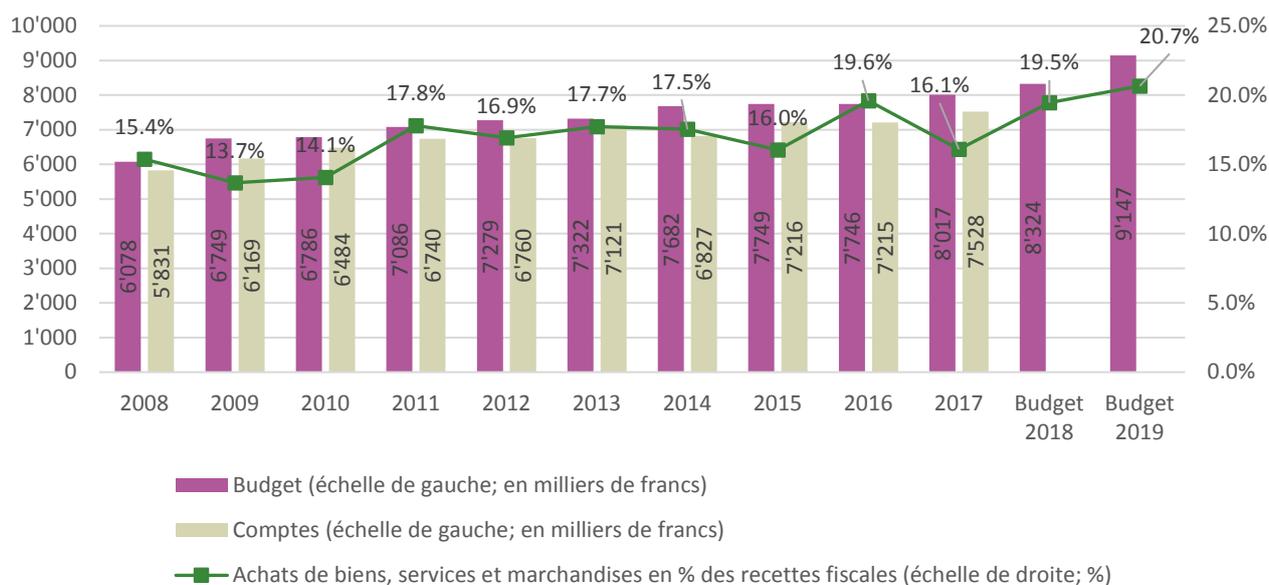
## **Achats de biens, de services et de marchandises**

Le budget des charges liées aux achats de biens, de services et de marchandises connaît une croissance de 9.9% par rapport au budget 2018, soit CHF 823'182.-. Mis en relation avec les recettes fiscales qui augmentent également, l'augmentation du ratio est de l'ordre de 6.2%. Cette dernière décennie, la Municipalité a été très prudente avec l'évolution des coûts liés aux achats de biens, de services et de marchandises. En particulier, en 2018, des économies importantes ont dû être réalisées afin que les charges évoluent au même rythme que les revenus. Ceci a engendré des reports de projets et des retards dans l'entretien des bâtiments mais aussi du mobilier et des installations techniques. Ces retards doivent maintenant être rattrapés. Enfin, il est à noter que les dépenses en biens, services et marchandises effectifs ont systématiquement été inférieurs aux montants budgétés durant cette dernière décennie. Cela tient au processus de suivi budgétaire en lui-même (les crédits octroyés par le Conseil communal ne doivent pas être dépassés, par conséquent les dépenses réelles sont normalement inférieures aux dépenses budgétées), mais dénote également la gestion rigoureuse des dépenses par l'Administration et la Municipalité.

Le budget 2019 en matière d'achats de biens, de services et de marchandises est caractérisé par les éléments particuliers suivants :

- Augmentation des frais d'entretien des bâtiments communaux et scolaires de CHF 144'600.- par rapport à 2018 en raison notamment de la réfection de classes et des stores à Grand-Champ et Mauverney.
- Amélioration du bâtiment de la SIDEMO dans le but d'augmenter la sécurité des employés (CHF +49'000.- par rapport à 2018). Lors de fuite d'ozone, ce système (ventilation tempête) se met en route automatiquement et permet de garantir les seuils de sécurité vitale dans l'enceinte de la station.
- Augmentation des charges de la patinoire mobile : CHF +82'900.- en raison de la création d'une cuisine ainsi que du personnel de la restauration. Une saison plus longue et des animations contribuent également à l'augmentation des charges, mais des recettes supplémentaires sont attendues en lien avec cet investissement.
- Le collège des Perrerets va passer de la consommation de mazout au chauffage à distance. Ce procédé est plus coûteux que le mazout (CHF +143'000.- en 2019). En revanche, les coûts de chauffage à distance diminueront significativement une fois les travaux sur les enveloppes extérieures terminés.
- Le coût des énergies des autres bâtiments augmentera globalement de CHF 42'200.- à cause de la hausse des prix, mais aussi en raison de nouveaux équipements électriques à « En Bord » (chambre froide, circulateurs chauffage et monobloc ventilation).
- Les frais liés à l'informatique augmentent de quelque CHF 63'490.- principalement en raison de la mise aux normes des infrastructures, de la sécurité du réseau, ainsi qu'au support pour tous les logiciels sous licence.
- La promotion économique est dotée d'un budget de CHF 50'000.-. Ce budget est nécessaire pour le nouveau Délégué à la promotion économique. Il permettra le lancement de projets, l'inclusion dans les réseaux, de venir en soutien aux entreprises ainsi que d'avoir une communication promotionnelle.

## Evolution des achats de biens, services et marchandises



## Intérêts et emprunts

Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée et des projets d'investissements prévus et à terminer, nous estimons que la dette à fin 2019 devrait s'élever à CHF 73'155'000.-. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêts et notre politique de maintenir une partie de notre dette à court terme va nous permettre de réduire fortement nos charges financières cette année encore, et ce malgré un volume d'emprunts plus élevé que par le passé. Compte tenu des paramètres évoqués ci-après, le taux moyen budgété des emprunts communaux est estimé à 0.92% pour l'année 2019 (pour comparaison : 1.03% estimé pour l'année 2018).

### Emprunts renouvelés en 2017 et 2018

Le refinancement de l'emprunt auprès de la Bayerische Landesbank, échéance 29 novembre 2017, pour un montant de CHF 10'000'000.-, au taux de 3.16% par an, par un emprunt du même montant auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, échéance 29 novembre 2027, à 0.98% par an, ainsi que le remboursement de l'emprunt de CHF 2'000'000.- auprès des Rentes Genevoises le 10 mars 2018, qui portait un taux de 3.20%, ont contribué significativement à la baisse des charges financières en 2018 et 2019.

### Emprunts renouvelables à court terme

Deux emprunts à court terme auprès de Swissquote Bank avec une échéance de trois mois et à taux négatifs sont en vigueur et la Municipalité prévoit de les renouveler comme suit :

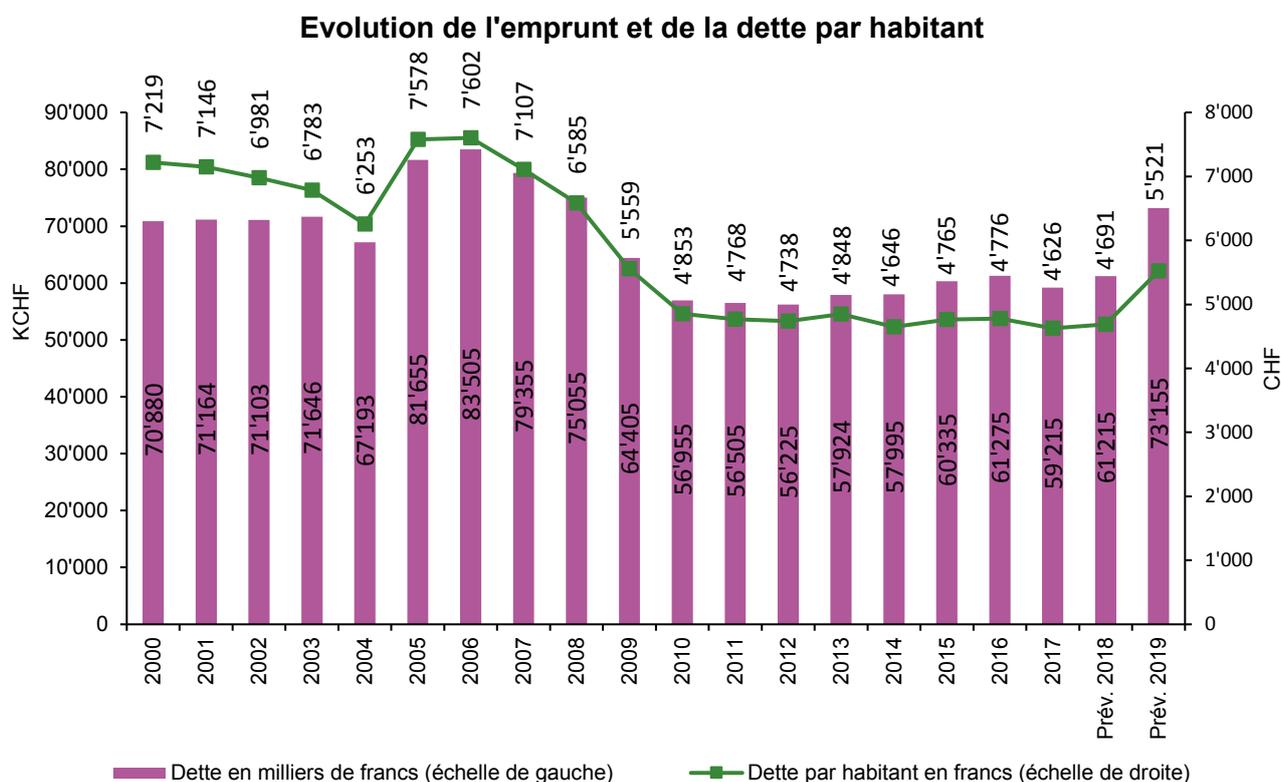
- Augmentation du financement à court terme, échéance 30 novembre 2018, actuellement de CHF 10'000'000.- au taux de -0.32% par an à CHF 12'000'000.- avec une hypothèse de renouvellement pour trois mois reconductibles au taux de -0.10% par an.
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 21 décembre 2018, de CHF 2'500'000.-, actuellement au taux de -0.37% par un emprunt de trois mois renouvelables au taux de -0.10%.

## Nouveaux emprunts à effectuer en 2019

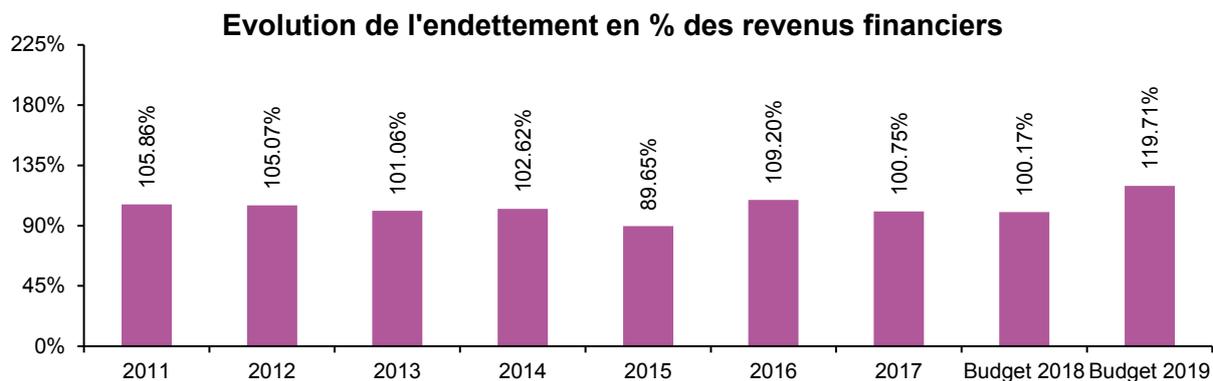
Les dépenses d'investissements prévisionnelles 2019 sont estimées à CHF 16'953'068.-. Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée à CHF 4'217'611.- et de la variation du fonds de roulement, nous estimons que la dette à fin 2019 devrait s'élever à CHF 73'155'000.-, comme indiqué ci-dessus, soit CHF 5'521.- par habitant.

Le plan des dépenses d'investissements est découpé par trimestre et permet d'estimer le volume d'emprunt dont nous aurons besoin, compte tenu des préavis acceptés jusqu'à fin septembre 2018. Le plus conséquent d'entre eux, le préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets, accepté le 14 décembre 2017, nécessitera un financement important prévu au budget 2019. Le financement est assuré par un crédit cadre d'une limite maximale de CHF 20'000'000.- auprès de la Basler Kantonal Bank, dont les avances à terme fixe peuvent être appelées par blocs de CHF 1'000'000.- au minimum. La Municipalité se réserve, bien entendu, le droit de contracter un emprunt au bailleur de fonds le plus compétitif au moment où débutera le chantier.

Dans son rapport sur la politique monétaire du 20 septembre 2018, la Banque nationale suisse (BNS) déclare maintenir le cap expansionniste de sa politique monétaire afin de stabiliser l'évolution des prix et soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue détenus à la BNS demeure fixé à - 0,75% et la marge de fluctuation du Libor à trois mois reste comprise entre - 1,25% et - 0,25%. La BNS continuera d'intervenir, au besoin, sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la BNS à intervenir au besoin sur le marché des changes restent nécessaires pour maintenir à bas niveau l'attrait des placements en francs et, partant, réduire les pressions à la hausse sur le franc. A la lueur de l'examen de la situation économique et monétaire de la BNS, la Municipalité ne s'attend pas à une remontée des taux avant fin 2019, pour autant que l'environnement macro-économique demeure inchangé. Le taux d'intérêt pour les nouveaux emprunts est estimé à 1.30% par an, ce qui est une estimation prudente par rapport aux offres indicatives de la mi-septembre 2018. Ceci est une hypothèse retenue pour l'élaboration du budget et les taux effectifs dépendront des conditions au moment de l'emprunt.



Malgré la hausse prévue de notre niveau d'endettement, le ratio de l'endettement par rapport aux revenus financiers devrait se stabiliser grâce à l'augmentation plus que proportionnelle des revenus financiers. En 2019, il devrait se situer entre 100 et 150%, ce qui correspond à un ratio qualifié de « moyen » par l'Asfco.

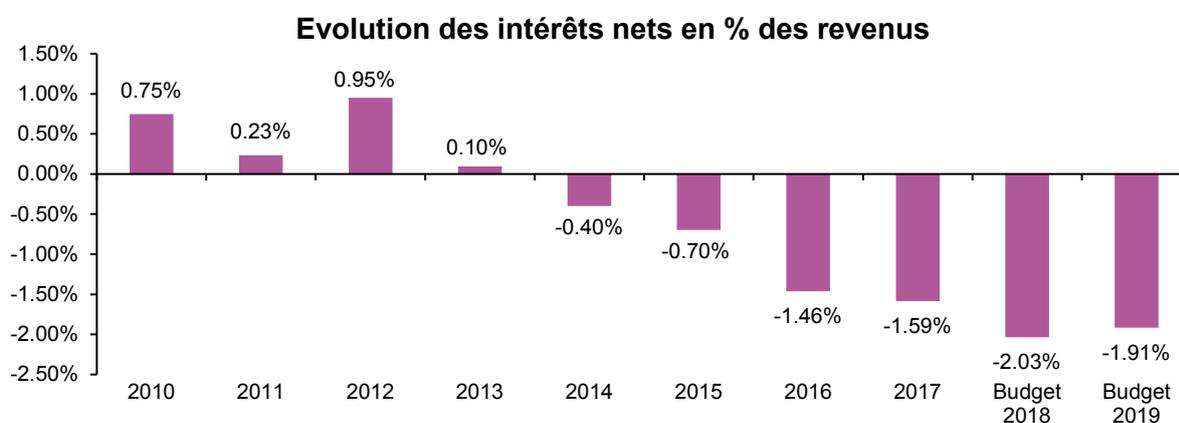


*Endettement brut (court - long terme) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)*

Appréciation selon l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales

< 50 %	Très bon	150 - 200 %	Mauvais
50 % à 100 %	Bon	200 - 300 %	Critique
100 % - 150 %	Moyen	> 300 %	Inquiétant

Parallèlement, nous pouvons constater une évolution très favorable de la charge d'intérêts nets par rapport aux revenus financiers sur la dernière décennie, malgré un très léger repli prévu en 2019. Ceci est dû à notre politique de taux à court terme, au niveau historiquement bas du coût de l'argent, mais aussi à l'augmentation de nos revenus du patrimoine (loyers, droits de superficie, etc).



*Intérêts nets (groupe 32 ./ 42) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)*

Appréciation selon l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales

0 % à 1 %	charge faible	3 % à 5 %	Charge forte
1 % à 3 %	charge moyenne	> 5 %	Charge très forte

## Amortissements

De manière similaire aux précédents budgets présentés dans la nouvelle législature, le calcul des amortissements a été effectué en tenant compte des amortissements extraordinaires importants effectués ces dernières années (CHF 9'300'000.- entre 2011 et 2015 ; CHF 34'300'000.- de 2006 à 2015). Pour chaque crédit d'investissement, la charge d'amortissement budgétée a été calculée en divisant le solde à amortir (total des dépenses, déduction faite des éventuelles subventions, amortissements ordinaires et extraordinaires) par la durée de vie résiduelle de chaque investissement, telle que définie dans le préavis. En effet, la Municipalité est d'avis qu'être trop en avance sur la période d'amortissement telle que définie par la loi fait peser injustement des charges sur les épaules de contribuables qui ne profiteront peut-être jamais des investissements qu'ils ont consentis via leurs impôts, par exemple parce qu'ils auront déménagé, seront décédés ou ne paieront plus d'impôts. C'est le principe d'équité intergénérationnelle.

Lors de sa première application en 2017, cette nouvelle méthodologie a eu pour effet de baisser significativement le montant des amortissements. En 2018 et 2019, la charge globale d'amortissements a progressivement augmenté par rapport au niveau corrigé de 2017 en raison du volume important des crédits votés par le Conseil communal, ainsi que de l'avancement important des travaux en cours. Par ailleurs, nous avons mis en place dès 2017 des processus nous permettant de mieux planifier les décaissements liés aux préavis pour l'année à venir et ainsi estimer les amortissements au plus près de la réalité. Les charges liées aux amortissements du patrimoine administratif et financier sont estimées sur la base des préavis en cours et validées à fin septembre 2018. Sauf cas exceptionnel, seuls les investissements terminés au 31 décembre 2019 feront l'objet d'un amortissement. Tous les amortissements calculés ci-dessous comprennent uniquement les amortissements obligatoires, tels que définis par le règlement sur la comptabilité des communes.

## Amortissements

	2019	2018
Amortissement du patrimoine financier		
230.3303.00 Amortissements du patrimoine financier	306'320	306'320
	<b>306'320</b>	<b>306'320</b>
Amortissements du patrimoine administratif		
151.3312.00 Amortissements théâtre	81'400	81'400
230.3311.00 Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	1'236'050	1'178'331
230.3312.00 Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'343'750	1'006'522
230.3314.00 Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	0	53'912
230.3315.00 Amortissements de subventions d'investissements	0	16'667
513.3312.30 Amortissements du collège Les Tuillières	496'296	496'296
526.3312.30 Amortissements du collège de Grand Champ	686'817	686'817
	<b>3'844'313</b>	<b>3'519'945</b>
Amortissements de fonds affectés		
810.3329.00 Amortissements du service des eaux	171'100	189'179
	<b>171'100</b>	<b>189'179</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>4'321'733</b>	<b>4'015'444</b>

Les défalcatons sont incluses dans la section 33 du plan comptable par nature dans la rubrique « amortissements du patrimoine financier ». Elles sont estimées à CHF 329'700.- pour l'année 2019 (2018 : CHF 732'250.-) et sont basées sur l'historique des cinq dernières années et nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la forte dotation à la provision pour débiteurs douteux faite au 31 décembre 2017 (CHF 1'128'306.- tous types de créances confondus), jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2019.

## Participations cantonales et intercommunales

La charge des péréquations pèse chaque année lourdement sur les finances communales. En 2019, les acomptes pour l'ensemble des péréquations, soit la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière, s'élèvent à CHF 18'306'232.- contre CHF 13'776'476.- au budget 2018, soit une augmentation de plus de 42% (+8% par rapport à 2017). Cela représente 27% du total des charges épurées contre 22.5% en 2018, réduisant ainsi fortement la marge de manœuvre de la Municipalité.

Les montants à charge de la Ville de Gland se présentent comme suit :

	2019	2019	2018	2017
	Acomptes corrigés	Acomptes selon SCL	Acomptes	Décompte
<b>Facture sociale</b>	<b>12'199'397</b>	<b>13'456'280</b>	<b>10'001'140</b>	<b>12'945'227</b>
<i>Prélèvements conjoncturels</i>	<i>2'650'000</i>	<i>3'906'884</i>	<i>1'820'413</i>	<i>3'906'884</i>
<i>Ecrêtage</i>	<i>96'040</i>	<i>96'040</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Répartition solde après prélèvements</i>	<i>9'453'357</i>	<i>9'453'357</i>	<i>8'180'728</i>	<i>9'038'343</i>
<b>Péréquation nette</b>	<b>4'230'538</b>	<b>4'230'538</b>	<b>2'079'602</b>	<b>3'392'370</b>
<i>Population</i>	<i>-7'761'159</i>	<i>-7'761'159</i>	<i>-7'472'254</i>	<i>-7'736'461</i>
<i>Solidarité</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-625'338</i>	<i>0</i>
<i>Dépenses thématiques</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Alimentation</i>	<i>11'991'697</i>	<i>11'991'697</i>	<i>10'177'193</i>	<i>11'128'831</i>
<b>Réforme policière</b>	<b>1'876'297</b>	<b>1'876'297</b>	<b>1'695'734</b>	<b>1'856'686</b>
<i>Charges pour commune sans police</i>	<i>1'098'702</i>	<i>1'098'702</i>	<i>991'198</i>	<i>1'109'334</i>
<i>Répartition du solde</i>	<i>777'595</i>	<i>777'595</i>	<i>704'536</i>	<i>747'352</i>
<b>Total</b>	<b>18'306'231</b>	<b>19'563'115</b>	<b>13'776'476</b>	<b>18'194'283</b>

Cette année encore la facture sociale à charge de toutes les communes vaudoises est en forte augmentation. Le montant total des dépenses intégrées dans la facture sociale prévisionnelle 2019, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, s'élève à CHF 817'485'000.-, soit une hausse de 6.1% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2018. La cause principale est la mise en place du subsidé à l'assurance-maladie limitant la part à charge de l'assuré à 10% du revenu (mesure du volet social RIE III VD) qui coûtera CHF 37'438'200.- de plus en 2019. Les prestations complémentaires AVS/AI et les subventions et aides aux personnes handicapées augmentent de CHF 10'686'600.-. Le revenu d'insertion et la participation cantonale à l'assurance chômage diminuent de CHF 5'751'700.- en raison d'une baisse des dossiers de demande.

Pour la commune de Gland, les prélèvements conjoncturels, calculés par le Service des communes et du logement sur la base des recettes conjoncturelles 2017, sont supérieurs de CHF 2'086'471.- par rapport à 2018 (114.6%). Néanmoins, les acomptes du Canton sont calculés sur la base des impôts conjoncturels 2017 dont il est évident qu'ils resteront très largement supérieurs aux impôts conjoncturels 2018 sur lesquels se basera la facture finale de facture sociale, raison pour laquelle les prélèvements conjoncturels ont été corrigés à la baisse et qu'une demande de correction des acomptes à payer sera adressée au Canton dès le début 2019. Ainsi, les prélèvements conjoncturels corrigés augmenteront de CHF 829'587.- (+45.6%) par rapport au budget 2018.

Pour la première fois, et en vertu de l'introduction d'un nouveau palier d'écrtage, Gland contribuera pour CHF 96'040.- de plus qu'avant. Le solde réparti après prélèvements augmente, quant à lui, de CHF 9'453'357.-

, soit +4.6% par rapport à 2018, sur la base d'un nombre de points écartés à charge de la commune de CHF 15.78, multiplié par la valeur du point d'impôt de CHF 599'072.- (2018 : CHF 15.12 x CHF 541'000.-). Le nombre de points à répartir a augmenté, ainsi que la valeur de notre point. Il en résulte une augmentation de la facture sociale à charge de Gland de 35% par rapport à 2018 et +4% par rapport à 2017.

Au niveau de la péréquation directe, l'alimentation du fonds de péréquation est significativement plus élevée en raison de l'évolution positive de la valeur du point d'impôt. La rétrocession de la couche de la population est en augmentation et conforme aux attentes. En revanche, Gland ne bénéficie plus de la rétrocession de la couche dite de solidarité : impact négatif de CHF 625'338.-. Nous ne bénéficions pas des rétrocessions relatives aux dépenses thématiques (routes, forêts, transports). Nous n'en avons jamais bénéficié, mais le montant global de l'aide aux autres communes a fortement augmenté et nous contribuons à son financement. Ainsi, la péréquation directe nette subit une inflation galopante de 103% par rapport à 2018 ; +25% par rapport à 2017.

Le coût total de la réforme policière augmente de 11% par rapport aux acomptes 2018. Il est composé des charges pour commune sans police, facturé par l'Etat au coût réel aux communes délégataires, mais plafonnées à deux points d'impôts. Les charges pour commune sans police augmentent de CHF 107'504.- par rapport à 2018. Le second élément de calcul est le manque de financement pour l'Etat, couvert par la péréquation en fonction des points d'impôts écartés. L'acompte est fixé à CHF 59.40 par habitant, sur la base de la population déterminée au 31 décembre 2017, soit 13'081 (2018 : CHF 54.90.- x 12'829 habitants au 31 décembre 2016). La répartition du solde augmente ainsi de CHF 73'060.- par rapport à 2018.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'acomptes et que nous comptabiliserons en 2019 le décompte final 2018, qui viendra augmenter ou réduire notre participation à la péréquation. Cependant, étant dans l'incertitude totale quant au solde final de la facture sociale, à la valeur du point d'impôt par habitant de notre commune mais aussi de ceux des autres communes, il est impossible d'en prédire l'impact pour l'instant. En outre, le décompte final de péréquation 2019 aura un impact sur les comptes annuels 2020 seulement.

Hors facture sociale, péréquation directe et réforme policière, les remboursements et participations au Canton diminuent de CHF 57'373.- par rapport au budget 2018 principalement en raison des indemnités pour lignes de trafic régional qui diminuent de 6.3%, soit CHF 67'173.-, ceci en raison notamment de l'augmentation prévue de la quote-part octroyée par la Confédération pour le trafic régional de voyageurs. De plus, cela marque un certain retour à la normale après une forte augmentation budgétée en 2018 due à l'augmentation de la participation du Canton au fonds d'infrastructure ferroviaire pour financer les gros aménagements d'offres ferroviaires qui ont été réalisés dès l'année 2016.

Hors péréquation directe, les remboursements et participations à des communes et associations de communes diminuent de CHF 109'675.- par rapport au budget 2018, ceci principalement en raison de notre participation budgétée au dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) estimée à 0.7 point d'impôt en 2019, contre 1.0 point d'impôt en 2018, compte tenu des projets en cours (effet : CHF -120'000.-).

## **Aides et subventions**

Les aides et subventions à des institutions privées augmentent de 2.0% par rapport à 2018 principalement à cause de la contribution financière de Gland au budget de fonctionnement de NRTV de CHF 130'000.- décidée par le Conseil communal le 9 novembre 2017 via le préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision (NRTV).

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) diminuent de CHF 45'339.- (-1.3%) par rapport à 2018 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

L'internalisation du poste de conseiller(ère) en insertion professionnelle permet de faire baisser les aides individuelles de CHF 41'910.- (dispositif Activ'Action, subvention auparavant versée à l'Association Pro-Jet). Rappelons que cette opération est neutre au niveau du budget.

Par ailleurs, l'aide individuelle au logement est augmentée de CHF 10'000.-, remboursée pour moitié par le Canton. Les autres aides et subventions sont relativement stables d'une année à l'autre.

## Attributions/prélèvements aux fonds

L'attribution prévue au fonds de réserve « eaux » augmente significativement par rapport à 2018 en raison de la bonne maîtrise des charges et de la solide base de recettes affectées. Des attributions importantes au fonds de réserve « égouts », ainsi qu'au fonds de réserve « Equipements communautaires » nouvellement créé sont rendues possibles grâce à la taxe de raccordement, respectivement taxe dite d'équipement communautaire qui seront encaissées en 2019 pour les premiers permis de construire dont la Municipalité prévoit la délivrance en relation avec le nouveau quartier de la Combaz. Les attributions aux autres fonds de réserve sont stables d'une année à l'autre.

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	20'000	20'000
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Eau"	688'705	328'110
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	309'200	292'950
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	123'750	152'960
Attribution au fond de réserve "Equipement communautaires"	2'254'620	0
Attribution au / prélèvement du fonds de réserve "Egouts"	914'360	-108'850
Prélèvement du fonds de réserve "Fonds Cartier"	-60	-4'000
Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	-192'250	-133'940
Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-175'400	-227'000
	<b>3'992'925</b>	<b>370'230</b>
Total des attributions aux fonds de réserve	4'360'635	844'020
Total des prélèvements des fonds de réserve	-367'710	-473'790
	<b>3'992'925</b>	<b>370'230</b>

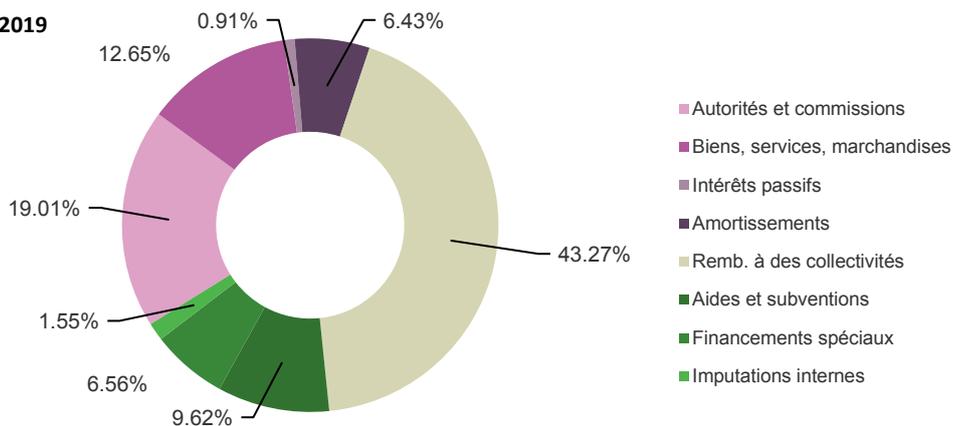
A noter qu'il ne s'agit là que de prévisions et que les attributions, respectivement les prélèvements réels, découleront des charges et des revenus affectés réellement survenus dans l'exercice 2019.

## Imputations internes

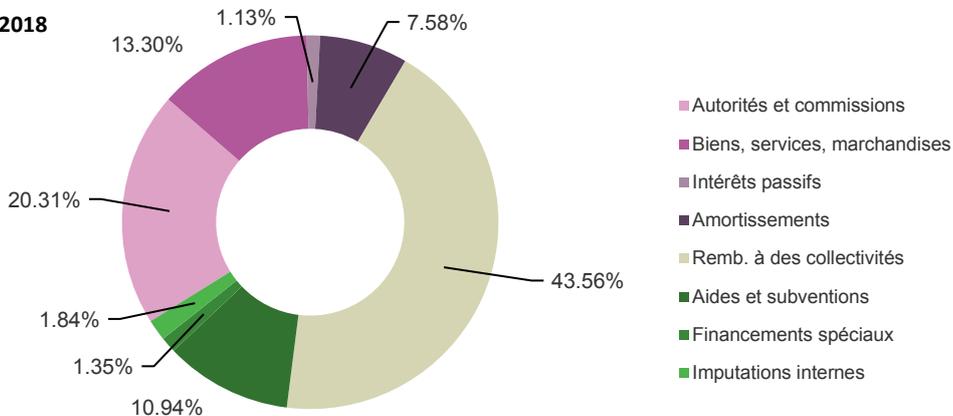
Les imputations internes consistent principalement en imputations des charges financières et frais d'entretien des bâtiments au secteur scolaire. Les imputations internes sont stables en 2019 par rapport à 2018. Pour mémoire, elles avaient été adaptées en 2018 en raison de la baisse des taux d'intérêts des dettes communales.

## Evolution des charges par nature

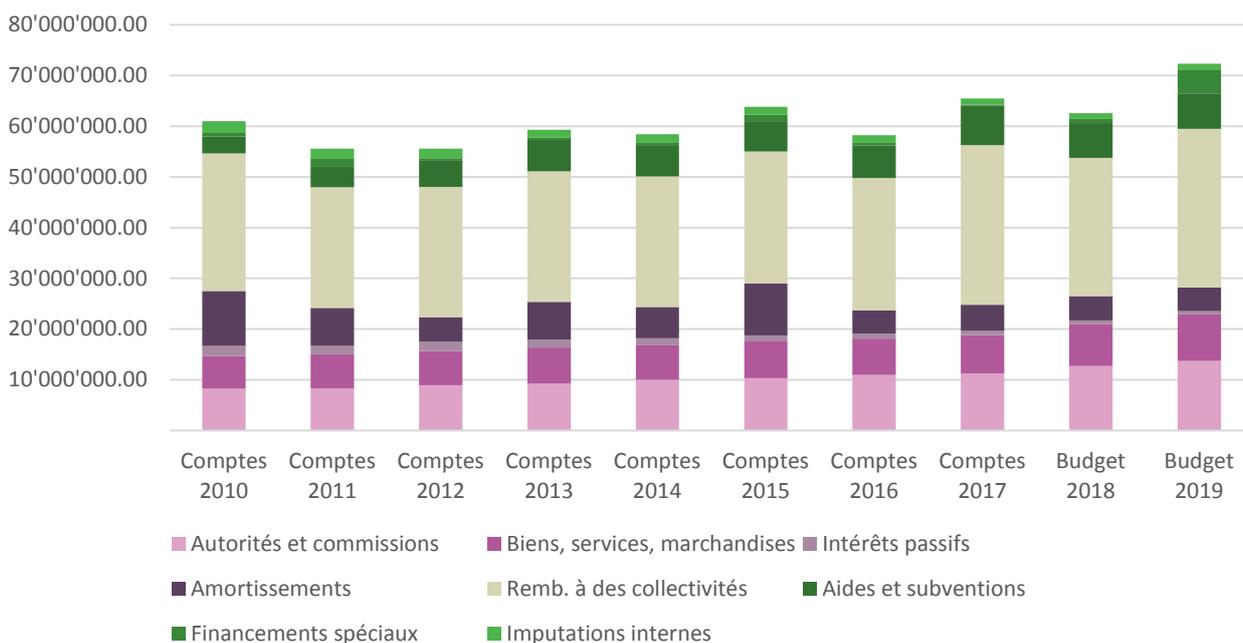
Charges budget 2019



Charges budget 2018



Evolution des charges par nature de 2010 à 2019



## Revenus par nature

	Budget 2019	Budget 2018	Variations	Ecart %
<b>4 Revenus</b>	<b>68'226'041</b>	<b>62'730'661</b>	<b>5'495'380</b>	<b>8.76%</b>
<b>40 Impôts</b>	<b>42'343'800</b>	<b>41'358'000</b>	<b>985'800</b>	<b>2.38%</b>
Impôt revenu et fortune des personnes physiques	33'835'000	32'750'000	1'085'000	3.31%
Impôt bénéfice et capital des personnes morales	2'790'000	3'665'000	-875'000	-23.87%
Impôt foncier	2'650'000	2'550'000	100'000	3.92%
Droits de mutations	1'665'000	1'450'000	215'000	14.83%
Impôt sur les successions et les donations	850'000	380'000	470'000	123.68%
Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	103'800	103'000	800	0.78%
Impôts récupérés après défalcatons	450'000	460'000	-10'000	-
<b>41 Patentes</b>	<b>2'000</b>	<b>3'000</b>	<b>-1'000</b>	<b>-33.33%</b>
Patentes	2'000	3'000	-1'000	-33.33%
<b>42 Revenus du patrimoine</b>	<b>1'927'340</b>	<b>1'951'620</b>	<b>-24'280</b>	<b>-1.24%</b>
Revenus des capitaux du patrimoine financier	17'000	6'000	11'000	183.33%
Revenus des immeubles du patrimoine financier	815'840	839'740	-23'900	-2.85%
Revenus des prêts du patrimoine administratif	128'000	143'000	-15'000	-10.49%
Revenus des immeubles du patrimoine administratif	966'500	962'880	3'620	0.38%
<b>43 Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>11'663'270</b>	<b>7'585'500</b>	<b>4'077'770</b>	<b>53.76%</b>
Emoluments	567'900	379'600	188'300	49.60%
Ecolage	484'750	496'600	-11'850	-2.39%
Taxes de raccordement et d'utilisation	8'554'020	4'727'300	3'826'720	80.95%
Ventes et prestations de service	1'537'000	1'532'400	4'600	0.30%
Remboursement de tiers	66'600	66'600	-	0.00%
Amendes	200'000	200'000	-	0.00%
Autres recettes	253'000	183'000	70'000	38.25%
<b>44 Parts à des recettes cantonales</b>	<b>1'530'500</b>	<b>1'465'500</b>	<b>65'000</b>	<b>4.44%</b>
Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'530'500	1'465'500	65'000	4.44%
<b>45 Participations, remboursements à des collectivités</b>	<b>8'810'121</b>	<b>8'668'651</b>	<b>141'470</b>	<b>1.63%</b>
Canton	784'662	314'710	469'952	149.33%
Communes et associations de communes	8'025'459	8'353'941	-328'482	-3.93%
<b>46 Autres participations et subventions</b>	<b>75'750</b>	<b>79'750</b>	<b>-4'000</b>	<b>-5.02%</b>
Participations et subventions de tiers	75'750	79'750	-4'000	-5.02%
<b>48 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux</b>	<b>754'860</b>	<b>469'790</b>	<b>285'070</b>	<b>60.68%</b>
Prélèvements fonds de réserve et de renouvellement	-	-	-	-
Prélèvements financements spéciaux	754'860	469'790	285'070	60.68%
<b>49 Imputations internes</b>	<b>1'118'400</b>	<b>1'148'850</b>	<b>-30'450</b>	<b>-2.65%</b>
Imputations internes	1'118'400	1'148'850	-30'450	-2.65%

## Commentaires sur les principaux postes de revenus

### Recettes régulières d'impôts

En ce qui concerne les recettes régulières d'impôts, nos prédictions sont basées sur la moyenne historique des cinq dernières années, corrigées des éléments non récurrents et des effets conjoncturels. Nous avons calculé la valeur du point d'impôt communal et considéré la plausibilité de son évolution dans un contexte économique favorable et une conjoncture inflationniste. Enfin, nous avons bien évidemment pris en considération l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises vaudoise (RIE III VD) au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le maintien du coefficient fiscal communal à 62.5%, accepté par le Conseil communal le 4 octobre 2018 via le préavis municipal n° 46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019.

#### **Valeur du point d'impôt communal**

La valeur du point d'impôt communal représente le rendement communal d'un point d'impôt. Exprimé par habitant, cette mesure devient un élément comparable entre communes.

Les impôts réguliers déterminants pour le calcul de la valeur du point d'impôt communal sont, déduction faite des défalcatons, les impôts sur les personnes physiques et personnes morales, l'impôt à la source, l'impôt spécial des étrangers, les impôts complémentaires sur immeubles, les impôts fonciers, ainsi que les impôts récupérés après défalcation. Cette année, est également pris en compte dans le calcul le montant en faveur de Gland résultant de la répartition des CHF 50'000'000.- de compensation du Canton aux communes, soit CHF 442'762.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2019 et est considérée comme une recette d'impôts (compensation d'une perte fiscale) conformément aux communications du Canton et de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2019 est estimée à CHF 600'124.-, soit 3.17% d'accroissement par rapport au budget 2018 (CHF 581'680.-) et stable par rapport aux comptes 2017 (CHF 601'948.-). La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 45.29 pour 2019, ce qui est relativement stable, compte tenu de l'augmentation attendue de la population. Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 45.22 par habitant selon acomptes de péréquation 2019 (base 2017) et était de CHF 46.28 par habitant en 2017. L'augmentation de la valeur du point d'impôt reflète l'arrivée dans la commune de contribuables fortunés, ainsi qu'un contexte économique favorable.

	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2017</b>
<b>Impôts réguliers déterminants</b>	<b>37'507'762</b>	<b>36'355'000</b>	<b>37'621'743</b>
Coefficient fiscal	62.5	62.5	62.5
Valeur du point d'impôt communal (VPIC)	600'124	581'680	601'948
Habitants	13'250	13'050	13'081
VPIC / habitant	45.29	44.57	46.02
Moyenne cantonale	45.22	46.60	46.28

### ***Personnes physiques – revenus et fortune***

En ce qui concerne l'évaluation des recettes fiscales 2019 des personnes physiques, nous avons considéré les départs et les arrivées de citoyens à forte contribution, ainsi qu'un facteur de croissance des acomptes de l'ordre de 1.5% correspondant à la moyenne de la croissance des acomptes constatée sur ces cinq dernières années et corroborée par la hausse moyenne de la population pronostiquée par le Service Cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS). Cela reflète également le taux de chômage actuellement bas et la hausse attendue du revenu disponible des ménages.

### ***Impôt à la source / Impôt spécial étrangers***

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années.

### ***Personnes morales - bénéfices et capital***

En vertu de la troisième réforme vaudoise de l'imposition des entreprises, le taux moyen d'imposition des personnes morales passera de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises. Les pertes fiscales qui en découlent pour la commune sont estimées à CHF 1'641'560.- selon les projections faites par l'Union des communes vaudoises sur la base des chiffres de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et ont été prises en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Malgré l'escalade des conflits commerciaux à l'échelle mondiale et la force relative du franc suisse, les prévisions conjoncturelles restent au beau fixe sur le plan national. Selon la Banque nationale suisse (BNS), les indicateurs conjoncturels restent favorables pour les mois à venir. Le produit intérieur brut helvétique devrait connaître une croissance de l'ordre de 1.9% en 2019. Le chômage devrait encore baisser pour se situer aux alentours de 2.6%. Au niveau de l'économie locale, les signaux sont au vert : l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à CHF 3'253'516.- et l'impôt sur le capital à CHF 366'972.- au 30 septembre 2018. Nous avons donc largement atteint la cible en 2018 et ceci est de bon augure pour 2019, en dépit de la baisse des recettes fiscales des personnes morales engendrée par la RIE III vaudoise. Ces facteurs de croissance ont également été pris en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

### ***Impôt foncier***

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années et de l'évolution du parc immobilier sis sur le territoire communal. L'impôt foncier est un agrégat relativement stable et récurrent par nature.

### ***Autres sources de revenus d'impôts***

Pour les autres sources de revenus d'impôts, telles que les impôts récupérés après défalcatons et les intérêts moratoires, l'impôt complémentaire sur immeubles des sociétés, l'impôt sur les chiens, ainsi que les autres postes de moindre importance, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

### ***Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)***

En ce qui concerne les impôts dits conjoncturels, qui ont par nature un caractère aléatoire et sont irréguliers, tels que les droits de mutation, gains immobiliers, successions et donations et l'impôt complémentaire sur immeubles, l'estimation est basée sur la moyenne historique des 5 dernières années. Nous estimons que cette méthode est objective et au plus proche de la réalité, sans toutefois être imprudente.

## ***Impôts travailleurs frontaliers***

En vertu de l'Accord du 11 avril 1983 relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers, la République française rétrocède à l'Etat de Vaud un pourcentage des salaires, traitements et autres rémunérations similaires reçus par des travailleurs frontaliers imposés en France, lorsque certaines conditions sont remplies (retour au domicile principal quatre fois par semaine ; trajet aller-retour de moins de trois heures). La remise à l'employeur d'une attestation de résidence fiscale délivrée par la République française est également une condition. Si l'une des conditions n'est pas remplie, l'employeur vaudois a l'obligation de retenir l'impôt à la source.

En 2017, l'Administration cantonale des impôts a, pour la première fois, contrôlé systématiquement l'existence de l'attestation de résidence fiscale pour chaque travailleur frontalier annoncé. Faute d'attestation, l'impôt frontalier n'a pas été versé à la commune et nous n'avons perçu que CHF 1'569'790.- contre CHF 2'100'000.- budgétés. Les employeurs ont l'obligation de produire ladite attestation et l'impôt travailleurs frontaliers sera perçu en 2018, faute de quoi l'employeur aura l'obligation de retenir l'impôt à la source. Il y aura donc en 2018 un rattrapage au titre de l'année 2017 sous une forme ou une autre, raison pour laquelle le montant de CHF 2'100'000.- avait été maintenu au budget 2018.

A ce jour l'ACI n'a pas encore reversé les impôts frontaliers 2018 (base salariale 2017) aux communes vaudoises. Le Canton est en attente du paiement de la rétrocession conventionnelle par Paris. Pour mémoire, le montant des impôts travailleurs frontaliers encaissé en 2016 était de CHF 1'972'526.- (base salariale 2015). Nous constatons que le nombre de travailleurs frontaliers inscrits au contrôle des habitants n'a pas significativement varié en 2018. Ainsi, le montant de CHF 2'100'000.- est maintenu au budget 2019 et semble réaliste.

## ***Part à l'impôt sur gains immobiliers***

Nous sommes largement tributaires de l'évolution du marché immobilier et une ou deux importantes opérations peuvent fortement modifier le résultat. Il est important de relever que la moitié des impôts sur les gains immobiliers - droits de mutation - succession / donation est restituée au canton dans le cadre de notre contribution aux différentes péréquations.

## ***Charges liées à la perception d'impôts***

Enfin, les charges liées à la perception d'impôts se basent sur une moyenne historique. De manière similaire au budget 2018, les défalcatons ont été estimées sur la base de l'historique des cinq dernières années et de nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la forte dotation à la provision pour débiteurs douteux faite au 31 décembre 2017 (CHF 1'085'668.00.- pour les créances fiscales), jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2019.

## **Evolution des revenus fiscaux**

Le tableau de la page suivante compare les recettes fiscales budgétées pour l'année 2019 au budget 2018, aux comptes annuels 2017, ainsi qu'à la moyenne des années 2013 à 2017.

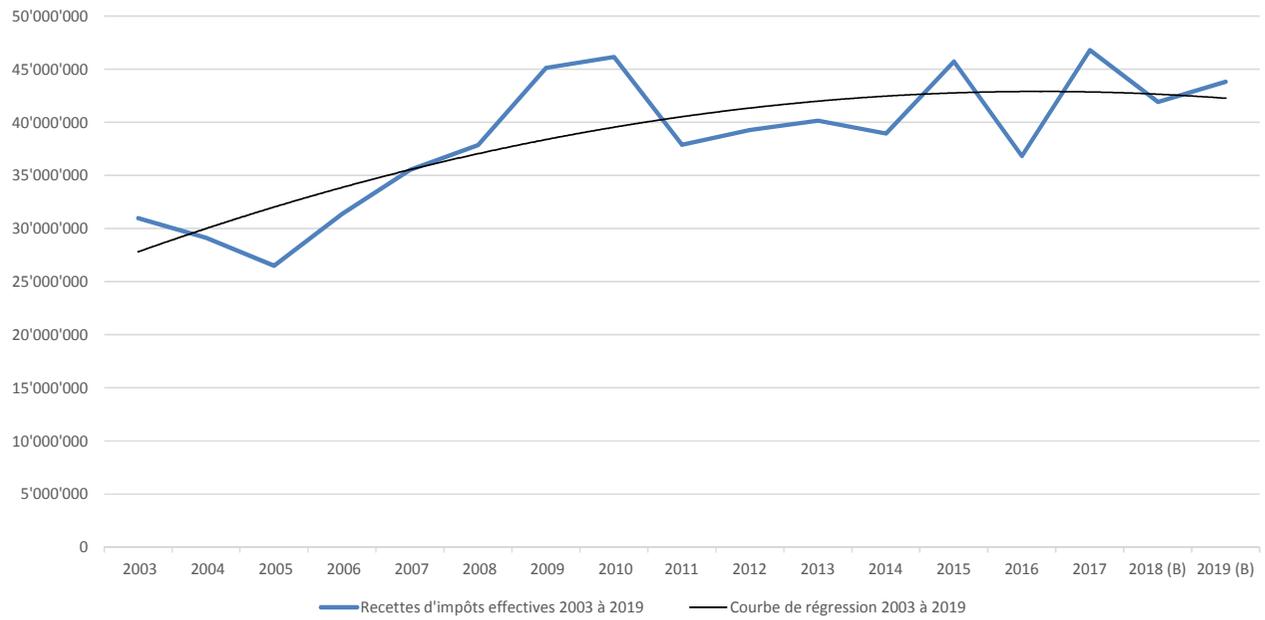
L'évolution des recettes d'impôts réalisées de 2001 à 2017 ainsi que les recettes budgétées pour les années 2018 et 2019 sont montrées sous forme graphique à la page suivante. Ce graphique montre que l'estimation des recettes fiscales pour l'année 2019 suit assez bien la tendance des 15 dernières années, puisque nous positionnons notre pronostic très proche de la courbe de régression (méthode statistique d'estimation).

En outre, le graphique suivant rappelle l'importance relative de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour la Ville de Gland. Cette source de revenu représente 71% environ des recettes d'impôts, ce qui est une situation particulière par rapport à d'autres communes, qui ont relativement plus de revenus fiscaux provenant des entreprises.

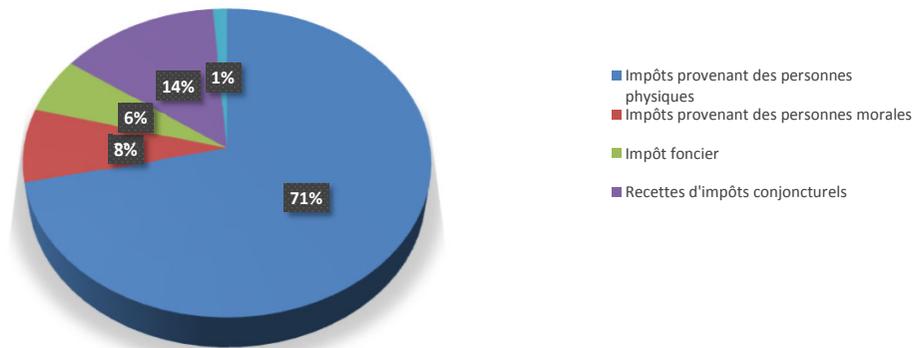
## Analyse des revenus fiscaux des années 2013 à 2019

Comptes	Libellés	Budget 2019	Budget 2018	Variation Budget 2019 vs Budget 2018	Comptes 2017	Variation Budget 2019 vs Comptes 2017	Moyenne Comptes 2013-2017	Variation Budget 2019 vs Moyenne 5 ans
<b>Recettes régulières d'impôts</b>								
210.4001.00	Impôts sur le revenu	24'720'000	24'300'000	1.7%	23'877'657	3.5%	23'539'837	5.0%
210.4002.00	Impôt sur la fortune	4'975'000	4'150'000	19.9%	6'695'907	-25.7%	3'923'087	26.8%
210.4003.00	Impôt à la source	1'230'000	1'200'000	2.5%	1'169'764	5.1%	1'229'902	0.0%
210.4004.00	Impôt sur la dépense (spécial étrangers)	1'095'000	1'000'000	9.5%	1'039'883	5.3%	1'095'963	-0.1%
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des sociétés	1'840'000	3'050'000	-39.7%	1'885'100	-2.4%	2'617'876	-29.7%
210.4012.00	Impôt sur le capital des sociétés	360'000	420'000	-14.3%	310'586	15.9%	313'421	14.9%
210.4013.00	Impôt compl. Sur immeuble sociétés	275'000	195'000	41.0%	348'268	-21.0%	273'785	0.4%
210.4020.00	Impôt foncier	2'680'000	2'550'000	5.1%	2'606'785	2.8%	2'409'906	11.2%
210.4061.00	Impôt sur les chiens	60'000	60'000	0.0%	60'550	-0.9%	54'520	10.1%
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques	1'800	1'000	80.0%	2'775	-35.1%	1'813	-0.7%
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	190'000	190'000	0.0%	125'419	51.5%	193'969	-2.0%
210.4090.10	Intérêts moratoires	260'000	270'000	-3.7%	232'586	11.8%	256'993	1.2%
210.4101.00	Patentes tabacs	0	1'000	-100.0%	0	N/A	961	-100.0%
210.4319.00	Commission de perception	2'200	1'400	57.1%	2'214	-0.6%	1'234	78.3%
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD	442'762	0	N/A	0	N/A	0	N/A
		<b>38'131'762</b>	<b>37'388'400</b>	<b>2.0%</b>	<b>38'357'493</b>	<b>-0.6%</b>	<b>35'913'268</b>	<b>6.2%</b>
<b>Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)</b>								
210.4040.00	Droits de mutations	1'665'000	1'450'000	14.8%	2'093'958	-20.5%	1'663'392	0.1%
210.4050.00	Impôts sur les successions & donations	850'000	380'000	123.7%	2'612'813	-67.5%	853'325	-0.4%
210.4003.10	Impôt sur les frontaliers	2'100'000	2'100'000	0.0%	1'569'791	33.8%	1'729'836	21.4%
210.4411.00	Part à l'impôt sur gains immobiliers	1'525'000	1'460'000	4.5%	2'165'122	-29.6%	1'526'072	-0.1%
		<b>6'140'000</b>	<b>5'390'000</b>	<b>13.9%</b>	<b>8'441'684</b>	<b>-27.3%</b>	<b>5'772'625</b>	<b>6.4%</b>
<b>Recettes totales</b>		<b>44'271'762</b>	<b>42'778'400</b>	<b>3.5%</b>	<b>46'799'177</b>	<b>-5.4%</b>	<b>41'685'893</b>	<b>6.2%</b>
<b>Charges liées à la perception d'impôts</b>								
210.3187.00	Emoluments de perception	320'000	320'000	0.0%	325'319	-1.6%	308'615	3.7%
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	20'000	0	N/A	187	N/A	40'920	-51.1%
210.3290.00	Intérêts compensatoires	50'000	45'000	11.1%	50'621	-1.2%	62'834	-20.4%
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	300'000	700'000	-57.1%	414'955	-27.7%	678'455	-55.8%
		<b>690'000</b>	<b>1'065'000</b>	<b>-35.2%</b>	<b>791'083</b>	<b>-12.8%</b>	<b>1'090'823</b>	<b>-36.7%</b>
<b>Recettes nettes</b>		<b>43'581'762</b>	<b>41'713'400</b>	<b>4.5%</b>	<b>46'008'094</b>	<b>-5.3%</b>	<b>40'595'069</b>	<b>7.4%</b>

### Evolution des recettes d'impôts de 2003 à 2017, budgets 2018 et 2019



### Poids relatif des recettes d'impôts selon leur nature Moyenne 2013 à 2017



## **Revenus du patrimoine**

Les revenus du patrimoine financier et administratif sont stables d'une année à l'autre. Soulignons toutefois, une baisse dans les rendements estimés de la Copropriété du Bochet (CHF -30'000) et les dividendes de la SEIC (CHF -15'000.-), toutes deux ayant besoin de garder des ressources pour s'autofinancer.

## **Taxes, émoluments, produits des ventes**

Les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts, ainsi que des permis de construire ont été estimées en tenant compte des taxes liées au nouveau quartier de la Combaz, soit CHF 1'460'000.- de plus qu'en 2018 pour les taxes et CHF 175'000.- pour les permis de construire. La taxe « Equipement Communautaire » en lien avec les premiers lots délivrés à la Combaz est estimée à CHF 2'254'620.-. A noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve (eau, égouts et équipement communautaire). En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

Les taxes annuelles d'épuration et d'entretien du réseau d'égouts devraient rapporter CHF 75'000.- de plus qu'en 2018 sur la base de la moyenne des trois dernières années et la taxe forfaitaire déchets devrait rapporter CHF 35'100.- de plus selon les habitants et entreprises inscrits à Gland à fin août 2018.

Les produits des taxes d'usage du sol, taxes sur l'éclairage public, taxes pour les énergies renouvelables et pour le développement durable sont quant à eux maintenus au niveau de 2018, selon les estimations qui nous ont été communiquées par la SEIC.

Enfin, la Municipalité espère accroître les recettes du théâtre et de la patinoire de CHF 70'000.- en raison de la billetterie des Concerts de Gland communalisée dès juillet 2019, de la reprise de la saison culturelle et d'une offre étendue à la patinoire couverte de Grand-Champ (restauration, soirées privées, animations).

## **Participations, remboursements à des collectivités publiques**

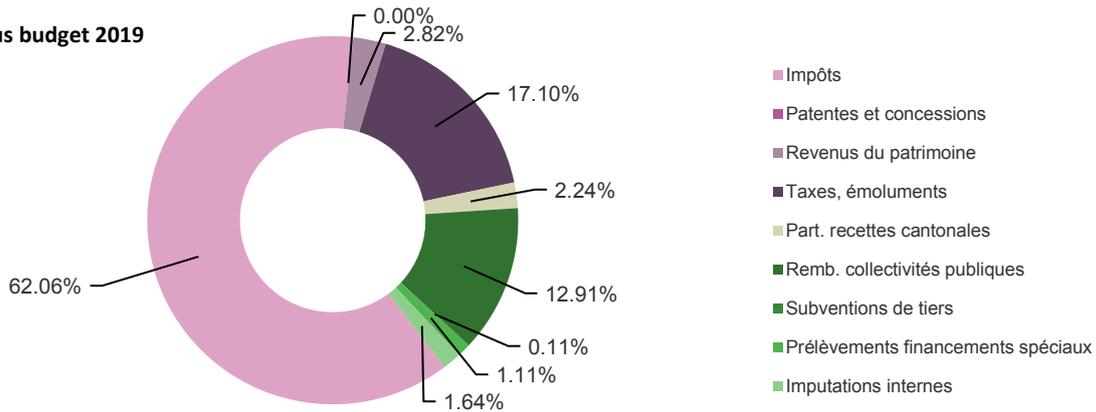
La baisse est principalement induite par la rétrocession de l'Etat afférente à la péréquation indirecte (CHF 336'432.-). Par ailleurs, l'estimation des recettes liées aux finances d'écolage a été réduite de CHF 17'200.- sur la base des élèves d'autres communes enclassés à Gland à la rentrée 2018. En revanche, la participation d'Arzier-le-Muids & Genolier aux frais d'exploitation de SIDEMO augmente de CHF 22'350.-.

## **Autres recettes**

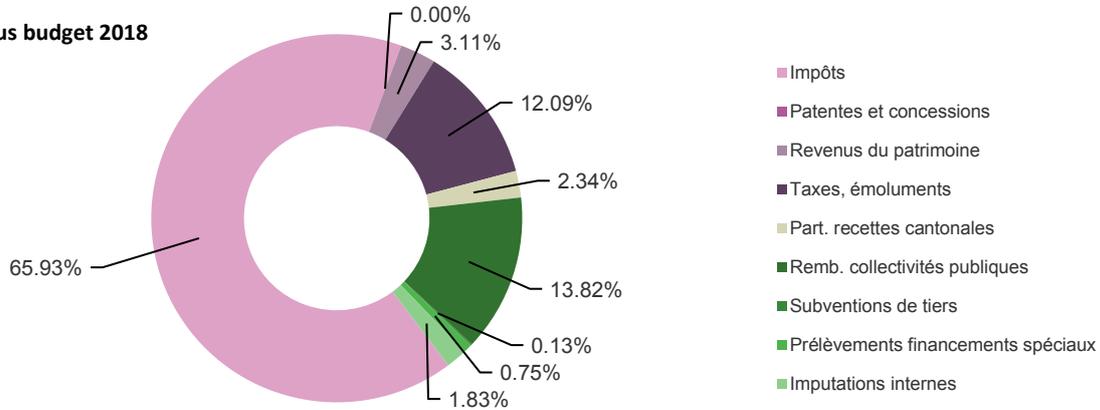
Les autres recettes comprennent essentiellement les émoluments de l'Office des poursuites refacturés, des recettes de publicité sur notre bus TUG et la participation de l'Unité territoriale pour l'entretien de l'éclairage public sur les ponts autoroutiers, identiques à 2018.

## Evolution des revenus par nature

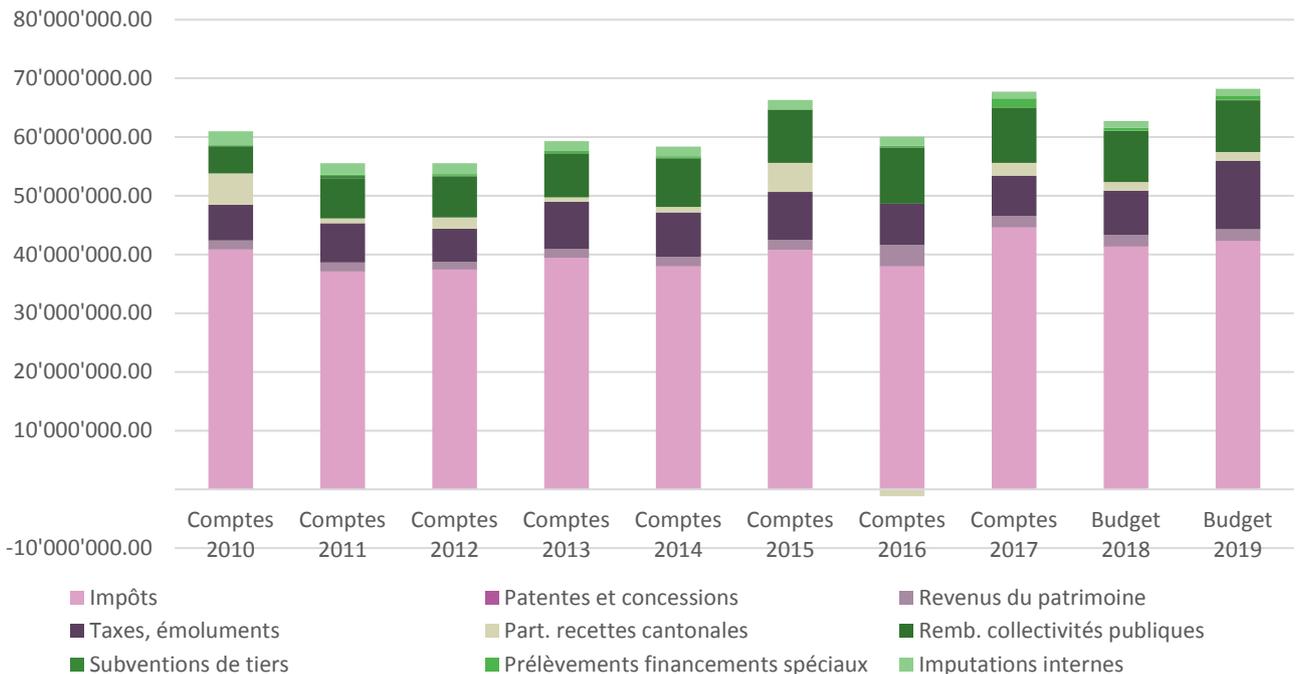
Revenus budget 2019



Revenus budget 2018



Evolution des revenus par nature de 2010 à 2019



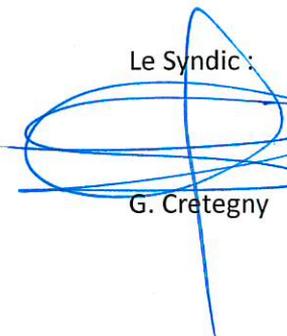
## Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre la décision suivante:

### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 51 relatif au projet de budget pour l'exercice 2019 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e**
- I. - que le projet de budget de l'exercice 2019 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 4'097'047.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 4'217'611.- est accepté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  G. Cretegny

 Le Secrétaire :  J. Niklaus

## Annexes

- Budget 2019 – Récapitulation par fonction
- Budget 2019 – Vue détaillée
- Renseignements complémentaires
- Liste des emprunts au 30 septembre 2018
- Plan des investissements
- Liste des abréviations

RECAPITULATION

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9'641'420.00	674'000.00	8'801'223.00	610'600.00	7'427'083.94	609'865.39
2	FINANCES	16'800'107.00	53'296'521.45	15'088'035.00	52'143'591.00	16'433'614.13	56'450'385.08
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	5'460'100.00	4'133'160.00	2'826'890.00	1'763'970.00	2'627'577.77	1'713'903.17
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	8'403'550.00	5'181'100.00	6'814'583.00	3'705'290.00	6'400'194.82	3'463'940.83
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	5'670'782.00	632'400.00	5'542'172.00	645'450.00	5'377'779.03	653'012.12
6	POLICE	4'158'397.00	697'700.00	4'103'774.00	684'000.00	4'147'973.77	761'393.62
7	SECURITE SOCIALE	19'023'982.00	450'660.00	16'654'940.00	440'610.00	19'671'940.66	689'073.09
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'164'750.00	3'160'500.00	2'766'400.00	2'737'150.00	3'383'630.21	3'418'248.49
	<b>RESULTAT</b>		<b>4'097'046.55</b>	<b>132'644.00</b>		<b>2'290'027.46</b>	
	<b>TOTAUX</b>	<b>72'323'088.00</b>	<b>72'323'088.00</b>	<b>62'730'661.00</b>	<b>62'730'661.00</b>	<b>67'759'821.79</b>	<b>67'759'821.79</b>

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>9'641'420.00</b>	<b>674'000.00</b>	<b>8'801'223.00</b>	<b>610'600.00</b>	<b>7'427'083.94</b>	<b>609'865.39</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>1'593'500.00</b>		<b>1'663'850.00</b>		<b>1'446'245.96</b>	
<b>100</b>	<b>Conseil Communal</b>	<b>143'300.00</b>		<b>117'090.00</b>		<b>122'310.91</b>	
100.3001.00	Rétribution des autorités	30'000.00		25'000.00		24'437.50	
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	60'300.00		65'000.00		67'082.25	
100.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'000.00		2'200.00		3'070.86	
100.3050.00	Assurances de personnes			890.00		890.00	
100.3069.00	Remboursements de frais	10'000.00		4'000.00		3'345.40	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	30'000.00		10'000.00		21'370.50	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8'000.00		8'000.00		688.15	
100.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'000.00		2'000.00		1'426.25	
<b>101</b>	<b>Municipalité</b>	<b>762'600.00</b>		<b>742'760.00</b>		<b>750'099.05</b>	
101.3001.00	Traitements et vacations	558'000.00		558'000.00		583'007.70	
101.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'000.00		49'100.00		51'035.10	
101.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		960.00		1'280.00	
101.3040.00	Cotisations caisse de pension	98'200.00		81'500.00		78'527.55	
101.3069.00	Remboursements de frais	32'200.00		32'200.00		30'200.00	
101.3091.00	Frais formation professionnelle	11'000.00		11'000.00		3'670.00	
101.3099.00	Charges diverses (cadeaux, repas)	10'000.00		10'000.00		2'378.70	
<b>102</b>	<b>Conseil régional</b>	<b>687'600.00</b>		<b>804'000.00</b>		<b>573'836.00</b>	
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'600.00					
102.3526.10	Conseil Régional - Participation	265'000.00		264'000.00		259'440.00	
102.3526.20	Disren	420'000.00		540'000.00		314'396.00	
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>3'047'980.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>2'439'285.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>1'853'812.73</b>	<b>40'596.99</b>
<b>110</b>	<b>Secrétariat du Service de la population</b>	<b>820'680.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>550'015.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>1'215'290.21</b>	<b>84.35</b>
110.3011.00	Traitements	564'650.00		376'700.00		939'570.80	
110.3011.30	Traitements apprentis			23'300.00		17'699.15	
110.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'600.00		35'200.00		84'197.35	
110.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		960.00		1'500.00	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3040.00	Cotisations caisse de pension	91'500.00		60'100.00		146'174.30	
110.3050.00	Assurances accidents & maladie	17'150.00		13'000.00		22'128.85	
110.3069.00	Remboursements de frais	5'400.00		4'200.00		4'019.76	
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'700.00		2'700.00			
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'500.00		1'500.00			
110.3155.00	Entretien des véhicules	3'000.00		3'000.00			
110.3182.00	Télécommunications	2'800.00		1'700.00			
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00					
110.3186.00	Assurances véhicules	900.00		1'700.00			
110.3192.00	Taxes véhicules			1'955.00			
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	48'000.00					
110.3659.00	Dons et subventions casuels	15'000.00		15'000.00			
110.3659.10	Aides à l'étranger	13'000.00		9'000.00			
110.4101.00	Patentes boissons		2'000.00		2'000.00		
110.4311.00	Emoluments actes de moeurs		200.00		200.00		
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux		1'000.00		1'000.00		
110.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						84.35
<b>111</b>	<b>Secrétariat municipal</b>	<b>2'154'100.00</b>		<b>1'820'220.00</b>		<b>569'625.27</b>	<b>40'512.64</b>
111.3011.00	Traitements	1'129'550.00		1'041'700.00			
111.3011.30	Traitements apprentis	27'900.00					
111.3030.00	Cotisations AVS - AI	107'950.00		90'500.00			
111.3031.00	Allocations familiales communales	2'400.00		720.00			
111.3040.00	Cotisations caisse de pension	185'000.00		166'700.00			
111.3050.00	Assurances accidents & maladie	35'200.00		33'700.00			
111.3069.00	Remboursements de frais	2'800.00		1'500.00			
111.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	42'000.00		37'500.00		30'824.74	
111.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	10'000.00		10'000.00		10'743.27	
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	6'500.00		5'300.00		4'665.20	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'500.00		2'500.00		317.15	
111.3170.00	Réceptions, manifestations	180'000.00		150'000.00		138'901.61	
111.3181.00	Ports, affranchissements	65'000.00		65'000.00		56'121.84	
111.3182.00	Télécommunications	5'500.00		5'900.00		7'909.61	
111.3183.00	Frais cartes crédit			2'000.00		1'927.92	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111.3185.10	Honoraires juridiques	30'000.00		30'000.00		16'742.77	
111.3185.20	Honoraires communications	70'600.00		61'200.00		67'806.41	
111.3185.30	Publication Gland Cité	34'000.00		34'000.00			
111.3185.40	Promotion économique	50'000.00					
111.3186.00	Assurances choses et RC	20'200.00		25'000.00		22'422.70	
111.3186.10	Assurances véhicules					30.00	
111.3189.00	Projets de l'administration	15'000.00		15'000.00			
111.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé			40'000.00		42'444.60	
111.3651.00	Remboursements de dégâts	2'000.00		2'000.00			
111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	130'000.00				130'000.00	
111.3654.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon					9'367.45	
111.3659.00	Dons et subventions casuels					15'000.00	
111.3659.10	Aides à l'étranger					9'000.00	
111.3663.00	Aides individuelles aux sports					5'400.00	
111.4101.00	Patentes boissons - tabacs						2'550.00
111.4311.00	Emoluments actes d'orgine et de moeurs						340.00
111.4352.00	Ventes d'imprimés et règlements						125.00
111.4359.00	Ventes et prestations diverses						1'993.44
111.4362.00	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)						19'600.00
111.4391.00	Finances de naturalisation						15'904.20
<b>112</b>	<b>Archives</b>	<b>73'200.00</b>		<b>69'050.00</b>		<b>68'897.25</b>	
112.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		317.75	
112.3102.10	Reliure, restauration de documents	2'000.00		2'000.00		920.00	
112.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	1'000.00		1'000.00			
112.3189.00	Mandat externe	69'200.00		65'050.00		67'659.50	
<b>13</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>274'200.00</b>		<b>248'200.00</b>		<b>371'733.20</b>	
<b>130</b>	<b>Personnel</b>	<b>274'200.00</b>		<b>248'200.00</b>		<b>371'733.20</b>	
130.3011.00	Traitements					142'510.30	
130.3012.00	Personnel intérimaire et missions ponctuelles	15'000.00		15'000.00			
130.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'100.00		1'100.00		12'122.30	
130.3031.00	Allocations familiales communales					620.00	
130.3040.00	Cotisations caisse de pension					22'137.90	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130.3050.00	Assurances accidents & maladie					3'186.55	
130.3069.00	Remboursements de frais	200.00		200.00		221.95	
130.3091.00	Frais formation professionnelle	124'400.00		75'450.00		101'877.90	
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	34'500.00		34'500.00		34'610.90	
130.3093.00	Frais sanitaire du personnel	2'500.00		2'500.00		2'216.15	
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail	60'000.00		55'000.00		23'290.46	
130.3099.00	Charges diverses du personnel (cadeaux, repas)	25'000.00		23'000.00		18'678.79	
130.3189.00	Appui gestion du personnel	11'500.00		23'000.00		10'260.00	
130.3901.00	Imputation interne - Ventilation coût responsable MSST			18'450.00			
<b>15</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES</b>	<b>1'951'120.00</b>	<b>358'400.00</b>	<b>1'791'510.00</b>	<b>315'000.00</b>	<b>1'592'171.45</b>	<b>312'392.45</b>
<b>150</b>	<b>Bibliothèques</b>	<b>555'820.00</b>	<b>184'600.00</b>	<b>530'690.00</b>	<b>184'500.00</b>	<b>488'034.15</b>	<b>183'324.19</b>
150.3011.00	Traitements	366'750.00		354'200.00		326'835.50	
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'300.00					
150.3011.30	Traitements apprentis	9'900.00		13'300.00		11'700.00	
150.3030.00	Cotisations AVS - AI	36'040.00		32'250.00		29'608.70	
150.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		480.00	
150.3040.00	Cotisations caisse de pension	58'300.00		55'900.00		50'535.15	
150.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'750.00		11'900.00		7'783.10	
150.3069.00	Remboursements de frais	2'300.00		2'460.00		1'939.20	
150.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'300.00		7'300.00		5'793.05	
150.3102.00	Achats livres	42'600.00		42'600.00		42'738.15	
150.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	3'500.00		3'500.00		3'391.35	
150.3181.00	Ports, affranchissements	500.00		500.00		216.70	
150.3182.00	Télécommunications	1'100.00		1'300.00		1'537.25	
150.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					409.40	
150.3653.00	Animations publiques	5'000.00		5'000.00		5'066.60	
150.4352.00	Rappels, livres abimés		1'600.00		1'500.00		6'312.05
150.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						663.20
150.4512.00	Part. du canton aux traitements des bibliothécaires		183'000.00		183'000.00		176'348.94
<b>151</b>	<b>Théâtre</b>	<b>458'430.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>401'800.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>379'313.55</b>	<b>49'766.97</b>
151.3011.00	Traitements	166'500.00		143'900.00		115'765.70	
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	25'000.00		25'000.00		31'128.05	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3011.30	Traitements apprentis	2'500.00					
151.3030.00	Cotisations AVS - AI	18'100.00		14'900.00		12'586.35	
151.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		480.00	
151.3040.00	Cotisations caisse de pension	26'300.00		22'300.00		17'886.05	
151.3050.00	Assurances accidents & maladie	5'900.00		5'500.00		3'302.50	
151.3064.00	Remboursement frais de téléphone			720.00		120.00	
151.3069.00	Remboursements de frais	800.00				10.20	
151.3113.00	Achats de mobilier, équipements	40'000.00		25'000.00		20'439.47	
151.3113.10	Location de matériel	3'000.00		3'000.00		4'524.52	
151.3131.00	Fournitures buvette	10'000.00		10'000.00		9'511.17	
151.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	15'000.00		12'000.00		12'536.45	
151.3182.00	Télécommunications	3'450.00		2'600.00		4'023.84	
151.3312.00	Amortissements théâtre	81'400.00		81'400.00		81'400.00	
151.3653.10	Publicité - Promotions	35'000.00		30'000.00		35'599.25	
151.3909.00	Imputations intérêts emprunts	25'000.00		25'000.00		30'000.00	
151.4271.00	Locations du théâtre		25'000.00		25'000.00		9'800.00
151.4359.00	Recettes buvettes		15'000.00		15'000.00		11'596.72
151.4523.00	Régie théâtre / Participations de tiers		20'000.00		20'000.00		28'370.25
<b>152</b>	<b>Activités culturelles</b>	<b>936'870.00</b>	<b>113'800.00</b>	<b>859'020.00</b>	<b>70'500.00</b>	<b>724'823.75</b>	<b>79'301.29</b>
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		1'500.00		2'589.40	
152.3011.00	Traitements	205'350.00		182'500.00		145'372.35	
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	15'000.00		15'000.00		14'051.25	
152.3030.00	Cotisations AVS - AI	20'550.00		17'400.00		13'841.65	
152.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		720.00		720.00	
152.3040.00	Cotisations caisse de pension	33'400.00		29'600.00		23'430.15	
152.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'700.00		6'400.00		3'627.65	
152.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		36.40	
152.3102.00	Promotion événements culturels	45'000.00		40'000.00		46'083.12	
152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00					
152.3182.00	Télécommunications	1'450.00		1'400.00		1'410.99	
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	90'000.00		90'000.00		166'579.79	
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	130'000.00		100'000.00			
152.3652.00	Subvention LEM	150'900.00		149'000.00		129'487.10	
152.3653.00	Subventions annuelles	150'000.00		150'000.00		110'000.00	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
152.3653.10	Subventions ponctuelles	40'000.00		40'000.00		35'600.00	
152.3653.30	Affichage culturel public (SGA)	15'000.00		15'000.00		11'993.90	
152.3802.00	Attribution au fonds d'acquisition d'oeuvres culturelles	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00				
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		110'000.00		70'000.00		64'351.29
152.4653.00	Affichage culturel public ( externe )		500.00		500.00		640.00
152.4902.00	Imputations interne - Boîtes à livres						14'310.00
<b>16</b>	<b>TOURISME</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>51'058.00</b>	<b>51'058.00</b>
<b>160</b>	<b>Tourisme</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>51'058.00</b>	<b>51'058.00</b>
160.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	200.00		200.00		117.00	
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'050.00		3'050.00		3'820.58	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	35'700.00		35'700.00		43'299.85	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'050.00		3'050.00		3'820.57	
160.4066.00	Taxes de séjour, résidences secondaires		42'000.00		42'000.00		51'058.00
<b>17</b>	<b>SPORTS</b>	<b>534'200.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>404'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>3'475.00</b>	
<b>170</b>	<b>Manifestations sportives</b>	<b>534'200.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>404'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>3'475.00</b>	
170.3145.00	Entretien places de sports	83'400.00		49'000.00			
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	392'900.00		310'000.00			
170.3145.15	Entretien des terrains synthétiques			15'000.00			
170.3653.00	Manifestations sportives	38'300.00		11'000.00		475.00	
170.3653.10	Acteurs sportifs externes	7'600.00		10'000.00		3'000.00	
170.3663.00	Aides individuelles aux sports	12'000.00		9'000.00			
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes		130'000.00		100'000.00		
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>1'705'120.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'782'568.00</b>	<b>150'000.00</b>	<b>1'490'668.12</b>	<b>204'776.90</b>
<b>180</b>	<b>Transports publics</b>	<b>1'705'120.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'782'568.00</b>	<b>150'000.00</b>	<b>1'490'668.12</b>	<b>204'776.90</b>
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	140'000.00		140'000.00		126'000.00	
180.3189.00	Cartes journalières CFF - TVA non récupérable	770.00					
180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	1'000'700.00		1'067'873.00		767'944.95	
180.3656.00	Semaine de la mobilité	8'500.00		8'500.00		7'657.07	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
180.3657.00	TUG - Exploitation	492'000.00		501'750.00		562'999.40	
180.3657.10	NOCTAMBUS - Participation	11'300.00		11'345.00		10'905.00	
180.3657.20	Vélos en libre service	31'000.00		31'000.00		149.70	
180.3657.30	Courses expérimentales	20'850.00		22'100.00		15'012.00	
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		130'000.00		140'000.00		136'440.00
180.4359.30	TUG - Rétrocession année précédente						58'336.90
180.4657.00	TUG - Publicité		10'000.00		10'000.00		10'000.00
<b>19</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	<b>493'300.00</b>		<b>429'810.00</b>		<b>617'919.48</b>	<b>1'041.05</b>
<b>190</b>	<b>Informatique</b>	<b>493'300.00</b>		<b>429'810.00</b>		<b>617'919.48</b>	<b>1'041.05</b>
190.3011.00	Traitements					156'267.05	
190.3030.00	Cotisations AVS - AI					13'679.62	
190.3031.00	Allocations familiales communales					120.00	
190.3040.00	Cotisations caisse de pension					24'369.75	
190.3050.00	Assurances accidents & maladie					3'605.60	
190.3069.00	Remboursements de frais					1'113.30	
190.3101.20	Imprimés et fournitures de bureau	30'840.00		26'600.00		22'684.85	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	83'860.00		89'700.00		119'305.15	
190.3111.10	Leasings photocopieurs & imprimantes	105'900.00		102'360.00		97'665.55	
190.3151.00	Contrats maintenance	209'530.00		173'100.00		135'813.93	
190.3151.10	Entretien matériel informatique					3'562.80	
190.3182.00	Télécommunications - Abt Internet	9'400.00		9'650.00		8'934.65	
190.3189.00	Honoraires, frais assistance	53'770.00		11'100.00		11'670.75	
190.3189.10	Site Internet			17'300.00		19'126.48	
190.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						1'041.05

**FINANCES**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>16'800'107.00</b>	<b>53'296'521.45</b>	<b>15'088'035.00</b>	<b>52'143'591.00</b>	<b>16'433'614.13</b>	<b>56'450'385.08</b>
<b>20</b>	<b>COMPTABILITE</b>	<b>587'990.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>590'940.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>485'325.97</b>	<b>134'377.05</b>
<b>200</b>	<b>Comptabilité générale</b>	<b>587'990.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>590'940.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>485'325.97</b>	<b>134'377.05</b>
200.3011.00	Traitements	406'900.00		412'200.00		329'692.65	
200.3030.00	Cotisations AVS - AI	37'900.00		36'300.00		28'940.05	
200.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		1'440.00		1'440.00	
200.3040.00	Cotisations caisse de pension	66'100.00		62'400.00		53'286.55	
200.3050.00	Assurances accidents & maladie	12'350.00		13'400.00		7'607.35	
200.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		687.05	
200.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8'000.00		10'000.00		2'639.25	
200.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	500.00		500.00			
200.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	500.00		500.00			
200.3182.00	Télécommunications	1'800.00		1'700.00		1'526.48	
200.3184.00	Contentieux, frais de poursuites	32'000.00		32'000.00		39'506.59	
200.3185.00	Honoraires de la fiduciaire	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
200.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						17'513.99
200.4362.00	Remboursements frais de poursuite		12'000.00		12'000.00		11'863.06
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		
200.4901.00	Imputations internes - Gestion eau-égout		105'000.00		105'000.00		105'000.00
<b>21</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>690'000.00</b>	<b>44'271'762.45</b>	<b>1'065'000.00</b>	<b>42'778'400.00</b>	<b>1'876'750.67</b>	<b>46'799'176.97</b>
<b>210</b>	<b>Impôts</b>	<b>690'000.00</b>	<b>44'271'762.45</b>	<b>1'065'000.00</b>	<b>42'778'400.00</b>	<b>1'876'750.67</b>	<b>46'799'176.97</b>
210.3187.00	Emoluments de perception	320'000.00		320'000.00		325'319.47	
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	20'000.00				186.90	
210.3290.00	Intérêts compensatoires	50'000.00		45'000.00		50'621.07	
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	300'000.00		700'000.00		1'500'623.23	
210.4001.00	PP - Revenus et bénéfices en capital		24'720'000.00		24'300'000.00		23'877'657.22
210.4002.00	PP - Fortune		4'975'000.00		4'150'000.00		6'695'907.02
210.4003.00	Impôts à la source		1'230'000.00		1'200'000.00		1'169'763.92
210.4003.10	Impôts travailleurs frontaliers		2'100'000.00		2'100'000.00		1'569'790.75
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers		1'095'000.00		1'000'000.00		1'039'882.68
210.4011.00	PM - Bénéfice		1'840'000.00		3'050'000.00		1'885'099.75

**FINANCES**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4012.00	PM - Capital		360'000.00		420'000.00		310'585.50
210.4013.00	PM - Impôts complémentaires s/immeubles		275'000.00		195'000.00		348'268.25
210.4020.00	Impôts fonciers		2'680'000.00		2'550'000.00		2'606'785.00
210.4040.00	Droits de mutation		1'665'000.00		1'450'000.00		2'093'957.65
210.4050.00	Successions et donations		850'000.00		380'000.00		2'612'812.90
210.4061.00	Chiens		60'000.00		60'000.00		60'550.00
210.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		1'800.00		1'000.00		2'775.00
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		190'000.00		190'000.00		125'418.89
210.4090.10	Intérêts moratoires		260'000.00		270'000.00		232'585.84
210.4101.00	Patentes tabacs				1'000.00		
210.4319.00	Commission de perception		2'200.00		1'400.00		2'214.15
210.4411.00	Gains immobiliers		1'525'000.00		1'460'000.00		2'165'122.45
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD		442'762.45				
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>12'635'997.00</b>	<b>8'888'159.00</b>	<b>10'870'343.00</b>	<b>9'228'591.00</b>	<b>12'003'115.56</b>	<b>9'516'831.06</b>
<b>220</b>	<b>Service financier</b>	<b>12'635'997.00</b>	<b>8'888'159.00</b>	<b>10'870'343.00</b>	<b>9'228'591.00</b>	<b>12'003'115.56</b>	<b>9'516'831.06</b>
220.3183.00	Frais bancaires & CP	13'000.00		13'000.00		9'262.74	
220.3183.10	Frais et commissions emprunts	20'000.00		15'000.00		400.00	
220.3223.00	Intérêts des emprunts	610'000.00		664'300.00		793'462.85	
220.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	1'300.00		850.00		1'296.18	
220.3301.10	Charges extraordinaires					35.79	
220.3522.00	Péréquation - Participation	11'991'697.00		10'177'193.00		10'345'564.00	
220.3522.65	Péréquation - Participation - Solde année en cours					853'094.00	
220.4221.00	Intérêts des comptes-courants & CP		12'000.00		1'000.00		11'878.89
220.4221.10	Escomptes créanciers		5'000.00		5'000.00		5'959.70
220.4249.00	Gains comptables						7'099.27
220.4250.00	Intérêts, dividendes (SRE-SEIC, etc)		128'000.00		143'000.00		90'130.00
220.4342.00	Taxe usage du sol		471'500.00		471'500.00		366'315.70
220.4361.00	Participation au bénéfice assurances						10'567.60
220.4363.00	Récupérations actes de défauts de biens						1'917.45
220.4411.10	Redistribution taxe CO2		5'500.00		5'500.00		6'392.45
220.4522.00	Péréquation - Rétrocession Etat		7'761'159.00		8'097'591.00		7'365'800.00
220.4522.10	Péréquation - Rétrocession année précédente						661'850.00
220.4522.65	Péréquation - Rétroc.Etat - Solde année en cours						386'420.00

FINANCES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.4909.00	Imputations internes - Intérêts		505'000.00		505'000.00		602'500.00
<b>23</b>	<b>AMORTISSEMENTS &amp; RESERVES</b>	<b>2'886'120.00</b>		<b>2'561'752.00</b>		<b>2'068'421.93</b>	
<b>230</b>	<b>Amortissements et réserves non-ventilées</b>	<b>2'886'120.00</b>		<b>2'561'752.00</b>		<b>2'068'421.93</b>	
230.3303.00	Amortissements du patrimoine financier	306'320.00		306'320.00		306'320.00	
230.3311.00	Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	1'236'050.00		1'178'331.00		666'138.15	
230.3312.00	Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'343'750.00		1'006'522.00		1'015'505.05	
230.3314.00	Amort. subventions d'invest. à des associations de communes			53'912.00		28'958.73	
230.3315.00	Amortissements de subventions d'investissements			16'667.00			
230.3321.00	Amortissements suppl. patrimoine administratif					51'500.00	

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>BÂTIMENTS ET URBANISME</b>	<b>5'460'100.00</b>	<b>4'133'160.00</b>	<b>2'826'890.00</b>	<b>1'763'970.00</b>	<b>2'627'577.77</b>	<b>1'713'903.17</b>
<b>30</b>	<b>Administration</b>	<b>1'150'540.00</b>		<b>1'003'110.00</b>		<b>812'872.78</b>	<b>3'970.90</b>
<b>300</b>	<b>Administration</b>	<b>1'150'540.00</b>		<b>1'003'110.00</b>		<b>812'872.78</b>	<b>3'970.90</b>
300.3011.00	Traitements	870'950.00		758'700.00		617'154.15	
300.3030.00	Cotisations AVS - AI	81'150.00		66'700.00		54'105.20	
300.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		1'200.00		1'360.00	
300.3040.00	Cotisations caisse de pension	142'450.00		121'200.00		100'704.55	
300.3050.00	Assurances accidents & maladie	36'100.00		38'100.00		26'914.05	
300.3069.00	Remboursements de frais	6'400.00		4'800.00		5'292.65	
300.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'000.00		5'000.00		1'163.63	
300.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	600.00		600.00		165.00	
300.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	300.00		300.00		182.12	
300.3182.00	Télécommunications	4'550.00		4'900.00		4'667.28	
300.3186.00	Assurances véhicules	600.00		610.00		609.40	
300.3189.00	Frais divers - Tirages	1'000.00		1'000.00		554.75	
300.4356.00	Services à des tiers						3'970.90
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>4'162'560.00</b>	<b>3'858'160.00</b>	<b>1'671'780.00</b>	<b>1'663'970.00</b>	<b>1'709'995.42</b>	<b>1'612'403.92</b>
<b>350</b>	<b>Bâtiments patrimoine administratif</b>	<b>4'049'110.00</b>	<b>3'254'220.00</b>	<b>1'566'330.00</b>	<b>1'030'030.00</b>	<b>1'560'964.77</b>	<b>968'271.32</b>
350.3011.00	Traitements des concierges	159'650.00		158'200.00		153'434.10	
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	108'200.00		80'000.00		41'929.35	
350.3030.00	Cotisations AVS - AI	24'950.00		23'500.00		16'206.75	
350.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		480.00		340.00	
350.3040.00	Cotisations caisse de pension	30'300.00		25'800.00		25'201.70	
350.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'150.00		8'800.00		4'397.30	
350.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'500.00		2'000.00		3'209.10	
350.3114.00	Achats de machines d'entretien	25'000.00		25'000.00		15'672.70	
350.3122.00	Achats de gaz	16'900.00		16'400.00		8'653.85	
350.3123.00	Achats d'électricité	116'300.00		93'800.00		89'993.80	
350.3124.00	Achats de mazout	79'400.00		72'900.00		41'968.00	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	112'000.00		110'000.00		101'011.72	
350.3141.00	Entretien des bâtiments	727'600.00		583'000.00		732'458.27	

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3154.00	Entretien des machines d'exploitation	15'000.00		15'000.00		14'995.47	
350.3156.00	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	255'500.00		235'000.00		229'786.90	
350.3161.00	Loyer locaux - Borgeaud 12	51'500.00		49'420.00		21'590.00	
350.3182.00	Télécommunications - Concierges	5'650.00		11'400.00		5'948.04	
350.3182.10	Télécommunications - Cabines	1'450.00		1'430.00		1'314.15	
350.3182.20	Télécommunications - Alarmes	3'600.00		3'600.00		2'953.95	
350.3186.00	Assurances immeubles	50'600.00		50'600.00		49'753.72	
350.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					145.90	
350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	2'254'620.00					
350.4271.00	Location des salles communales et du refuge		58'000.00		58'000.00		47'240.00
350.4271.10	Location Montoly - AVASAD		113'700.00		113'700.00		113'707.40
350.4271.15	Location Montoly - AAS		38'300.00		38'300.00		38'297.40
350.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges - divers)		19'200.00		19'200.00		19'200.00
350.4271.30	Location UAPE Mauverney		140'150.00		140'150.00		140'151.00
350.4271.45	Location UAPE - Perrerets		134'500.00		134'480.00		134'484.00
350.4271.80	Stand, tirs militaires		750.00		750.00		750.00
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		2'254'620.00				
350.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						2'730.40
350.4363.00	Remboursement dommages (assurances, vandalisme,...)						21'658.05
350.4901.00	Imputations internes - Conciergerie Temple				12'000.00		12'000.00
350.4901.10	Imputation interne - Ventilation coût responsable MSST				18'450.00		
350.4902.00	Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires		60'000.00		60'000.00		65'536.67
350.4902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires		435'000.00		435'000.00		372'516.40
<b>351</b>	<b>Bâtiments patrimoine financier</b>	<b>113'450.00</b>	<b>603'940.00</b>	<b>105'450.00</b>	<b>633'940.00</b>	<b>149'030.65</b>	<b>644'132.60</b>
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	33'000.00		25'000.00		22'584.75	
351.3141.40	Ch. du Vernay 2 - Charges & entretien					219.45	
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	40'000.00		40'000.00		61'636.95	
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	9'000.00		9'000.00		9'270.45	
351.3186.00	Assurances immeubles	5'750.00		5'750.00		4'653.50	
351.3191.00	Impôts et taxes diverses	700.00		700.00		665.55	
351.3909.20	Immeuble s/Vignes - Imputations intérêts	25'000.00		25'000.00		50'000.00	
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location		180'000.00		180'000.00		180'000.00
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location		140'000.00		140'000.00		151'212.60
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location		170'000.00		200'000.00		200'000.00

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.4231.40	SDIS - Location locaux		107'940.00		107'940.00		107'940.00
351.4659.00	Immeuble s/Vignes - Participations Etat & Confédération		6'000.00		6'000.00		4'980.00
<b>36</b>	<b>URBANISME</b>	<b>147'000.00</b>	<b>275'000.00</b>	<b>152'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>104'709.57</b>	<b>97'528.35</b>
<b>360</b>	<b>Urbanisme</b>	<b>147'000.00</b>	<b>275'000.00</b>	<b>152'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>104'709.57</b>	<b>97'528.35</b>
360.3003.00	Indemnités commission d'urbanisme	7'000.00		7'000.00			
360.3102.00	Avis d'enquêtes	13'000.00		13'000.00		12'318.15	
360.3185.00	Honoraires ingénieurs et architectes	40'000.00		55'000.00		40'583.20	
360.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	25'000.00		25'000.00		17'311.72	
360.3185.20	Honoraires urbaniste	60'000.00		50'000.00		14'397.50	
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	2'000.00		2'000.00		20'037.00	
360.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					62.00	
360.4313.00	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		275'000.00		100'000.00		91'528.35
360.4516.00	Etat - Subside "Cité de l'énergie"						6'000.00

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>8'403'550.00</b>	<b>5'181'100.00</b>	<b>6'814'583.00</b>	<b>3'705'290.00</b>	<b>6'400'194.82</b>	<b>3'463'940.83</b>
<b>40</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>884'750.00</b>		<b>805'670.00</b>		<b>646'295.04</b>	<b>566.10</b>
<b>400</b>	<b>Administration</b>	<b>884'750.00</b>		<b>805'670.00</b>		<b>646'295.04</b>	<b>566.10</b>
400.3011.00	Traitements	666'200.00		608'700.00		498'269.20	
400.3030.00	Cotisations AVS - AI	62'100.00		53'500.00		43'617.30	
400.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		960.00		720.00	
400.3040.00	Cotisations caisse de pension	108'400.00		97'500.00		72'689.45	
400.3050.00	Assurances accidents & maladie	29'300.00		30'300.00		21'696.95	
400.3069.00	Remboursements de frais	1'500.00		1'200.00		1'345.50	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'600.00		4'600.00		1'737.47	
400.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	3'000.00		3'000.00		2'382.05	
400.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'700.00		500.00		182.03	
400.3182.00	Télécommunications	4'150.00		3'800.00		3'045.69	
400.3186.00	Assurances véhicules	600.00		610.00		609.40	
400.3189.00	Frais divers - Tirages	1'000.00		1'000.00			
400.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						566.10
<b>41</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>174'550.00</b>	<b>221'400.00</b>	<b>149'333.00</b>	<b>215'300.00</b>	<b>3'740.10</b>	<b>122'531.05</b>
<b>410</b>	<b>Terrains</b>	<b>129'550.00</b>	<b>217'900.00</b>	<b>129'333.00</b>	<b>211'800.00</b>		<b>117'431.05</b>
410.3162.00	Redevance, soulte	129'550.00		129'333.00			
410.4232.00	Loyers, terrains et fermages		217'900.00		211'800.00		117'431.05
<b>415</b>	<b>Forêts</b>	<b>45'000.00</b>	<b>3'500.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>3'500.00</b>	<b>3'740.10</b>	<b>5'100.00</b>
415.3146.00	Entretien des forêts	45'000.00		20'000.00		3'740.10	
415.4355.00	Vente de bois		3'500.00		3'500.00		5'100.00
<b>42</b>	<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>185'000.00</b>		<b>225'000.00</b>		<b>320'973.46</b>	
<b>425</b>	<b>Infrastructures</b>	<b>185'000.00</b>		<b>225'000.00</b>		<b>320'973.46</b>	
425.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	175'000.00		215'000.00		311'392.45	
425.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	10'000.00		10'000.00		9'581.01	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>43</b>	<b>ROUTES</b>	<b>1'228'910.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'265'280.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'175'385.00</b>	<b>20'029.83</b>
<b>430</b>	<b>Service des routes</b>	<b>1'228'910.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'265'280.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'175'385.00</b>	<b>20'029.83</b>
430.3011.00	Traitements	515'000.00		521'500.00		512'505.35	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	48'000.00		45'900.00		44'863.50	
430.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		1'200.00		1'120.00	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	81'800.00		80'100.00		79'543.65	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	22'650.00		27'100.00		22'316.90	
430.3061.00	Remboursements de frais					70.70	
430.3064.00	Remboursement frais de téléphone			480.00		480.00	
430.3065.00	Frais d'habillement	22'000.00		18'000.00		15'910.65	
430.3069.00	Remboursements de frais	800.00		1'500.00		233.00	
430.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'200.00		1'200.00		240.55	
430.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	30'000.00		25'000.00		48'508.01	
430.3115.00	Achat véhicule - Leasing			20'000.00			
430.3133.00	Produits et fournitures divers	57'000.00		37'500.00		26'904.05	
430.3135.00	Achats de sel, chlorure	15'000.00		15'000.00		14'809.95	
430.3142.00	Entretien du réseau routier	345'000.00		380'000.00		316'105.33	
430.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	67'000.00		65'000.00		64'239.82	
430.3182.00	Télécommunications	1'500.00		2'200.00		1'841.49	
430.3186.00	Assurances véhicules	14'200.00		13'500.00		12'121.30	
430.3188.00	Déneigement	6'800.00		6'400.00		9'349.25	
430.3192.00	Taxes véhicules			3'700.00		4'221.50	
430.4359.00	Prestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'000.00
430.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						14'236.45
430.4363.00	Remboursement dommages (assurances, vandalisme,...)						793.38
<b>44</b>	<b>PARCS, PROMENADES, CIMETIERE</b>	<b>980'440.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>886'510.00</b>	<b>9'200.00</b>	<b>951'720.62</b>	<b>21'412.05</b>
<b>440</b>	<b>Parcs, Promenades, Cimetière</b>	<b>980'440.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>886'510.00</b>	<b>9'200.00</b>	<b>951'720.62</b>	<b>21'412.05</b>
440.3011.00	Traitements	530'750.00		452'100.00		386'774.10	
440.3011.30	Traitements apprentis	12'500.00		9'100.00			
440.3030.00	Cotisations AVS - AI	50'600.00		40'600.00		29'413.93	
440.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		960.00		960.00	
440.3040.00	Cotisations caisse de pension	82'100.00		68'500.00		58'863.60	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3050.00	Assurances accidents & maladie	23'900.00		22'700.00		16'842.85	
440.3064.00	Remboursement frais de téléphone			600.00		600.00	
440.3065.00	Frais d'habillement	5'500.00		8'300.00		3'486.45	
440.3069.00	Remboursements de frais	1'200.00		1'500.00		132.50	
440.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	15'000.00		16'500.00		59'892.20	
440.3115.00	Achat véhicule - Leasing			10'000.00			
440.3133.00	Produits et fournitures divers	15'700.00		15'700.00		13'536.10	
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	85'000.00		59'000.00		19'635.80	
440.3145.10	Entretien des parcs, jardins et plantations	75'500.00		87'500.00		44'814.23	
440.3145.15	Entretien des terrains synthétiques					14'800.00	
440.3145.16	Patinoire mobile					188'451.35	
440.3145.20	Entretien places de sports					46'398.64	
440.3145.25	Entretien des places de jeux communales	26'000.00		32'500.00		27'434.30	
440.3145.30	Entretien ronds-points	40'000.00		35'000.00		21'862.65	
440.3145.40	Entretien du cimetière	6'000.00		8'000.00		4'287.85	
440.3145.50	Feu bactérien	500.00		500.00			
440.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'000.00		8'000.00		6'903.73	
440.3182.00	Télécommunications	900.00		1'600.00		828.74	
440.3186.00	Assurances véhicules	5'850.00		5'850.00		5'801.60	
440.3658.00	Part. à la lutte anti-grêle			2'000.00			
440.4272.00	Redevances, concessions cimetière		4'600.00		2'000.00		4'048.00
440.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						10'094.05
440.4512.00	Etat - Participation feu bactérien						70.00
440.4526.00	FC Gland - Participation conciergerie		7'200.00		7'200.00		7'200.00
<b>45</b>	<b>ORDURES ET DECHETS</b>	<b>2'182'500.00</b>	<b>2'182'500.00</b>	<b>1'699'940.00</b>	<b>1'699'940.00</b>	<b>1'569'773.90</b>	<b>1'569'773.90</b>
<b>450</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>966'800.00</b>	<b>966'800.00</b>	<b>984'370.00</b>	<b>1'590'940.00</b>	<b>876'535.57</b>	<b>1'445'602.60</b>
450.3011.00	Traitements			72'300.00		71'762.40	
450.3030.00	Cotisations AVS - AI			6'400.00		6'281.90	
450.3040.00	Cotisations caisse de pension			10'900.00		10'560.50	
450.3050.00	Assurances accidents & maladie			3'800.00		3'124.85	
450.3064.00	Remboursement frais de téléphone			120.00		120.00	
450.3065.00	Frais d'habillement			700.00			
450.3102.00	Communication déchets			10'000.00		2'759.02	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.3115.00	Containers, bennes à déchets	12'000.00		12'000.00		1'063.50	
450.3182.00	Télécommunications			100.00			
450.3188.00	Frais transports & collectes	442'000.00		405'000.00		318'796.20	
450.3189.00	Frais communication taxes déchets			5'000.00		4'580.00	
450.3189.10	Réduction de l'impôt préalable			3'000.00		2'660.26	
450.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	12'800.00		12'000.00		43'883.80	
450.3524.00	Déchets carnés			5'000.00			
450.3526.00	Taxes élimination ordures	440'000.00		380'000.00		335'465.58	
450.3526.10	SADEC - Participation	60'000.00		58'050.00		61'480.00	
450.3818.00	Attribution au fonds de réserve					13'997.56	
450.4342.00	Taxe forfaitaire habitants				720'000.00		714'420.00
450.4342.10	Taxe forfaitaire entreprises				175'000.00		190'400.00
450.4342.20	Rétrocession taxe au sac		560'000.00		560'000.00		540'542.60
450.4359.00	Prestations diverses		1'000.00		1'000.00		240.00
450.4654.00	Déchets carnés - Remboursement				1'000.00		
450.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve		405'800.00		133'940.00		
<b>451</b>	<b>Déchèterie</b>	<b>1'041'100.00</b>	<b>1'041'100.00</b>	<b>715'570.00</b>	<b>109'000.00</b>	<b>693'238.33</b>	<b>124'171.30</b>
451.3011.00	Traitements	149'050.00		145'200.00		144'297.40	
451.3030.00	Cotisations AVS - AI	13'900.00		12'800.00		12'631.45	
451.3040.00	Cotisations caisse de pension	23'500.00		22'800.00		22'621.20	
451.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'550.00		7'600.00		6'283.40	
451.3069.00	Remboursements de frais					465.50	
451.3080.00	Personnel intérimaire	38'200.00		38'200.00		30'480.32	
451.3102.00	Communication déchets	9'800.00					
451.3123.00	Achats d'électricité	1'500.00		1'500.00		1'305.10	
451.3141.00	Entretien de la déchèterie	9'000.00		9'000.00		7'883.15	
451.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	8'000.00		8'000.00		7'037.90	
451.3182.00	Télécommunications	500.00		500.00		505.73	
451.3186.00	Assurances véhicules	800.00		860.00		851.40	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	176'000.00		165'000.00		180'037.00	
451.3188.10	Broyage et tamisage	72'000.00		72'000.00		62'149.30	
451.3189.00	Contrôle accès macaron			2'000.00		238.00	
451.3192.00	Taxes véhicules	150.00		110.00		108.00	
451.3526.00	Taxes éliminations	145'000.00		230'000.00		216'343.48	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
451.3818.00	Attribution au fonds de réserve	387'150.00					
451.4342.00	Taxes et redevances déchèterie		105'000.00		103'000.00		118'223.80
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		730'100.00				
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		200'000.00				
451.4359.00	Prestations diverses		6'000.00		6'000.00		5'947.50
<b>452</b>	<b>Déchets particuliers et littering</b>	<b>174'600.00</b>	<b>174'600.00</b>				
452.3011.00	Traitements	74'900.00					
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'000.00					
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	11'550.00					
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'300.00					
452.3065.00	Frais d'habillement	700.00					
452.3069.00	Remboursements de frais	150.00					
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	33'000.00					
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00					
452.3526.00	Taxes éliminations	39'000.00					
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		1'000.00				
452.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve		173'600.00				
<b>46</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS - EPURATION</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>1'775'850.00</b>	<b>1'775'850.00</b>	<b>1'729'627.90</b>	<b>1'729'627.90</b>
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts - épuration</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>1'775'850.00</b>	<b>1'775'850.00</b>	<b>1'729'627.90</b>	<b>1'729'627.90</b>
460.3011.00	Traitements	262'800.00		255'900.00		261'180.95	
460.3030.00	Cotisations AVS - AI	24'500.00		22'500.00		22'863.15	
460.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		240.00		240.00	
460.3040.00	Cotisations caisse de pension	41'900.00		40'000.00		39'492.05	
460.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'600.00		11'700.00		11'373.05	
460.3064.00	Remboursement frais de téléphone			360.00		360.00	
460.3069.00	Remboursements de frais	600.00		750.00			
460.3123.00	Achats d'électricité	2'000.00		2'000.00		1'110.73	
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	195'000.00		175'000.00		112'604.12	
460.3144.10	Extension du réseau d'égouts	20'000.00		20'000.00		15'090.00	
460.3182.00	Télécommunications			400.00			
460.3185.00	Infographie et repérages	45'000.00		15'000.00		13'394.00	
460.3311.00	Amortissements du patrimoine administratif					40'000.00	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460.3526.00	APEC - Participation	1'137'400.00		1'127'000.00		1'099'419.85	
460.3811.10	Attribution au fonds de réserve égouts	914'360.00					
460.3901.00	Imputation interne - Gestion	55'000.00		55'000.00		55'000.00	
460.3909.00	Imputation interne - Intérêts	50'000.00		50'000.00		57'500.00	
460.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'égouts		1'430'000.00		360'000.00		124'107.30
460.4342.00	Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		193'000.00		180'000.00		187'863.40
460.4342.10	Taxes annuelles d'épuration		962'000.00		900'000.00		931'580.00
460.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						6'733.80
460.4811.00	Prélèvement au fonds de réserve égouts				108'850.00		311'503.55
460.4811.10	Prélèvement au fonds de réserve épuration		175'400.00		227'000.00		167'839.85
<b>47</b>	<b>COURS D'EAU</b>	<b>7'000.00</b>		<b>7'000.00</b>		<b>2'678.80</b>	
<b>470</b>	<b>Cours d'eau, rives</b>	<b>7'000.00</b>		<b>7'000.00</b>		<b>2'678.80</b>	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau et des rives du lac	7'000.00		7'000.00		2'678.80	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>5'670'782.00</b>	<b>632'400.00</b>	<b>5'542'172.00</b>	<b>645'450.00</b>	<b>5'377'779.03</b>	<b>653'012.12</b>
<b>50</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>55'500.00</b>		<b>57'080.00</b>		<b>51'731.75</b>	
<b>500</b>	<b>Conseil d'établissement</b>	<b>4'000.00</b>		<b>5'580.00</b>		<b>3'858.75</b>	
500.3003.10	Indemnités conseil d'établissement	4'000.00		5'580.00		3'858.75	
<b>501</b>	<b>Transports</b>	<b>51'500.00</b>		<b>51'500.00</b>		<b>47'873.00</b>	
501.3662.00	Subventions transports scolaires	51'500.00		51'500.00		47'873.00	
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>2'704'925.00</b>	<b>352'900.00</b>	<b>2'375'780.00</b>	<b>353'000.00</b>	<b>1'963'048.37</b>	<b>250'621.72</b>
<b>511</b>	<b>Administration</b>	<b>55'150.00</b>	<b>3'900.00</b>	<b>79'500.00</b>	<b>9'100.00</b>	<b>146'503.03</b>	<b>7'236.64</b>
511.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'700.00		2'700.00			
511.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	25'000.00		50'000.00		124'754.20	
511.3111.10	Achats matériel informatique et multimédia	8'500.00		8'500.00		7'978.70	
511.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	3'000.00		3'000.00		50.00	
511.3182.00	Télécommunications - Internet	2'800.00		2'800.00		2'337.00	
511.3186.00	Assurances accidents élèves	10'550.00		9'900.00		10'299.80	
511.3522.00	Finances d'écolages	2'600.00		2'600.00		1'083.33	
511.4522.00	Finances d'écolages		3'900.00		9'100.00		7'236.64
<b>512</b>	<b>Administration</b>	<b>19'450.00</b>		<b>19'415.00</b>		<b>19'480.80</b>	
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	19'450.00		19'415.00		19'480.80	
<b>513</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>2'408'746.00</b>	<b>267'300.00</b>	<b>2'063'436.00</b>	<b>267'300.00</b>	<b>1'596'660.01</b>	<b>156'600.00</b>
513.3011.00	Traitements des concierges	261'200.00		256'700.00		259'251.85	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	331'900.00		165'000.00		187'420.45	
513.3011.30	Traitements apprentis	9'900.00		11'700.00		13'000.00	
513.3030.00	Cotisations AVS - AI	56'200.00		38'100.00		40'274.30	
513.3031.00	Allocations familiales communales			240.00		160.00	
513.3040.00	Cotisations caisse de pension	63'450.00		48'500.00		48'130.75	
513.3050.00	Assurances accidents & maladie	18'300.00		14'100.00		10'565.40	
513.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'800.00		3'400.00		2'042.00	
513.3122.00	Achats de gaz	50'700.00		45'500.00		53'630.75	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3123.00	Achats d'électricité	190'000.00		198'900.00		136'868.70	
513.3124.00	Achats de mazout			148'000.00		68'099.30	
513.3124.10	Chauffage à distance "Les Tuillières"	50'000.00		50'000.00			
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrerefs"	291'000.00					
513.3186.00	Assurances immeubles	50'000.00		50'000.00		30'073.55	
513.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	37'000.00		37'000.00		24'415.70	
513.3312.30	Amortissements du collègue Les Tuillières	496'296.00		496'296.00		496'306.51	
513.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	36'000.00		36'000.00		20'333.90	
513.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	259'000.00		259'000.00		206'086.85	
513.3909.00	Imputations - Intérêts des emprunts	205'000.00		205'000.00			
513.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges)		54'600.00		54'600.00		36'600.00
513.4271.35	Perrerefs - Location Fondation Vernand		105'000.00		105'000.00		105'000.00
513.4271.55	Location Les Tuillières - PPLS		92'700.00		92'700.00		
513.4271.60	COV - Location salle		15'000.00		15'000.00		15'000.00
<b>516</b>	<b>Préventions</b>	<b>11'079.00</b>		<b>10'939.00</b>		<b>5'138.35</b>	
516.3185.00	Programmes de préventions	11'079.00		10'939.00		5'138.35	
<b>517</b>	<b>Activités diverses</b>	<b>93'050.00</b>	<b>21'700.00</b>	<b>79'990.00</b>	<b>16'600.00</b>	<b>83'022.25</b>	<b>25'783.00</b>
517.3011.00	Traitements devoirs parrainés			2'800.00		20'187.43	
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	4'500.00					
517.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	13'000.00		10'000.00		10'008.00	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillères	9'600.00		3'500.00			
517.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'550.00		1'500.00		2'608.86	
517.3050.00	Assurances accidents & maladie	850.00		600.00		671.35	
517.3103.00	Activités culturelles	16'000.00		15'795.00		13'991.65	
517.3103.10	Subsides pédagogiques	14'800.00		14'580.00		14'360.00	
517.3116.00	Education physique	1'250.00		1'215.00			
517.3170.00	Réceptions, manifestations	8'000.00		8'000.00		2'858.00	
517.3170.10	Fête du Chêne	15'000.00		15'000.00		18'336.96	
517.3522.00	Devoirs parrainés	7'500.00		7'000.00			
517.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents		7'500.00		6'600.00		15'145.50
517.4512.00	Subsides du SEPS		14'200.00		10'000.00		10'637.50

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>518</b>	<b>Médical</b>	<b>12'450.00</b>		<b>12'500.00</b>		<b>11'631.25</b>	
518.3011.00	Traitements médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		9'016.45	
518.3030.00	Cotisations AVS - AI	950.00		900.00			
518.3050.00	Assurances accidents & maladie	300.00		400.00		199.85	
518.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'200.00		1'200.00		2'414.95	
<b>519</b>	<b>Camps scolaires</b>	<b>105'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>110'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>100'612.68</b>	<b>61'002.08</b>
519.3522.00	Camps scolaires	105'000.00		110'000.00		100'612.68	
519.4331.00	Participation des parents		49'000.00		55'000.00		46'720.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		11'000.00		5'000.00		14'282.08
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>2'452'897.00</b>	<b>192'750.00</b>	<b>2'648'807.00</b>	<b>208'500.00</b>	<b>2'974'589.04</b>	<b>340'134.10</b>
<b>520</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>57'800.00</b>		<b>88'000.00</b>		<b>67'292.85</b>	
520.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	30'000.00		60'000.00		39'470.00	
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'000.00		1'121.95	
520.3182.00	Télécommunications - TIFA	1'200.00		1'200.00		1'306.55	
520.3186.00	Assurances accidents élèves	4'000.00		4'200.00		3'736.60	
520.3188.00	Frais transport élèves (raccordement-Nyon)					468.00	
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	21'100.00		21'100.00		21'189.75	
520.3512.10	Conseil des Délégués Secondaire	500.00		500.00			
<b>521</b>	<b>Activités diverses</b>	<b>58'350.00</b>	<b>8'500.00</b>	<b>38'610.00</b>	<b>8'500.00</b>	<b>50'108.64</b>	<b>6'828.20</b>
521.3011.00	Traitements devoirs surveillés					9'859.62	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	7'700.00		7'700.00		4'582.86	
521.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	1'000.00		1'000.00		940.00	
521.3030.00	Cotisations AVS - AI	850.00		980.00		1'165.14	
521.3050.00	Assurances accidents & maladie	300.00		370.00		342.62	
521.3103.00	Activités culturelles	12'100.00		8'500.00		11'247.80	
521.3103.10	Subsides pédagogiques	1'500.00		1'410.00		997.40	
521.3116.00	Education physique	1'000.00		940.00		560.00	
521.3116.10	Sport facultatif	1'400.00		1'410.00		439.00	
521.3170.00	Réceptions, manifestations	25'000.00		8'800.00		9'058.70	
521.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					815.50	
521.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		7'500.00		5'000.00	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521.3522.10	Devoirs parrainés					5'100.00	
521.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents						5'937.50
521.4512.00	Subside du SEPS		8'500.00		8'500.00		890.70
<b>522</b>	<b>Restauration</b>	<b>49'850.00</b>		<b>8'600.00</b>		<b>4'380.00</b>	
522.3131.00	Eldora - déficit d'exploitation	49'850.00		8'600.00		4'380.00	
<b>523</b>	<b>Médical</b>	<b>18'850.00</b>		<b>18'900.00</b>		<b>15'261.63</b>	
523.3011.00	Traitements médecin scolaire	11'000.00		11'000.00		9'380.80	
523.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'050.00		1'000.00		781.30	
523.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		400.00		197.80	
523.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'800.00		1'800.00		1'281.95	
523.3185.10	Préventions diverses - ETS secondaire	4'650.00		4'700.00		3'619.78	
<b>524</b>	<b>Camps scolaires</b>	<b>177'250.00</b>	<b>116'250.00</b>	<b>176'400.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>163'645.21</b>	<b>115'131.00</b>
524.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations) - Camps scolaires	700.00		1'200.00		2'848.70	
524.3522.10	Camps scolaires	165'000.00		170'000.00		156'667.11	
524.3522.20	Courses d'école	11'550.00		5'200.00		4'129.40	
524.4331.00	Participation des parents		83'250.00		90'000.00		78'144.00
524.4512.00	Participation du canton		33'000.00		30'000.00		36'987.00
<b>525</b>	<b>Ecolages</b>	<b>16'000.00</b>	<b>68'000.00</b>	<b>24'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>19'928.67</b>	<b>97'874.90</b>
525.3522.00	Finances d'écolages	16'000.00		24'000.00		19'928.67	
525.4522.00	Finances d'écolages		68'000.00		80'000.00		97'874.90
<b>526</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>2'074'797.00</b>		<b>2'294'297.00</b>		<b>2'653'972.04</b>	<b>120'300.00</b>
526.3011.00	Traitements des concierges	346'100.00		335'400.00		337'513.20	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	158'800.00		372'800.00		379'709.10	
526.3011.30	Traitements apprentis	13'150.00					
526.3030.00	Cotisations AVS - AI	48'250.00		62'300.00		62'770.25	
526.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		480.00	
526.3040.00	Cotisations caisse de pension	60'700.00		74'100.00		73'997.95	
526.3050.00	Assurances accidents & maladie	15'700.00		22'900.00		16'498.85	
526.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	1'500.00		1'250.00		1'081.95	
526.3122.00	Achats de gaz	154'800.00		146'000.00		159'566.10	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3123.00	Achats d'électricité	175'500.00		175'500.00		215'603.75	
526.3124.10	Centrale thermique "Les Tuillières"					29'366.23	
526.3186.00	Assurances immeubles	70'000.00		73'750.00		76'286.44	
526.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	8'000.00		8'000.00		6'615.90	
526.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					6'000.00	
526.3312.30	Amortissements du collège de Grand Champ	686'817.00		686'817.00		686'850.00	
526.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	24'000.00		24'000.00		45'202.77	
526.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	176'000.00		176'000.00		166'429.55	
526.3909.00	Imputations - Intérêts emprunts	135'000.00		135'000.00		390'000.00	
526.4271.20	Locations des bâtiments de service (concierges)						27'600.00
526.4271.55	Les Tuillières - Locations PPLS & CEF						92'700.00
<b>53</b>	<b>ENSEIGNEMENT SPECIALISE</b>	<b>110'350.00</b>		<b>115'700.00</b>		<b>92'449.00</b>	
<b>530</b>	<b>Enseignement spécialisé</b>	<b>110'350.00</b>		<b>115'700.00</b>		<b>92'449.00</b>	
530.3512.30	MATAS - participation frais de fonctionnement	3'000.00		3'000.00		406.00	
530.3522.10	PPLS - Participation	85'500.00		85'300.00		84'669.90	
530.3522.20	PPLS La Dôle - Participation	4'350.00		4'400.00		4'097.10	
530.3522.30	Classes accueil - Participation	14'500.00		20'000.00		468.00	
530.3522.40	Classes accueil - Transports	3'000.00		3'000.00		2'808.00	
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>18'400.00</b>		<b>22'500.00</b>		<b>17'957.10</b>	
<b>540</b>	<b>Orientation professionnelle</b>	<b>18'400.00</b>		<b>22'500.00</b>		<b>17'957.10</b>	
540.3522.10	Office d'Orientation Scolaire et Professionnelle	18'400.00		22'500.00		17'957.10	
<b>56</b>	<b>MEDICAL ET DENTAIRE</b>	<b>232'010.00</b>	<b>75'900.00</b>	<b>223'855.00</b>	<b>76'300.00</b>	<b>186'005.20</b>	<b>53'073.30</b>
<b>560</b>	<b>Service médical et dentaire</b>	<b>67'650.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>66'725.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>67'089.40</b>	<b>9'067.50</b>
560.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					291.40	
560.3524.00	Clinique dentaire - Participation	59'650.00		58'725.00		57'730.50	
560.3524.10	Soins dentaires	8'000.00		8'000.00		9'067.50	
560.4320.00	Facturation de soins dentaires		8'000.00		8'000.00		9'067.50

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>561</b>	<b>Préventions médicales et sociales</b>	<b>164'360.00</b>	<b>67'900.00</b>	<b>157'130.00</b>	<b>68'300.00</b>	<b>118'915.80</b>	<b>44'005.80</b>
561.3011.00	Traitements du personnel CEF	118'300.00		113'900.00		84'370.00	
561.3030.00	Cotisations AVS - AI	11'050.00		10'100.00		7'385.55	
561.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		480.00		480.00	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension	19'300.00		18'500.00		13'903.30	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'600.00		3'700.00		1'941.40	
561.3061.00	Remboursements de frais	500.00		250.00		397.90	
561.3091.00	Frais formation professionnelle					1'041.00	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00			
561.3161.00	Loyer locaux	8'700.00		8'700.00		8'700.00	
561.3182.00	Télécommunications	1'450.00		1'000.00		696.65	
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation		33'950.00		34'150.00		22'002.90
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation		33'950.00		34'150.00		22'002.90
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>96'700.00</b>	<b>10'850.00</b>	<b>98'450.00</b>	<b>7'650.00</b>	<b>91'998.57</b>	<b>9'183.00</b>
<b>580</b>	<b>Temples et cultes</b>	<b>96'700.00</b>	<b>10'850.00</b>	<b>98'450.00</b>	<b>7'650.00</b>	<b>91'998.57</b>	<b>9'183.00</b>
580.3012.00	Traitements des organistes - Église Évangélique Réformée	20'000.00		19'000.00		17'600.00	
580.3013.00	Traitements des organistes - Communauté catholique	6'000.00		6'100.00		5'454.85	
580.3013.10	Traitements des concierges - Temple	15'000.00		10'000.00		9'794.25	
580.3013.20	Traitements divers	1'500.00		1'500.00		2'220.00	
580.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'300.00		2'600.00		2'293.50	
580.3040.00	Cotisations, part. C.I.P.	950.00					
580.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'100.00		1'000.00		580.60	
580.3123.00	Achats d'électricité	13'600.00		14'000.00		12'078.45	
580.3124.00	Achats de mazout Temple	14'400.00		11'400.00		9'849.61	
580.3131.00	Fournitures culte et messe	3'700.00		3'700.00		3'342.25	
580.3141.00	Entretien des bâtiments	11'100.00		11'100.00		11'258.39	
580.3186.00	Assurances immeubles	4'850.00		4'850.00		4'464.97	
580.3522.00	Paroisse langue allemande	1'200.00		1'200.00		1'061.70	
580.3901.00	Imputations internes - Conciergerie Temple			12'000.00		12'000.00	
580.4363.00	Facturation dégâts - vandalisme						290.50
580.4522.00	Part. de Vich et Coinsins à la Chapelle catholique		4'950.00		3'000.00		3'631.00
580.4522.30	Part. Vich et Coinsins aux traitements des organistes		5'900.00		4'650.00		5'261.50

**POLICE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>4'158'397.00</b>	<b>697'700.00</b>	<b>4'103'774.00</b>	<b>684'000.00</b>	<b>4'147'973.77</b>	<b>761'393.62</b>
<b>60</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>1'876'297.00</b>		<b>1'695'734.00</b>		<b>1'916'202.00</b>	<b>63'198.00</b>
<b>600</b>	<b>Administration</b>	<b>1'876'297.00</b>		<b>1'695'734.00</b>		<b>1'916'202.00</b>	<b>63'198.00</b>
600.3511.10	Péréquation - réforme policière	1'876'297.00		1'695'734.00		1'782'986.00	
600.3511.65	Péréquation - réforme policière - Solde année en cours					133'216.00	
600.4521.00	Péréquation -réforme policière - Rétroc. année précédente						63'198.00
<b>61</b>	<b>SERVICE DE LA POPULATION</b>	<b>930'020.00</b>	<b>493'700.00</b>	<b>1'094'900.00</b>	<b>491'000.00</b>	<b>1'012'507.12</b>	<b>477'124.35</b>
<b>610</b>	<b>Marché hebdomadaire</b>	<b>15'400.00</b>	<b>4'000.00</b>				
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	9'200.00					
610.3030.00	Cotisations, part. AVS - AI	900.00					
610.3050.00	Assurances accidents & maladie	300.00					
610.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00					
610.3170.00	Réceptions, manifestations	4'000.00					
610.4359.00	Locations emplacements		4'000.00				
<b>611</b>	<b>Sécurité routière</b>	<b>60'000.00</b>		<b>60'000.00</b>		<b>53'907.75</b>	<b>3'711.40</b>
611.3143.00	Signalisations, marquages, panneaux affichage	60'000.00		60'000.00		53'907.75	
611.4363.00	Remboursements dégâts - vandalisme - accidents						3'711.40
<b>612</b>	<b>Patrouilleuses scolaires</b>	<b>94'350.00</b>		<b>104'500.00</b>		<b>117'490.67</b>	<b>1'205.40</b>
612.3012.00	Traitements	83'500.00		92'800.00		107'729.94	
612.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'800.00		8'200.00		7'254.40	
612.3050.00	Assurances accidents & maladie	2'550.00		3'000.00		2'400.28	
612.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	500.00		500.00		106.05	
612.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						1'205.40
<b>613</b>	<b>Sécurité publique</b>	<b>52'300.00</b>		<b>60'000.00</b>		<b>65'571.45</b>	
613.3189.00	Prestations mandataires externes	49'300.00		49'000.00		52'222.30	
613.3651.00	Projets divers	3'000.00		11'000.00		13'349.15	

**POLICE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>614</b>	<b>Société de Sauvetage de Nyon</b>	<b>6'800.00</b>		<b>10'100.00</b>			
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	6'800.00		10'100.00			
<b>615</b>	<b>Service de la Population</b>	<b>701'170.00</b>	<b>489'700.00</b>	<b>860'300.00</b>	<b>491'000.00</b>	<b>775'537.25</b>	<b>472'207.55</b>
615.3011.00	Traitements	469'150.00		586'500.00		525'099.85	
615.3030.00	Cotisations AVS - AI	43'700.00		51'700.00		45'844.25	
615.3031.00	Allocations familiales communales	1'680.00		960.00		2'072.00	
615.3040.00	Cotisations caisse de pension	73'200.00		91'400.00		83'035.60	
615.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'250.00		19'100.00		12'049.30	
615.3061.00	Remboursements de frais			3'500.00		597.05	
615.3069.00	Remboursements de frais	1'500.00					
615.3069.10	Remboursements de frais - nettoyages vêtements	1'440.00		1'440.00		1'200.00	
615.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'000.00		6'000.00		5'253.40	
615.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis officiels	2'000.00		2'000.00		1'584.05	
615.3115.00	Achat véhicule - Leasing	8'200.00		5'000.00			
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	11'000.00		11'000.00		11'407.30	
615.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	9'000.00		9'000.00		5'538.95	
615.3163.00	Mobility - utilisation personnel communal & couverture déficit			10'000.00		10'476.63	
615.3182.00	Télécommunications	5'900.00		5'700.00		5'386.53	
615.3186.00	Assurances véhicules	2'250.00		4'500.00		2'645.20	
615.3189.00	Emoluments divers	3'000.00		1'500.00		3'998.00	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	40'000.00		40'000.00		42'633.87	
615.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	8'900.00		11'000.00		16'715.27	
615.4272.00	Autorisations de stationner		40'000.00		40'000.00		40'945.00
615.4272.10	Plan de mobilité		70'000.00		70'000.00		94'378.25
615.4312.00	Permissions établissements publics, procédés de réclame		36'000.00		36'000.00		47'158.50
615.4312.10	Emoluments sur auberges et débits de boissons		55'500.00		54'000.00		44'847.20
615.4359.00	Ventes & Prestations diverses		3'200.00		6'000.00		13'438.57
615.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						18'164.45
615.4362.00	Remboursement frais amendes, sommations		35'000.00		35'000.00		31'445.50
615.4370.00	Amendes		200'000.00		200'000.00		130'800.08
615.4659.00	Emoluments OP		50'000.00		50'000.00		51'030.00

**POLICE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>62</b>	<b>CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>629'430.00</b>	<b>204'000.00</b>	<b>602'780.00</b>	<b>193'000.00</b>	<b>586'445.75</b>	<b>208'304.55</b>
<b>620</b>	<b>Contrôle des habitants</b>	<b>629'430.00</b>	<b>204'000.00</b>	<b>602'780.00</b>	<b>193'000.00</b>	<b>586'445.75</b>	<b>208'304.55</b>
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation	7'200.00					
620.3011.00	Traitements	394'100.00		386'900.00		382'775.20	
620.3030.00	Cotisations AVS - AI	36'750.00		34'100.00		33'507.20	
620.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		460.00	
620.3040.00	Cotisations caisse de pension	62'050.00		58'300.00		47'760.30	
620.3050.00	Assurances accidents & maladie	12'000.00		12'600.00		8'807.85	
620.3069.00	Remboursements de frais	800.00		500.00		226.80	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'500.00		6'200.00		1'602.55	
620.3182.00	Télécommunications	1'250.00		1'400.00		1'155.73	
620.3183.00	Frais cartes crédit	1'500.00		1'300.00		1'487.32	
620.3189.00	Naturalisations - Ateliers et documentation	8'800.00		11'000.00			
620.3191.00	Etat, assignations permis étrangers - CI	98'000.00		90'000.00		108'662.80	
620.4312.00	Emoluments - Permis étrangers - CI		191'000.00		180'000.00		168'186.00
620.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						40'118.55
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		13'000.00		13'000.00		
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>4'200.00</b>		<b>4'160.00</b>		<b>7'964.05</b>	<b>870.77</b>
<b>630</b>	<b>Police sanitaire</b>	<b>4'200.00</b>		<b>4'160.00</b>		<b>7'964.05</b>	<b>870.77</b>
630.3003.00	Indemnités commission de salubrité et d'hygiène	4'200.00		4'100.00		4'674.00	
630.3030.00	Cotisations AVS - AI			60.00		55.45	
630.3524.00	Déchets carnés					3'234.60	
630.4654.00	Déchets carnés - Remboursement						870.77
<b>64</b>	<b>INHUMATIONS</b>	<b>39'400.00</b>		<b>44'500.00</b>		<b>34'669.50</b>	
<b>640</b>	<b>Service des inhumations</b>	<b>39'400.00</b>		<b>44'500.00</b>		<b>34'669.50</b>	
640.3188.00	Pompes funèbres	7'500.00		7'500.00		3'242.20	
640.3524.00	Centre funéraire régional	31'900.00		37'000.00		31'427.30	

**POLICE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>434'750.00</b>		<b>431'650.00</b>		<b>361'036.05</b>	
<b>650</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>	<b>434'750.00</b>		<b>431'650.00</b>		<b>361'036.05</b>	
650.3521.10	Participation au SDIS	434'750.00		431'650.00		361'036.05	
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>244'300.00</b>		<b>230'050.00</b>		<b>229'149.30</b>	<b>11'895.95</b>
<b>660</b>	<b>Protection civile</b>	<b>244'300.00</b>		<b>230'050.00</b>		<b>229'149.30</b>	<b>11'895.95</b>
660.3186.00	Assurances choses et RC	1'900.00		500.00		291.80	
660.3521.10	Participation à la région PCI	242'400.00		229'550.00		228'857.50	
660.4521.00	Rétrocession année précédente						11'895.95

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>19'023'982.00</b>	<b>450'660.00</b>	<b>16'654'940.00</b>	<b>440'610.00</b>	<b>19'671'940.66</b>	<b>689'073.09</b>
<b>70</b>	<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>	<b>190'800.00</b>		<b>178'785.00</b>		<b>181'145.48</b>	<b>51'918.30</b>
<b>705</b>	<b>Agence d'assurances sociales</b>	<b>190'800.00</b>		<b>178'785.00</b>		<b>181'145.48</b>	<b>51'918.30</b>
705.3515.00	AAS - Participation	190'800.00		178'785.00		181'145.48	
705.4525.00	AAS - Excédent exercice précédent						51'918.30
<b>71</b>	<b>ACCUEIL DE L'ENFANCE</b>	<b>5'099'211.00</b>	<b>381'660.00</b>	<b>4'967'890.00</b>	<b>376'610.00</b>	<b>4'285'627.92</b>	<b>442'931.80</b>
<b>710</b>	<b>Accueil de l'enfance</b>	<b>190'170.00</b>		<b>136'000.00</b>			
710.3011.00	Traitements	144'700.00		103'700.00			
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	13'500.00		9'200.00			
710.3031.00	Allocations familiales communales	720.00					
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	23'250.00		15'700.00			
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	4'400.00		3'400.00			
710.3182.00	Télécommunications	500.00		900.00			
710.3655.00	Subvention Jardins Educatif	3'100.00		3'100.00			
<b>711</b>	<b>Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)</b>	<b>3'513'821.00</b>		<b>3'559'160.00</b>		<b>3'221'418.65</b>	<b>120'000.00</b>
711.3515.00	FAJE - Participation communale	66'250.00		65'500.00		64'145.00	
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	178'521.00		141'707.00		141'715.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	928'500.00		827'183.00		829'195.20	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'371'800.00		1'491'941.00		1'273'962.70	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	956'750.00		1'005'000.00		892'641.95	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	12'000.00		15'000.00		19'758.80	
711.3655.50	RAT - Socle de solidarité			12'829.00			
711.4525.00	RAT - Excédent recette exercice précédent						120'000.00
<b>712</b>	<b>Pause dej'</b>	<b>458'620.00</b>	<b>297'600.00</b>	<b>427'320.00</b>	<b>297'600.00</b>	<b>383'134.15</b>	<b>279'061.00</b>
712.3011.00	Traitements	47'000.00		47'600.00		44'853.90	
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	209'800.00		186'000.00		172'377.60	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	23'950.00		20'600.00		17'166.55	
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	10'900.00		7'500.00		7'191.00	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'800.00		7'600.00		4'988.50	

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712.3069.00	Remboursements de frais	500.00				976.60	
712.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00		9.80	
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	6'000.00		5'000.00		5'269.65	
712.3116.10	Renouvellement vaisselle	1'300.00		1'300.00		1'014.30	
712.3155.00	Entretien des véhicules					1'247.65	
712.3182.00	Télécommunications	1'550.00		1'500.00		1'808.80	
712.3186.10	Assurances véhicules					1'665.40	
712.3192.00	Taxes véhicules					321.40	
712.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	400.00		800.00		406.00	
712.3665.10	Achat repas (Eldora)	148'920.00		148'920.00		123'837.00	
712.4332.00	Participation des parents		297'600.00		297'600.00		277'691.00
712.4359.00	Prestations diverses						1'370.00
<b>713</b>	<b>Devoirs accompagnés</b>	<b>32'600.00</b>	<b>18'000.00</b>	<b>32'200.00</b>	<b>18'000.00</b>		
713.3011.00	Traitements	29'000.00		28'600.00			
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'700.00		2'600.00			
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	900.00		1'000.00			
713.4332.00	Participation des parents		18'000.00		18'000.00		
<b>714</b>	<b>Centre aéré</b>	<b>46'110.00</b>	<b>29'400.00</b>	<b>45'970.00</b>	<b>29'400.00</b>	<b>40'502.43</b>	<b>28'655.00</b>
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	30'500.00		30'500.00		29'843.58	
714.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'850.00		2'700.00		2'612.45	
714.3050.00	Assurances accidents & maladie	950.00		1'000.00		668.05	
714.3064.00	Remboursement frais de téléphone	200.00		210.00			
714.3066.00	Frais de repas - moniteur	420.00		420.00			
714.3116.00	Matériel divers, bricolage	1'040.00		1'040.00		986.55	
714.3182.00	Télécommunications	250.00		200.00		162.00	
714.3662.00	Frais de transports	4'200.00		4'200.00		1'972.70	
714.3663.00	Activités, loisirs	3'900.00		3'900.00		2'222.20	
714.3665.10	Repas	1'800.00		1'800.00		2'034.90	
714.4332.00	Participation des parents		29'400.00		29'400.00		28'655.00
<b>715</b>	<b>Jeunesse</b>	<b>827'330.00</b>	<b>36'600.00</b>	<b>742'740.00</b>	<b>27'610.00</b>	<b>622'305.93</b>	<b>15'205.80</b>
715.3011.00	Traitements	445'200.00		363'800.00		256'559.25	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'500.00		4'800.00			

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	42'450.00		32'400.00		22'502.45	
715.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		240.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	72'300.00		57'900.00		40'312.75	
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	13'850.00		12'000.00		5'915.15	
715.3069.00	Remboursements de frais	3'500.00		2'000.00		1'319.70	
715.3182.00	Télécommunications	5'200.00		3'200.00		2'215.99	
715.3653.10	Subvention au Centre de loisirs des jeunes	154'000.00		154'000.00		153'129.70	
715.3653.20	Passeports vacances	11'900.00		7'500.00		7'500.00	
715.3654.10	Espace Prévention La Côte - Travailleur social	13'250.00		13'050.00		61'282.51	
715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	3'800.00		3'800.00			
715.3664.10	Réseau Jeunesse	1'500.00		1'000.00		635.75	
715.3664.20	Skatepark en fête	5'000.00		2'500.00		1'414.95	
715.3664.30	Parlement des Jeunes (Bourse aux projets)	5'500.00		4'500.00		3'000.00	
715.3664.40	Easy Vote	7'500.00		7'500.00		7'241.95	
715.3664.50	Relax Corner - Partenariat Ludothèque Nyon	3'000.00		3'000.00		2'780.00	
715.3664.60	Dispositif Activ'Action (Subv. versée Association Pro-Jet)			41'910.00		34'862.80	
715.3664.70	Dîner Quizz Citoyen (Repas Jeunes 18 ans)	5'000.00		5'000.00		2'452.45	
715.3664.75	Pépinière	5'000.00		5'000.00		3'433.80	
715.3664.80	Gland ça Marche	5'000.00		4'000.00		2'927.13	
715.3664.90	Littering (Développement Durable)	13'400.00		13'400.00		12'579.60	
715.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						2'626.20
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		3'800.00		
715.4512.10	Subventions Activ'Action versées par SPJ		19'400.00		10'410.00		
715.4902.00	Imputations interne Littering (Développement Durable)		13'400.00		13'400.00		12'579.60
<b>716</b>	<b>Aide sociale communale</b>	<b>30'560.00</b>	<b>60.00</b>	<b>24'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>18'266.76</b>	<b>10.00</b>
716.3183.00	Frais bancaires & CP	60.00				10.00	
716.3665.00	Aide sociale communale	10'000.00		4'000.00			
716.3665.10	Distribution sacs taxés naissances	20'500.00		20'500.00		18'256.76	
716.4809.00	Prélèvement fonds Cartier		60.00		4'000.00		10.00
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>12'237'846.00</b>		<b>10'044'890.00</b>		<b>13'761'218.31</b>	<b>132'812.79</b>
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale</b>	<b>12'237'846.00</b>		<b>10'044'890.00</b>		<b>13'761'218.31</b>	<b>132'812.79</b>
720.3515.05	Facture sociale - acomptes	12'199'396.00		10'001'140.00			

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720.3515.10	PC à domicile et hébergement					3'501'493.00	
720.3515.30	Assurances maladie et accidents					1'044'929.00	
720.3515.31	RI et part. cantonale à l'assurance chômage					3'801'675.00	
720.3515.32	Subventions et aides aux personnes handicapées					1'606'514.00	
720.3515.33	Prestations pour la famille et autres prestations sociales					639'735.00	
720.3515.34	Bourses d'étude et d'apprentissage					458'099.00	
720.3515.65	Facture sociale - Solde année en cours					2'674'135.00	
720.3525.00	CSR - Participation	38'450.00		43'750.00		34'638.31	
720.4515.00	Facture sociale - Rétrocession année précédente						125'215.00
720.4525.00	CSR - Excédent exercice précédent						7'597.79
<b>73</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>1'302'625.00</b>		<b>1'279'875.00</b>		<b>1'271'804.02</b>	
<b>730</b>	<b>Santé publique</b>	<b>1'288'625.00</b>		<b>1'265'875.00</b>		<b>1'258'185.02</b>	
730.3109.00	Programme communal de santé	10'000.00					
730.3654.00	AVASAD - Association vaudoise d'aide et soins à domicile	1'258'750.00		1'246'275.00		1'177'659.00	
730.3654.10	Espace Prévention La Côte	19'875.00		19'600.00		19'243.50	
730.3654.20	Espace Prévention La Côte - Travailleur social					61'282.52	
<b>731</b>	<b>Repas à domicile</b>	<b>14'000.00</b>		<b>14'000.00</b>		<b>13'619.00</b>	
731.3061.00	Remboursements de frais					12'032.50	
731.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					1'586.50	
731.3665.00	Participation achats repas	14'000.00		14'000.00			
<b>74</b>	<b>INTEGRATION DES ETRANGERS</b>	<b>35'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>35'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>30'574.93</b>	<b>4'625.20</b>
<b>740</b>	<b>Commission d'intégration</b>	<b>13'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>10'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>8'776.33</b>	<b>4'625.20</b>
740.3003.00	Indemnités commission d'intégration	3'000.00		3'000.00		1'980.50	
740.3655.00	Activités diverses	10'500.00		7'500.00		4'437.38	
740.3655.10	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)					2'358.45	
740.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.						4'625.20
740.4512.10	Subvention cantonale - Fête multiculturelle		4'000.00		4'000.00		
<b>741</b>	<b>Cours de français</b>	<b>20'000.00</b>		<b>20'000.00</b>		<b>15'000.00</b>	
741.3655.00	Caritas - Subvention	20'000.00		20'000.00		15'000.00	

SECURITE SOCIALE

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>743</b>	<b>Accueil des migrants</b>	<b>2'000.00</b>		<b>5'000.00</b>		<b>6'798.60</b>	
743.3515.00	Participation aux programmes d'occupation des migrants	2'000.00		5'000.00		6'798.60	
<b>76</b>	<b>OFFICE DU LOGEMENT</b>	<b>130'000.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>113'570.00</b>	<b>56'785.00</b>
<b>760</b>	<b>Logement</b>	<b>130'000.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>113'570.00</b>	<b>56'785.00</b>
760.3665.00	Aide individuelle au logement	130'000.00		120'000.00		113'570.00	
760.4515.00	Aide individuelle au logement - part. canton		65'000.00		60'000.00		56'785.00
<b>77</b>	<b>SENIORS</b>	<b>28'000.00</b>		<b>28'000.00</b>		<b>28'000.00</b>	
<b>770</b>	<b>Séniors</b>	<b>28'000.00</b>		<b>28'000.00</b>		<b>28'000.00</b>	
770.3653.00	VIVAG	28'000.00		28'000.00		28'000.00	

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>3'164'750.00</b>	<b>3'160'500.00</b>	<b>2'766'400.00</b>	<b>2'737'150.00</b>	<b>3'383'630.21</b>	<b>3'418'248.49</b>
<b>81</b>	<b>EAUX</b>	<b>2'074'450.00</b>	<b>2'074'450.00</b>	<b>1'651'100.00</b>	<b>1'651'100.00</b>	<b>1'524'989.60</b>	<b>1'524'989.60</b>
<b>810</b>	<b>Service des eaux</b>	<b>1'747'600.00</b>	<b>1'988'000.00</b>	<b>1'411'000.00</b>	<b>1'587'000.00</b>	<b>1'321'161.45</b>	<b>1'457'353.85</b>
810.3011.00	Traitements	278'800.00		269'100.00		276'417.25	
810.3030.00	Cotisations AVS - AI	26'000.00		23'700.00		24'196.90	
810.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		480.00	
810.3040.00	Cotisations caisse de pension	45'000.00		41'500.00		41'092.10	
810.3050.00	Assurances accidents & maladie	12'300.00		13'800.00		12'036.50	
810.3064.00	Remboursement frais de téléphone			516.00		516.00	
810.3065.00	Frais d'habillement	1'500.00		1'000.00			
810.3069.00	Remboursements de frais	550.00				90.00	
810.3114.00	Achats et entretien compteurs	9'500.00		9'500.00		8'538.70	
810.3115.00	Achats de véhicules, engins et accessoires	12'000.00		23'000.00		28'357.10	
810.3121.00	SAPAN - Achats d'eau	25'000.00		25'000.00		48'256.17	
810.3121.10	Baules - Achat d'eau	35'000.00		30'000.00		28'003.50	
810.3133.10	Château Grillet - Frais exploitation	13'000.00		13'000.00		22'340.20	
810.3133.20	La Gresollière - Frais d'exploitation	8'000.00		11'000.00		19'073.51	
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	110'000.00		110'000.00		164'112.07	
810.3144.10	Extension du réseau d'eau	40'000.00		40'000.00		58'285.50	
810.3147.00	Entretien des fontaines	13'000.00		13'000.00		11'848.04	
810.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	3'000.00		10'000.00		1'870.85	
810.3182.00	Télécommunications	5'950.00		6'600.00		5'590.15	
810.3185.00	Honoraires analyses d'eau	4'000.00		4'000.00		2'948.50	
810.3185.10	Infographie et repérages	2'000.00		2'000.00			
810.3186.00	Assurances "Réservoirs"	2'615.00		2'615.00		406.92	
810.3186.10	Assurances véhicules	3'450.00		3'600.00		3'569.40	
810.3192.00	Taxes véhicules	1'100.00		1'100.00		1'081.10	
810.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	5'400.00		6'200.00		28.79	
810.3329.00	Amortissements du service des eaux	171'100.00		189'179.00		192'747.15	
810.3526.00	SAPAN - Participation	115'150.00		118'000.00		110'472.23	
810.3811.00	Attibution au fonds de réserve eau	688'705.00		328'110.00		133'802.82	
810.3901.00	Imputation interne - Gestion	50'000.00		50'000.00		50'000.00	

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3909.00	Imputation interne - Intérêts	65'000.00		65'000.00		75'000.00	
810.4249.00	Gains comptables						14'600.00
810.4273.00	Location des compteurs d'eau		55'000.00		54'000.00		54'853.05
810.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau		570'000.00		180'000.00		49'642.90
810.4351.00	Ventes d'eau		1'360'000.00		1'350'000.00		1'333'015.90
810.4359.00	Prestations diverses		3'000.00		3'000.00		
810.4651.00	Subsides E.C.A.						5'242.00
<b>815</b>	<b>Sidemo</b>	<b>326'850.00</b>	<b>86'450.00</b>	<b>240'100.00</b>	<b>64'100.00</b>	<b>203'828.15</b>	<b>67'635.75</b>
815.3123.00	Achats d'électricité	45'000.00		45'000.00		40'018.74	
815.3133.00	Produits de traitements	25'000.00		25'000.00		20'351.80	
815.3141.00	Entretien des bâtiments	72'000.00		23'000.00		4'655.45	
815.3156.00	Contrats d'entretien	40'000.00		41'000.00		35'725.85	
815.3156.10	Entretien du matériel exploitation	43'000.00		25'000.00		25'476.15	
815.3182.00	Télécommunications	1'150.00		1'300.00		1'100.86	
815.3186.00	Assurances choses et RC	5'700.00		5'700.00		5'240.50	
815.3189.00	Frais divers	45'000.00		24'100.00		21'258.80	
815.3809.01	Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
815.4249.00	Entente intercommunale recherches d'eau Cézille						16'015.50
815.4526.00	Participation Arzier-le-Muids & Genolier		86'450.00		64'100.00		51'620.25
<b>82</b>	<b>ELECTRICITE</b>	<b>1'090'300.00</b>	<b>1'086'050.00</b>	<b>1'115'300.00</b>	<b>1'086'050.00</b>	<b>1'858'640.61</b>	<b>1'893'258.89</b>
<b>821</b>	<b>Eclairage public</b>	<b>282'000.00</b>	<b>277'750.00</b>	<b>307'000.00</b>	<b>277'750.00</b>	<b>217'590.80</b>	<b>252'209.08</b>
821.3123.00	Achats d'électricité	147'000.00		147'000.00		119'604.15	
821.3143.00	Entretien de l'éclairage public	85'000.00		85'000.00		59'843.70	
821.3143.10	Extension de l'éclairage public	25'000.00		25'000.00		24'475.36	
821.3143.20	Eclairage de Noël	25'000.00		50'000.00		13'667.59	
821.4342.00	Taxe sur l'éclairage public		269'500.00		269'500.00		209'068.32
821.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		8'250.00		8'250.00		43'140.76
<b>822</b>	<b>Efficacités énergétiques &amp; Energies renouvelables</b>	<b>471'500.00</b>	<b>471'500.00</b>	<b>471'500.00</b>	<b>471'500.00</b>	<b>813'900.18</b>	<b>813'900.18</b>
822.3003.00	Indemnités Commission de l'énergie	300.00					
822.3193.00	Cotisations "Cité de l'énergie"	2'600.00		2'600.00		2'600.00	

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
822.3656.00	Subventions pour "Efficacités énergétiques"	141'400.00		141'450.00		156'300.18	
822.3656.10	Subvent. Efficacités énergétiques - propre usage	18'000.00		34'500.00		655'000.00	
822.3818.00	Attribution au fonds de réserve	309'200.00		292'950.00			
822.4342.00	Taxes pour les énergies renouvelables		471'500.00		471'500.00		366'315.70
822.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve						447'584.48
<b>823</b>	<b>Développement durable</b>	<b>336'800.00</b>	<b>336'800.00</b>	<b>336'800.00</b>	<b>336'800.00</b>	<b>827'149.63</b>	<b>827'149.63</b>
823.3656.00	Subventions pour Développement durable	101'000.00		101'040.00		67'826.88	
823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	98'650.00		69'400.00		732'433.15	
823.3818.00	Attribution au fonds de réserve	123'750.00		152'960.00			
823.3902.00	Imputations interne - Littering (Développement Durable)	13'400.00		13'400.00		12'579.60	
823.3902.10	Imputations interne - Boîtes à livres					14'310.00	
823.4342.00	Taxes pour le développement durable		336'800.00		336'800.00		261'590.88
823.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve						565'558.75

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
--------	-------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

### 1 ADMINISTRATION GENERALE

#### 10 AUTORITES

##### 100 Conseil Communal

100.3050.00	Assurances de personnes	-		890.00		890.00	
-------------	-------------------------	---	--	--------	--	--------	--

Les assurances de personnes, comprenant une assurance collective accidents pour bénévoles et une couverture collective accidents pour visiteurs ont été renégociées avec la VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA. Les primes reviennent à CHF 600.- par an au lieu de CHF 890.- pour une couverture similaire et sont incluses dans le compte 111.3186.00 Assurances choses et RC et non plus à charge du secteur 100 dédié au Conseil communal.

100.3069.10	Indemnités dépouillements	30'000.00		10'000.00		21'370.50	
-------------	---------------------------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

Augmentation significative en raison des votations et élections fédérales prévues en 2019.

##### 102 Conseil régional

100.3003.00	Jetons de présence et commissions	60'300.00		65'000.00		67'082.25	
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'600.00		-		-	
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		1'500.00		2'589.40	
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation	7'200.00		-		-	
822.3003.00	Indemnités Commission de l'énergie	300.00		-		-	
		<b>72'700.00</b>		<b>66'500.00</b>		<b>69'671.65</b>	

La rémunération de certaines commissions de ressort municipal était par le passé comptabilisée dans le compte 100.3003.00 avec les jetons de présence et commissions du Conseil communal. Dans un but de transparence et de cohérence, lesdites commissions seront ventilées dans les sections correspondantes : le Conseil intercommunal du Conseil régional dans le compte 102.3003.00 ; le Comité cinéma avec la Commission culturelle dans le compte 152.3003.00 (auparavant Commission culturelle uniquement) ; la Commission de naturalisation dans le compte 620.3003.00 et la Commission de l'énergie dans le compte 822.3003.00. L'augmentation globale des indemnités est principalement causée par l'augmentation significative des demandes de naturalisation.

#### 11 ADMINISTRATION

##### 110 Secrétariat du Service de la population

En 2017, le Service de l'administration générale et des affaires sociales a vu le jour. Pour l'année 2018 et suivantes, la structure des comptes et du budget a été adaptée à la nouvelle organisation. Les comptes transférés d'autres secteurs ont été regroupés ci-dessous à des fins de comparabilité. En 2018, suite à une réorganisation, le Service de l'administration générale et des affaires sociales fusionne avec le Service de la population. Le Service de l'administration générale et des affaires sociales devient le Secrétariat du Service de la population, office faisant partie du Service de la population. Il conserve toutefois dans la nomenclature le secteur 110, au vu de la nature de ses activités et en conformité avec le plan comptable imposé par le Canton.

110.3011.00	Traitements	564'650.00		376'700.00		939'570.80	
111.3011.00	Traitements	1'129'550.00		1'041'700.00		-	
130.3011.00	Traitements	-		-		142'510.30	
190.3011.00	Traitements	-		-		156'267.05	
		<b>1'694'200.00</b>		<b>1'418'400.00</b>		<b>1'238'348.15</b>	

Dès l'exercice 2018, les traitements des collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat municipal ont été transférés depuis le secteur 110 Administration générale et affaires sociales vers le secteur 111 Secrétariat municipal. Depuis le début de l'année 2018, les traitements des collaboratrices du secteur 130 Ressources humaines et des collaborateurs du secteur 190 Informatique ont également été centralisés dans le secteur 111 Secrétariat municipal. Il en va de même des charges sociales.

110.3011.30	Traitements apprentis	-		23'300.00		17'699.15	
111.3011.30	Traitements apprentis	27'900.00		-		-	
		<b>27'900.00</b>		<b>23'300.00</b>		<b>17'699.15</b>	

Les apprentis employés de commerce seront sous la supervision directe de l'Office des ressources humaines. Ils étaient, jusqu'à l'été 2018, placés sous la supervision de l'Administration générale. Il est, par ailleurs, prévu d'avoir trois apprentis en permanence, contre deux actuellement.

Divers comptes ont été partagés entre les secteurs 110 et 111 dès le début de l'exercice 2018. Leur évolution est montrée ci-après.

110.3069.00	Remboursements de frais	5'400.00		4'200.00		4'019.76	
111.3069.00	Remboursements de frais	2'800.00		1'500.00		-	
	Compte partagé entre les secteurs 110 et 111.	<b>8'200.00</b>		<b>5'700.00</b>		<b>4'019.76</b>	
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'700.00		2'700.00		-	
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	6'500.00		5'300.00		4'665.20	
	Compte partagé entre les secteurs 110 et 111.	<b>9'200.00</b>		<b>8'000.00</b>		<b>4'665.20</b>	

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'500.00		1'500.00		-	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'500.00		2'500.00		317.15	
	Compte partagé entre les secteurs 110 et 111.	<b>4'000.00</b>		<b>4'000.00</b>		<b>317.15</b>	
110.3155.00	Entretien des véhicules	3'000.00		3'000.00		-	
712.3155.00	Entretien des véhicules	-		-		1'247.65	
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 110.	<b>3'000.00</b>		<b>3'000.00</b>		<b>1'247.65</b>	
<p>Un véhicule initialement acquis pour la livraison des repas pour la Pause Déj. est à disposition de certaines associations en dehors des heures de livraison des repas aux UAPes. Dès 2018, la gestion des réservations des mini-bus est placée sous la responsabilité du secrétariat de l'Administration générale. Il en va de même pour les assurances et taxes.</p>							
110.3182.00	Télécommunications	2'800.00		1'700.00		-	
111.3182.00	Télécommunications	5'500.00	-	5'900.00	-	7'909.61	
	Compte partagé entre les secteurs 110 et 111 dès 2018.	<b>8'300.00</b>		<b>7'600.00</b>		<b>7'909.61</b>	
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		-		-	
111.3183.00	Frais cartes crédit	-		2'000.00		1'927.92	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2019.	<b>2'000.00</b>		<b>2'000.00</b>		<b>1'927.92</b>	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	48'000.00		-		-	
111.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	-		40'000.00		42'444.60	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2019.	<b>48'000.00</b>		<b>40'000.00</b>		<b>42'444.60</b>	
110.3659.00	Dons et subventions casuels	15'000.00		15'000.00		-	
111.3659.00	Dons et subventions casuels	-		-		15'000.00	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2018.	<b>15'000.00</b>		<b>15'000.00</b>		<b>15'000.00</b>	
110.3659.10	Aides à l'étranger	13'000.00		9'000.00		-	
111.3659.10	Aides à l'étranger	-		-		9'000.00	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2018.	<b>13'000.00</b>		<b>9'000.00</b>		<b>9'000.00</b>	
110.4101.00	Patentes boissons		2'000.00		2'000.00		-
111.4101.00	Patentes boissons - tabacs		-		-		2'550.00
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2018.		<b>2'000.00</b>		<b>2'000.00</b>		<b>2'550.00</b>
110.4311.00	Emoluments actes de moeurs		200.00		200.00		-
111.4311.00	Emoluments actes d'origine et de moeurs		-		-		340.00
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2018.		<b>200.00</b>		<b>200.00</b>		<b>340.00</b>
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		-
111.4359.00	Ventes et prestations diverses		-		-		1'993.44
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 110 dès 2018.		<b>400.00</b>		<b>400.00</b>		<b>1'993.44</b>
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux		1'000.00		1'000.00		-
712.4359.00	Prestations diverses		-		-		1'370.00
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 110 dès 2018.		<b>1'000.00</b>		<b>1'000.00</b>		<b>1'370.00</b>
111.3654.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon		-		-	9'367.45	
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	6'800.00		10'100.00		-	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 614.	<b>6'800.00</b>		<b>10'100.00</b>		<b>9'367.45</b>	
<p>La participation financière à la Société de Sauvetage de Nyon a été transférée du secteur 111 au secteur 614 depuis l'année 2018. Par ailleurs, l'enveloppe budgétaire comprend en plus de la participation financière au budget de fonctionnement, maintenu à CHF 2'300.-, une participation au budget d'investissement de CHF 4'500.-.</p>							
111.3663.00	Aides individuelles aux sports		-		-	5'400.00	
170.3663.00	Aides individuelles aux sports	12'000.00		9'000.00		-	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 170 dès 2018.	<b>12'000.00</b>		<b>9'000.00</b>		<b>5'400.00</b>	
111.4391.00	Finances de naturalisation		-		-		15'904.20
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		13'000.00		13'000.00		-
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 620 dès 2018.		<b>13'000.00</b>		<b>13'000.00</b>		<b>15'904.20</b>

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
<b>13</b>	<b>PERSONNEL</b>						
<b>130</b>	<b>Personnel</b>						
130.3901.00	Imputation interne - Ventilation coût responsable MSST	-		18'450.00		-	
350.4901.10	Imputation interne - Ventilation coût responsable MSST		-		18'450.00		-

Suite à la création souhaitée d'un poste à 50% dédiée à la sécurité au travail en 2019, dont le coût est compris dans les traitements du secteur 111, les écritures d'imputation interne du coût responsable MSST n'ont plus lieu d'être.

### 15 AFFAIRES CULTURELLES

#### 150 Bibliothèques

150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'300.00		-		-	
-------------	-------------------------------------	-----------	--	---	--	---	--

Création d'un poste de stagiaire pour un étudiant HEG ID qui interviendrait à la bibliothèque tous les samedis, sauf fermetures vacances ou fériés), plus remplacements lors des assemblées des bibliothécaires scolaires (4 demi-journées par années) et création de deux jobs d'été pour les inventaires de la bibliothèque.

#### 151 Théâtre

151.3011.30	Traitements apprentis	2'500.00		-		-	
-------------	-----------------------	----------	--	---	--	---	--

Création d'un poste d'apprenti techniscéniste prévue dès la rentrée 2019.

#### 152 Activités culturelles

152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00		-		-	
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00		-		-

Les frais d'exploitation du cheminement historique Prangins-Gland ont été portés au budget en vertu du préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit pour la création d'un cheminement historique « sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière » accepté le 9 novembre 2017. Ils comprennent :

- Maintenance et hébergement du site
- Développement et augmentation des contenus historiques
- Impressions éventuelles de nouvelles cartes de parcours
- Animations ponctuelles et annuelles du cheminement
- Divers et imprévus

Selon convention, la commune de Prangins participe aux frais à hauteur d'un tiers.

152.3102.00	Promotion événements culturels	45'000.00		40'000.00		46'083.12	
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	90'000.00		90'000.00		166'579.79	
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	130'000.00		100'000.00		-	
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes	<u>-110'000.00</u>		<u>-70'000.00</u>		<u>-64'351.29</u>	
		155'000.00		160'000.00		148'311.62	

L'augmentation des charges concerne d'une part la Saison culturelle, avec dès la rentrée 2019, la reprise du programme classique des Concerts de Gland et d'autre part la Promotion culturelle avec le financement de projets de culture mobile, destinée à animer les quartiers (Carabouquin, projet d'animations gratuites à la Plage durant l'été, la Pépinière et ses micro-projets, etc.). Les recettes augmenteront également baissant ainsi le coût global net des activités culturelles proposées.

### 17 SPORTS

#### 170 Manifestations sportives

Dès 2018 et pour les années suivantes, tous les comptes en lien avec les sports qui étaient dispersés dans divers autres secteurs (111 et 440) ont été regroupés dans le secteur 170 pour une meilleure lisibilité.

170.3145.00	Entretien places de sports	83'400.00		49'000.00		-	
170.3145.15	Entretien des terrains synthétiques	-		15'000.00		-	
440.3145.20	Entretien places de sports	-		-		46'398.64	
440.3145.15	Entretien des terrains synthétiques	-		-		14'800.00	
		<u>83'400.00</u>		<u>64'000.00</u>		<u>61'198.64</u>	

Comptes transférés du secteur 440 au secteur 170 à partir de 2018, puis regroupés en un seul compte en 2019. L'augmentation est due au contrat de maintenance du nouveau terrain synthétique inauguré en juin 2018.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	392'900.00		310'000.00		-	
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes	-130'000.00		-100'000.00		-	
		<u>262'900.00</u>		<u>210'000.00</u>		-	
440.3145.16	Patinoire mobile					<b>188'451.35</b>	

Comptes transférés du secteur 440 au secteur 170 à partir de 2018. La durée de la patinoire mobile a été étendue de quatre semaines supplémentaires par rapport à la saison 2016-2017. Par ailleurs, les charges et les revenus de la patinoire mobile sont désormais présentés séparément en conformité avec les principes de présentation du RCCOM (interdiction de compensation). Augmentation des charges de la patinoire mobile en 2019 : CHF +82'900.- en raison de la création d'une cuisine, ainsi que du personnel de la restauration. Une saison plus longue et des animations contribuent également à l'augmentation des charges, mais des recettes supplémentaires sont attendues en lien avec cet investissement.

### 2 FINANCES

#### 20 COMPTABILITE

##### 200 Comptabilité générale

111.4362.00	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		-		-		19'600.00
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		-
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 200 dès 2018.		<u>19'600.00</u>		<u>19'600.00</u>		<u>19'600.00</u>
	Ce poste est composé des éléments suivants :						
	Indemnité commune boursière SDIS		8'000.00		8'000.00		8'000.00
	Indemnité commune boursière Clinique dentaire		10'000.00		10'000.00		10'000.00
	Indemnité commune boursière PPLS		800.00		800.00		800.00
	Indemnité commune boursière Service psychopédagogique		800.00		800.00		800.00
	Indemnité pour activité de secrétariat APEC		-		-		-
			<u>19'600.00</u>		<u>19'600.00</u>		<u>19'600.00</u>

### 3 BÂTIMENTS ET URBANISME

#### 35 BATIMENTS

##### 350 Bâtiments patrimoine administratif

350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	108'200.00		80'000.00		41'929.35	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	331'900.00		165'000.00		187'420.45	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	158'800.00		372'800.00		379'709.10	
580.3013.10	Traitements des concierges auxiliaires - Temple	15'000.00		10'000.00		9'794.25	
		<u>613'900.00</u>		<u>627'800.00</u>		<u>618'853.15</u>	
350.4901.00	Imputations internes - Conciergerie Temple		-		12'000.00		12'000.00
580.3901.00	Imputations internes - Conciergerie Temple		-	12'000.00		12'000.00	

Les traitements des concierges auxiliaires dédiés à l'entretien du collège des Tuilières ont été transférés du secteur 526 au secteur 513. Le nouveau module de gestion des salaires permet une ventilation directe dans le bon secteur. Les imputations internes liées à la conciergerie du temple n'ont ainsi plus lieu d'être.

### 4 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

#### 45 ORDURES ET DECHETS

Comme mentionné en préambule, les comptes du secteur 45 « Ordures et déchets » ont été remaniés pour plus de lisibilité et pour se conformer à la Loi sur la gestion des déchets (LGD), ainsi que la notice explicative à l'intention des communes vaudoises sur le financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité.

Ainsi, le secteur 450 « Ordures ménagères » comprend les coûts liés à la gestion des ordures ménagères, y compris les déchets incinérables, les déchets verts et les encombrants. L'art. 30a al. 2 LGD demande aux communes de financer le 40% des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets. Il s'agit d'une particularité de la législation vaudoise. Les taxes forfaitaires entreprises et habitants ont été transférées au secteur 451 « Déchèterie » afin de mettre en évidence le taux de couverture par la taxe au sac dans le secteur 450. De plus, les coûts de littering ont été transférés au secteur 452 « Déchets particuliers et littering ».

Le secteur 451 « Déchèterie » comptabilise les coûts liés à la gestion des déchets valorisables et à l'infrastructure de déchèterie. La LGD vise l'autofinancement intégral de la gestion des déchets urbains. Le taux de couverture global se calcule en comparant les revenus par rapport aux charges pour l'ensemble des secteurs 450 et 451.

Un secteur 452 « Déchets particuliers et littering » a été créé pour comptabiliser les coûts de la gestion des déchets spéciaux, tels que le transport à l'usine d'incinération et la taxe d'incinération des poubelles publiques (déchets urbains dans des sacs non taxés pour les communes), les balayures de route (auparavant dans le compte 430.3142.00 « Entretien réseau »), les déchets carnés, ainsi que les déchets spéciaux des ménages non valorisables (peintures, piles, etc).

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
Traitements et charges sociales							
450.3011.00	Traitements	-		72'300.00		71'762.40	
450.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		6'400.00		6'281.90	
450.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		10'900.00		10'560.50	
450.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		3'800.00		3'124.85	
450.3064.00	Remboursement frais de téléphone	-		120.00		120.00	
450.3065.00	Frais d'habillement	-		700.00		-	
452.3011.00	Traitements	74'900.00		-		-	
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'000.00		-		-	
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	11'550.00		-		-	
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'300.00		-		-	
452.3065.00	Frais d'habillement	700.00		-		-	
452.3069.00	Remboursements de frais	150.00		-		-	
	Comptes transférés du secteur 450 au secteur 452 en 2019.	<b>97'600.00</b>		<b>94'220.00</b>		<b>91'849.65</b>	
450.3102.00	Communication déchets	-		10'000.00		2'759.02	
451.3102.00	Communication déchets	9'800.00		-		-	
	Transfert du secteur 450 aux secteurs 451 en 2019.	<b>9'800.00</b>		<b>10'000.00</b>		<b>2'759.02</b>	
Frais de transports et location bennes							
450.3188.00	Frais transports & collectes	442'000.00		405'000.00		318'796.20	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	176'000.00		185'000.00 *		180'037.00	
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	33'000.00		-		-	
		<b>651'000.00</b>		<b>590'000.00</b>		<b>498'833.20</b>	
* CHF 165'000.- selon budget 2018 + CHF 20'000.- selon préavis municipal n°47 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018.							
450.3526.00	Taxes élimination ordures	440'000.00		380'000.00		335'465.58	
451.3526.00	Taxes éliminations	145'000.00		230'000.00		216'343.48	
452.3526.00	Taxes éliminations	39'000.00		-		-	
	Transfert du secteur 451 aux secteurs 450 et 452 en 2019.	<b>624'000.00</b>		<b>610'000.00</b>		<b>551'809.06</b>	
Les frais de transports et collectes, ainsi que les taxes d'élimination des déchets verts, plastiques et encombrants ont été transférés du secteur 451 « Déchèterie » aux secteurs 450 « Ordures ménagères » en 2019. Les frais de transports et location bennes, ainsi que les taxes d'élimination des déchets particuliers tels que pneus, électroménagers, piles, peintures, etc ont été transférés du secteur 451 « Déchèterie » aux secteurs 452 « Déchets particuliers et littering » en 2019. Le coût global augmente en raison de l'augmentation des tonnages estimés. Par ailleurs, les balayures de route ont été transférées du secteur 430 « Routes » (compte 430.3142.00 « Entretien réseau ») au secteur 452 « Déchets particuliers et littering ».							
Taxes forfaitaires							
450.4342.00	Taxe forfaitaire habitants			-	720'000.00		714'420.00
450.4342.10	Taxe forfaitaire entreprises			-	175'000.00		190'400.00
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		730'100.00		-		-
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		200'000.00		-		-
	Transfert du secteur 450 au secteur 451 en 2019.		<b>930'100.00</b>		<b>895'000.00</b>		<b>904'820.00</b>
Déchets carnés							
450.3524.00	Déchets carnés			-	5'000.00		-
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00		-			-
630.3524.00	Déchets carnés			-			3'234.60
	Compte transféré du secteur 630 au secteur 450 en 2018; du secteur 450 au secteur 452 en 2019.	<b>5'000.00</b>		<b>5'000.00</b>			<b>3'234.60</b>
450.4654.00	Déchets carnés - Remboursement			-	1'000.00		-
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		1'000.00		-		-
630.4654.00	Déchets carnés - Remboursement			-			870.77
	Compte transféré du secteur 630 au secteur 450 en 2018; du secteur 450 au secteur 452 en 2019.		<b>1'000.00</b>		<b>1'000.00</b>		<b>870.77</b>

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES						
50	ADMINISTRATION						
501	Transports						
501.3662.00	Subventions transports scolaires	51'500.00		51'500.00		47'873.00	
520.3188.00	Frais transport élèves (raccordement-Nyon)	-		-		468.00	
	Compte transféré du secteur 520 au secteur 501 dès 2018.	<u>51'500.00</u>		<u>51'500.00</u>		<u>48'341.00</u>	
513	Bâtiments scolaires						
513.3124.00	Achats de mazout	-		148'000.00		68'099.30	
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrerets"	291'000.00		-		-	
	Création d'une extension ".20" pour le chauffage à distance	<u>291'000.00</u>		<u>148'000.00</u>		<u>68'099.30</u>	

Création d'un nouveau poste 513.3124.20 « Chauffage à distance Les Perrerets » qui tient compte du raccordement du centre scolaire au réseau CAD d'Eikenøtt. A l'horizon 2021-2022, après la rénovation complète du centre (et son extension), ce poste devrait diminuer de 20 à 25%, consécutivement à l'amélioration des enveloppes thermiques et aux nouveaux équipements techniques efficaces.

517	Activités diverses						
517.3011.00	Traitements devoirs parrainés	-		2'800.00		20'187.43	
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	4'500.00		-		-	
	Nomenclature: extension .10 pour les auxiliaires	<u>4'500.00</u>		<u>2'800.00</u>		<u>20'187.43</u>	

En 2017, il y avait les devoirs parrainés ainsi que les devoirs accompagnés. Ajustement du taux d'encadrement pour 2019.

52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE						
521	Activités diverses						
521.3170.00	Réceptions, manifestations	25'000.00		8'800.00		9'058.70	
526	Bâtiments scolaires						
526.3011.30	Traitements apprentis	13'150.00		-		-	

Le poste "Réceptions, manifestations" du secteur 521 augmente en prévision de la célébration des 30 ans du collège de Grand-Champ.

Création d'un poste d'apprenti agent d'exploitation au collège de Grand-Champ.

6	POLICE						
61	SERVICE DE LA POPULATION						
610	Marché hebdomadaire						
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	9'200.00		-		-	
610.3030.00	Cotisations, part. AVS - AI	900.00		-		-	
610.3050.00	Assurances accidents & maladie	300.00		-		-	
610.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		-		-	
610.3170.00	Réceptions, manifestations	4'000.00		-		-	
610.4359.00	Ventes et prestations diverses	-4'000.00		-		-	
		<u>11'400.00</u>		<u>-</u>		<u>-</u>	
613.3651.00	Projets divers	3'000.00		11'000.00		13'349.15	

Pour plus de transparence, une section dédiée au marché hebdomadaire de Gland a été créée. Auparavant, les coûts du marché étaient comptabilisés dans le compte 613.3651.00 Projets divers. Subsiste dans ce compte, CHF 3'000.- pour le parrainage RailFair et la séance police-population.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Budget 2018 Charges	Budget 2018 Revenus	Comptes 2017 Charges	Comptes 2017 Revenus
<b>614</b>	<b>Société de Sauvetage de Nyon</b>						
111.3654.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	-		-		9'367.45	
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	6'800.00		10'100.00		-	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 614.	<u>10'100.00</u>		<u>10'100.00</u>		<u>9'367.45</u>	

La participation Société de Sauvetage de Nyon a été transférée du secteur 111 au secteur 614, depuis 2018. Par ailleurs, l'enveloppe budgétaire comprend en plus de la participation financière au budget de fonctionnement, maintenu à CHF 2'300.-, une participation au budget d'investissement de CHF 4'500.- (2018: 7'800.-).

<b>615</b>	<b>Service de la Population</b>						
615.3163.00	Mobility - utilisation personnel communal & couverture déficit	-		10'000.00		10'476.63	

Ce compte n'a plus lieu d'être car la charge est portée dans le compte Plan de Mobilité du personnel (615.3189.10). De plus, le contrat de garantie du déficit de deux véhicules Mobility (Grand'Rue et Montoly) a été résilié, car il devenait trop onéreux suite à la modification des conditions générales par Mobility.

### 62 CONTROLE DES HABITANTS

#### 620 Contrôle des habitants

111.4391.00	Finances de naturalisation		-		-		15'904.20
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		13'000.00		13'000.00		-
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 620 dès 2018.		<u>13'000.00</u>		<u>13'000.00</u>		<u>15'904.20</u>

### 7 SECURITE SOCIALE

#### 71 ACCUEIL DE L'ENFANCE

##### 713 Devoirs accompagnés

517.3011.00	Traitements devoirs surveillés / parrainés	-		-		20'187.43	
521.3011.00	Traitements devoirs surveillés	-		-		9'859.62	
713.3011.00	Traitements	29'000.00		28'600.00		-	
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'700.00		2'600.00		-	
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	900.00		1'000.00		-	
	Comptes transférés du secteur 521 au secteur 713 dès 2018.	<u>32'600.00</u>		<u>32'200.00</u>		<u>30'047.05</u>	
521.4332.00	Devoirs surveillés / parrainés - Participation des parents		-		-		5'937.50
713.4332.00	Participation des parents		18'000.00		18'000.00		-
	Comptes transférés du secteur 521 au secteur 713 dès 2018		<u>18'000.00</u>		<u>18'000.00</u>		<u>5'937.50</u>

Le secteur 713 Devoirs accompagnés a été créé, en 2018, afin de rendre compte qu'il s'agit d'une activité encadrée par le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale qui souhaite développer ce service afin de répondre à la demande. Par ailleurs, les "devoirs surveillés" ont été renommés "devoirs accompagnés" afin de mieux refléter le caractère pédagogique de cette tâche.

##### 715 Jeunesse

715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	3'800.00		3'800.00		-	
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		3'800.00		-
740.3655.10	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	-		-		2'358.45	
740.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		-		-		4'625.20
	Comptes transférés du secteur 740 au secteur 715 dès 2018.	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3'800.00</u>	<u>3'800.00</u>	<u>2'358.45</u>	<u>4'625.20</u>

##### 731 Repas à domicile

731.3061.00	Remboursements de frais	-		-		12'032.50	
731.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		1'586.50	
731.3665.00	Participation achats repas	14'000.00		14'000.00		-	
		<u>14'000.00</u>		<u>14'000.00</u>		<u>13'619.00</u>	

L'activité de livraison des repas à domicile par la commune a pris fin en juin 2016 et a été dès lors prise en charge par le CMS, qui fournit ce service pour tout le canton de Vaud. La commune a cependant soutenu cette activité par une participation financière de CHF 2.50 par repas livré. Cette dernière a été transférée dans le compte 731.3665.00 "Participation achats repas" dont l'intitulé est jugé plus adéquat que le compte 731.3061.00 "Remboursement de frais".

**EMPRUNTS AU 30 SEPTEMBRE 2018**

Taux	Etablissements	Échéances	Montants
-0.32%	Swissquote Bank	28.11.2018	10'000'000
-0.37%	Swissquote Bank	21.12.2018	2'500'000
2.30%	UBS	30.03.2020	3'000'000
1.68%	SUVA	22.12.2021	4'000'000
1.57%	SUVA	03.06.2022	4'000'000
1.69%	Postfinance	31.01.2023	5'000'000
1.38%	Postfinance	13.03.2023	1'670'000
1.50%	SUVA	12.07.2024	4'000'000
0.44%	Caisse de pensions Poste	16.06.2025	5'000'000
0.98%	BCV	29.11.2027	10'000'000
0.40%	SUVA	30.06.2028	5'000'000
0.42%	SUVA	24.11.2028	5'000'000
			<b>59'170'000</b>

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2018</b>			
<b>N° Préavis</b>	<b>Objets</b>	<b>Soldes à payer</b>	<b>Axe du programme de législature</b>
71/2005	Etablissement d'une étude de faisabilité comprenant une étude préliminaire en améliorations foncières et une étude d'aménagement du territoire dans le	15'759	Economie et habitat des synergies à exploiter
43/2008	cadre de la mise en œuvre du schéma directeur intercommunal Gland/Vich – site 1c		
64/2009	Demande de crédit d'étude pour la création d'une île de baignade et ses infrastructures au lieu-dit "Sous la Lignière"	164'526	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
94/2010	Crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015	575'163	Economie et habitat des synergies à exploiter
12/2011	Demande de crédit pour la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) «Falaise – Plage» pour les parcelles Nos 941, 942 et 943 du Plan cadastral de la	67'600	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
19/2012	Motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro «Pour une révision du Plan directeur communal»	7'920	Economie et habitat des synergies à exploiter
21/2012	Octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG	165'384	Economie et habitat des synergies à exploiter
38/2012	Demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise »	1'126'824	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
45/2013	Révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions	121'640	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
59/2014	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets	583'657	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
66/2014	Demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du Plan partiel d'affectation (PPA) Gare Sud	90'123	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2014	Octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg	189'891	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2015	Octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF	2'881'857	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
83/2015	Participation financière à la construction d'une nouvelle église catholique à Gland	775'640	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
95/2016	Octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly	82'910	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
96/2016	Octroi d'un crédit d'étude pour: la 2ème étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets (blocs D et E), la construction d'une salle de gymnastique, la construction de salles de classe sur le bloc E, la construction d'un préau couvert, la réalisation d'une place de jeu	123'717	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
98/2016	Crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise	567	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
99/2016	Demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires	97'026	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
100/2016	Equipement du Collège de Grand-Champ en écrans interactifs	18'123	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
14/2017	Demande de crédit de CHF 1'431'500.-- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public	1'387'097	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
15/2017	Octroi d'un crédit de construction pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur sud de la ville	63'784	Economie et habitat des synergies à exploiter
17/2017	Demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale pour la législature 2016-2021	25'113	Administration communale et gouvernance
20/2017	Octroi d'un crédit de construction pour l'aménagement de 11 places de parc au chemin du Lavasson	90'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
21/2017	Octroi d'un crédit d'étude pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	90'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
23/2017	Assainissement du bruit dans le secteur "av. du Mt-Blanc"	254'429	Economie et habitat des synergies à exploiter
24/2017	Demande de crédit pour la mise en place de protections solaires au collège des Tuillières	417'241	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
25/2017	Octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement du chemin des Magnenets	141'367	Economie et habitat des synergies à exploiter
28/2017	Deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets	18'846'980	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
31/2017	Demande de crédit pour la création d'un cheminement historique « sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »	4'812	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
33/2017	Rénovation du système de gestion des secteurs d'évacuation et des éclairages de sécurité à Grand-Champ (Complexe et Collège)	41'147	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
34/2017	Assainissement du bruit « mesure de capitonage du pont CFF à l'avenue du Mt-Blanc »	73'229	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
37/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'agrandissement et de relocalisation de la déchèterie	160'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
39/2018	Demande de crédit d'investissement pour la construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand Champ	354'851	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
40/2018	Augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape	900'000	Economie et habitat des synergies à exploiter

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2018 (SUITE ET FIN)</b>			
41/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse	1'839'037	Economie et habitat des synergies à exploiter
42/2018	Demande de crédit d'investissement complémentaire pour la réfection des vestiaires et de la buvette du Centre sportif En Bord	233'464	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
48/2018	Crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)	168'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
<b>Total soldes à payer</b>		<b>32'178'878</b>	

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 1 - PRÉAVIS 2019</b>			
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>	
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux	840'000	Administration communale et gouvernance	
Demande de crédit d'investissement pour la modernisation de l'environnement informatique - Admin 2.0 (ERP, GED)	1'200'000	Administration communale et gouvernance	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude relative à la réorganisation de la Ballastière	100'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la modification du collecteur de la Lignière	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la plage de la Dullive	2'800'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'achèvement de l'orgue du Temple	435'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit	150'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la mise en conformité garde-corps, stores, salle des maîtres, parquets, carrelage vestiaires à Mauverney	170'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement des salles de classes	155'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple de Gland	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs	1'050'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'exploitation des espaces culturels à Grand-Champ (salle des colonnes)	350'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la plage de la Falaise (phase travaux)	1'900'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs - Mauverney	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la bibliothèque communale	50'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la patinoire régionale et piscine communale - étude de faisabilité	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la surélévation des bâtiments scolaires	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude et la planification des aménagements routiers à Gland Ouest	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif du chemin des Vignes	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route des Avouillons et carrefour de Fontenailles	500'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes	1'150'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Crétaux et de la rue du Perron "Nord"	2'400'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur "Tuillières"	700'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'une passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	60'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse	120'000	Economie et habitat des synergies à exploiter	
<b>Total degré de priorité 1</b>	<b>17'730'000</b>		

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 2 - PRÉAVIS 2020 - 2021</b>		
<b>Objets</b>	<b>Montant</b>	<b>Axe du programme de législature</b>
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation des places de jeux du Ruttet et de la Dôle	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la construction d'une crèche dans le quartier de la Combaz	6'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	1'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'urban fitness - sports urbains	100'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le bâtiment administratif (grande salle) : remplacement fenêtres, ventilation, équipement de cuisine	700'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de plage de la Falaise : hôtel/restaurant	250'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de tableaux numériques école primaire (2ème phase)	675'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la bibliothèque communale	2'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la patinoire régionale et piscine communale	25'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'assainissement du bâtiment scolaire de Grand Champ	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (1ère phase)	2'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation de la liaison Cézille-Grésollière (SIDEMO)	1'600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation du captage de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	1'850'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et bouclage du réseau d'eau sous pression au chemin des Oiseaux	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression à la rue de la Gare	2'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie	2'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	13'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de valorisation et réalisation à Gland Ouest	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la relocalisation des batraciens de la Ballastière (OBAT)	750'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	700'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement PPA Gare Sud - élaboration du plan d'affectation	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'extension des lignes de bus TUG	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
<b>Total degré de priorité 2</b>	<b>64'025'000</b>	

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 3 - Au-delà de la législature</b>	
<b>Objets</b>	<b>Axe du programme de législature</b>
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'assainissement bâtiment scolaire Grand Champ	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (2ème phase)	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un local communautaire au quartier de la Combaz	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs - Grand-Champ	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de Gare Sud	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour les aménagements routiers à Gland Ouest (collectrice ouest phase travaux)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la route Suisse (RC1)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route Suisse (RC1)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	Economie et habitat des synergies à exploiter

## Liste des abréviations

<b>AAS</b>	Agence d'assurances sociales	<b>OMSV</b>	Organisme Médico-Social Vaudois
<b>AC</b>	Assurance chômage	<b>OP</b>	Office des poursuites
<b>ACG</b>	Association des Commerçants de Gland	<b>OPL</b>	Office de protection locale
<b>ACI</b>	Administration cantonale des impôts	<b>OPTI</b>	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
<b>AIL</b>	Aide individuelle au logement	<b>OSEO</b>	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
<b>AO</b>	Amende d'ordre	<b>PC / PCi</b>	Protection civile
<b>APEC</b>	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte	<b>PGEE</b>	Plan général d'évacuation des eaux
<b>ARAS</b>	Association régionale pour l'action sociale	<b>PM</b>	Personnes morales
<b>ASFICO</b>	Autorité de surveillance des finances communales	<b>PP</b>	Personnes physiques
<b>ASP</b>	Agent de sécurité publique	<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>CEF</b>	Conseillère école-famille	<b>PPLS</b>	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
<b>CGN</b>	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman	<b>PQ</b>	Plan de quartier
<b>CH</b>	Contrôle des habitants	<b>RAT</b>	Réseau d'accueil des Toblerones
<b>CI</b>	Carte d'identité	<b>RC</b>	Responsabilité civile
<b>CMS</b>	Centre médico-social	<b>RPT</b>	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
<b>CIP</b>	Caisse intercommunale de pension	<b>SABOIS</b>	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
<b>COV</b>	Conservatoire de l'Ouest Vaudois	<b>SADEC</b>	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
<b>CRIDEC</b>	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens	<b>SANE</b>	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
<b>CRL</b>	Centre de rencontres et de loisirs	<b>SAPAN</b>	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
<b>CS</b>	Centre scolaire	<b>SBU</b>	Service bâtiments et urbanisme
<b>CSR</b>	Centre social régional	<b>SCRIS</b>	Service de recherche et d'information statistiques
<b>DISREN</b>	Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise	<b>SDIS</b>	Service de défense incendie et de secours
<b>DRPTC</b>	Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale	<b>SEIC</b>	Société Electrique Intercommunale de la Côte
<b>ECA</b>	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie	<b>SEPS</b>	Service de l'éducation physique et du sport
<b>ELDORA</b>	Entreprise de restauration collective	<b>SI</b>	Société immobilière
<b>EMS</b>	Etablissement médico-social	<b>SIDEMO</b>	Société intercommunale distribution eau du Montant
<b>EPCL</b>	Ecole professionnelle commerciale de Lausanne	<b>SIE</b>	Service infrastructures et environnement
<b>ETS</b>	Etablissement scolaire	<b>SMHab</b>	Surveillance mutuelle des habitations
<b>EVAM</b>	Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants	<b>SPOP</b>	Service de la population
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	<b>SRE</b>	Société romande d'électricité
<b>LAA</b>	Loi sur l'assurance accident	<b>TUG</b>	Transports Urbains de Gland
<b>LAJE</b>	Loi sur l'accueil de jour des enfants	<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>LEM</b>	Loi sur les écoles de musique	<b>UAPE</b>	Unité d'accueil pour écoliers
<b>LEO</b>	Loi sur l'enseignement obligatoire		
<b>LOF</b>	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale		
<b>LPP</b>	Loi sur la prévoyance professionnelle		
<b>MSST</b>	Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail		